



LA FABRIQUE DE L'ESPACE URBAIN
DE MARTIGNAS ; ENTRE HÉRITAGES ANCIENS
ET TRANSFORMATIONS RÉCENTES

Salle Gérard-Philippe,
Martignas-sur-Jalle, 6 février 2023

Cédric Lavigne,
Docteur de l'Université Bordeaux Montaigne,
Consultant en archéogéographie

INTRODUCTION : LES OBJECTIFS DE L'ÉTUDE ARCHÉOGÉOGRAPHIQUE



Dans le cadre du projet cœur de ville et de l'élaboration de la charte architecturale, urbaine et paysagère de la commune de Martignas, Bordeaux Métropole a commandé la réalisation d'une étude archéogéographique. Ses objectifs sont :

1- D'expliciter la fabrique de l'espace urbain dans la longue durée (**récit**) ;

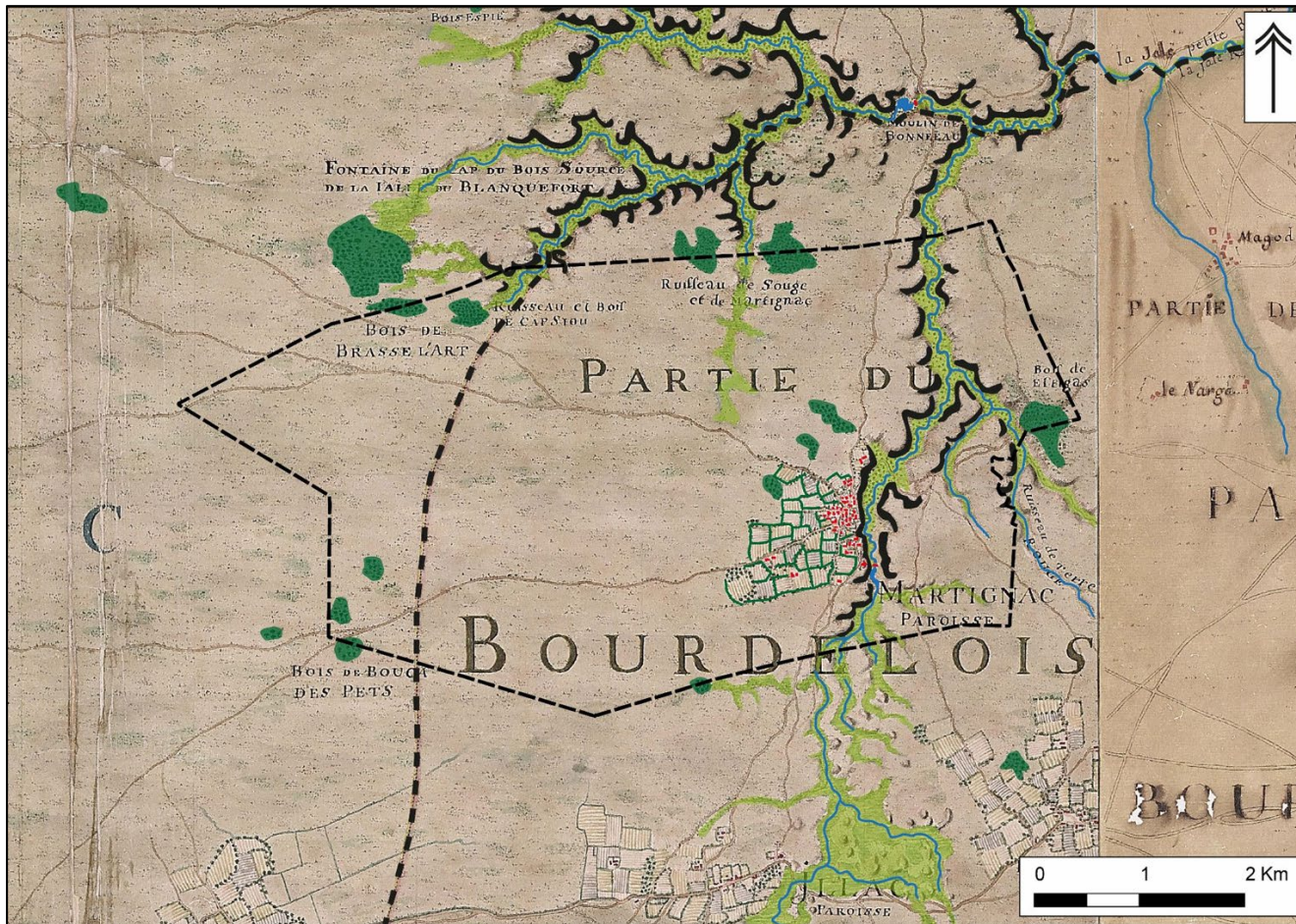
2- De fournir des jeux de données cartographiques, interrogeables sous un SIG (**boîte à outils**) ;

3- D'attirer l'attention sur des héritages morphologiques ou écologiques qui pourraient être utiles au projet urbain (**boîte à idées**) ;

4- D'assurer les conditions d'un dialogue avec les habitants et les associations (**médiation**).

Le territoire de Martignas, d'après l'orthophoto de l'IGN de 2015

I- MARTIGNAS JUSQU'AU MILIEU DU XIX^e S. : UN TERRITOIRE DE BOIS ET DE LANDES

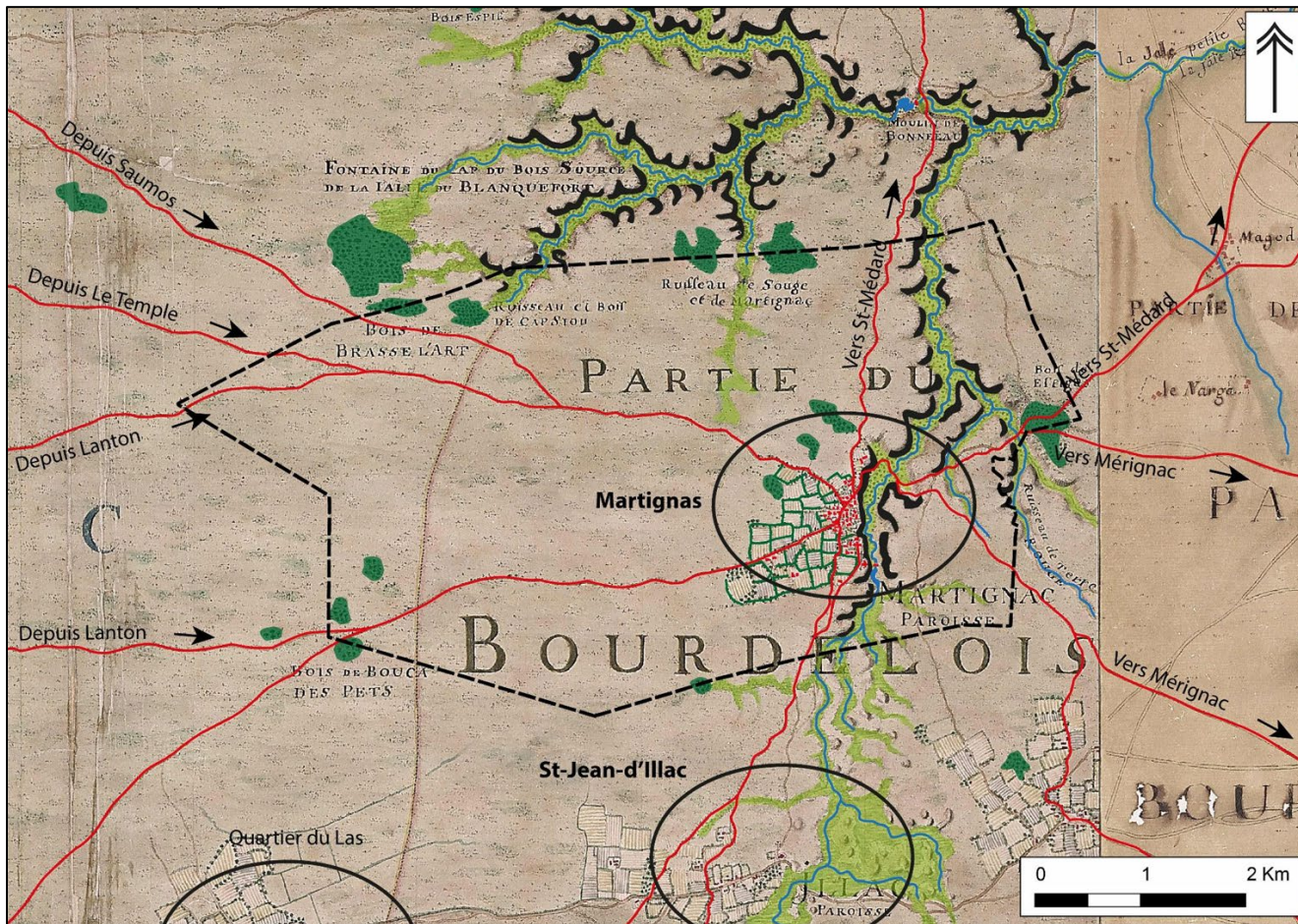


> La carte de Masse, levée en 1724, permet d'appréhender le territoire de Martignas au début du XVIII^e siècle. Plusieurs observations peuvent être faites :

- 1- Le bourg est implanté sur la rive gauche de la Jalle ;
- 2- Son lit, assez large, forme un corridor (en vert) bordé de talus (en noir) ;
- 3- Les champs, peu nombreux, sont situés à l'Ouest du bourg (limites figurées en vert) ;
- 4- Autour de la zone des champs s'étendent les landes qui couvrent d'immenses surfaces, tant sur la rive gauche que sur la rive droite de la Jalle.

Le territoire de Martignas d'après la carte de Masse (1724)

I- MARTIGNAS JUSQU'AU MILIEU DU XIX^e S. : UN TERRITOIRE DE BOIS ET DE LANDES



Le territoire de Martignas d'après la carte de Masse (1724)

> On observe aussi que le bourg est situé au carrefour de plusieurs voies :

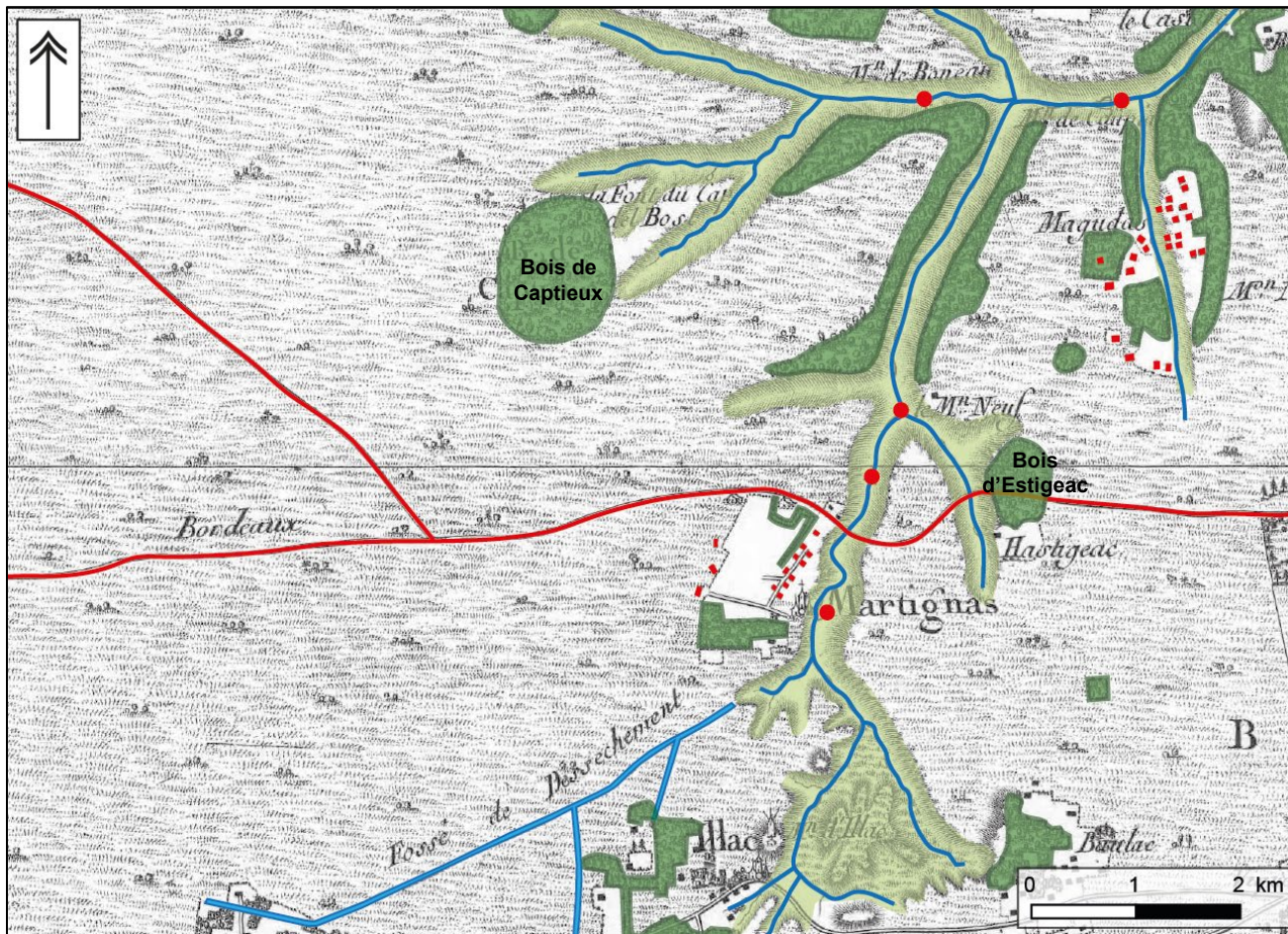
1- Une voie Nord/Sud qui longe la Jalle depuis Saint-Jean-d'Ilzac vers Saint-Médard-en-Jalle ;

2- Un chevelu de voies qui, depuis les villages du Temple, Saumos, et Lanton, convergent vers le bourg de Martignas, formant une grande patte d'oie ;

3- Plusieurs voies qui rayonnent depuis Martignas en direction de St-Médard-en-Jalle, Mérignac et Bordeaux ;

4- Cette double patte d'oie s'explique par la présence d'un pont sur la Jalle qui constitue un point de passage obligé.

I- MARTIGNAS JUSQU'AU MILIEU DU XIX^e S. : UN TERRITOIRE DE BOIS ET DE LANDES



Le territoire de Martignas, d'après la carte de Cassini (1774)

> Cinquante ans après, la **carte de Cassini** (1774) ne montre pas autre chose :

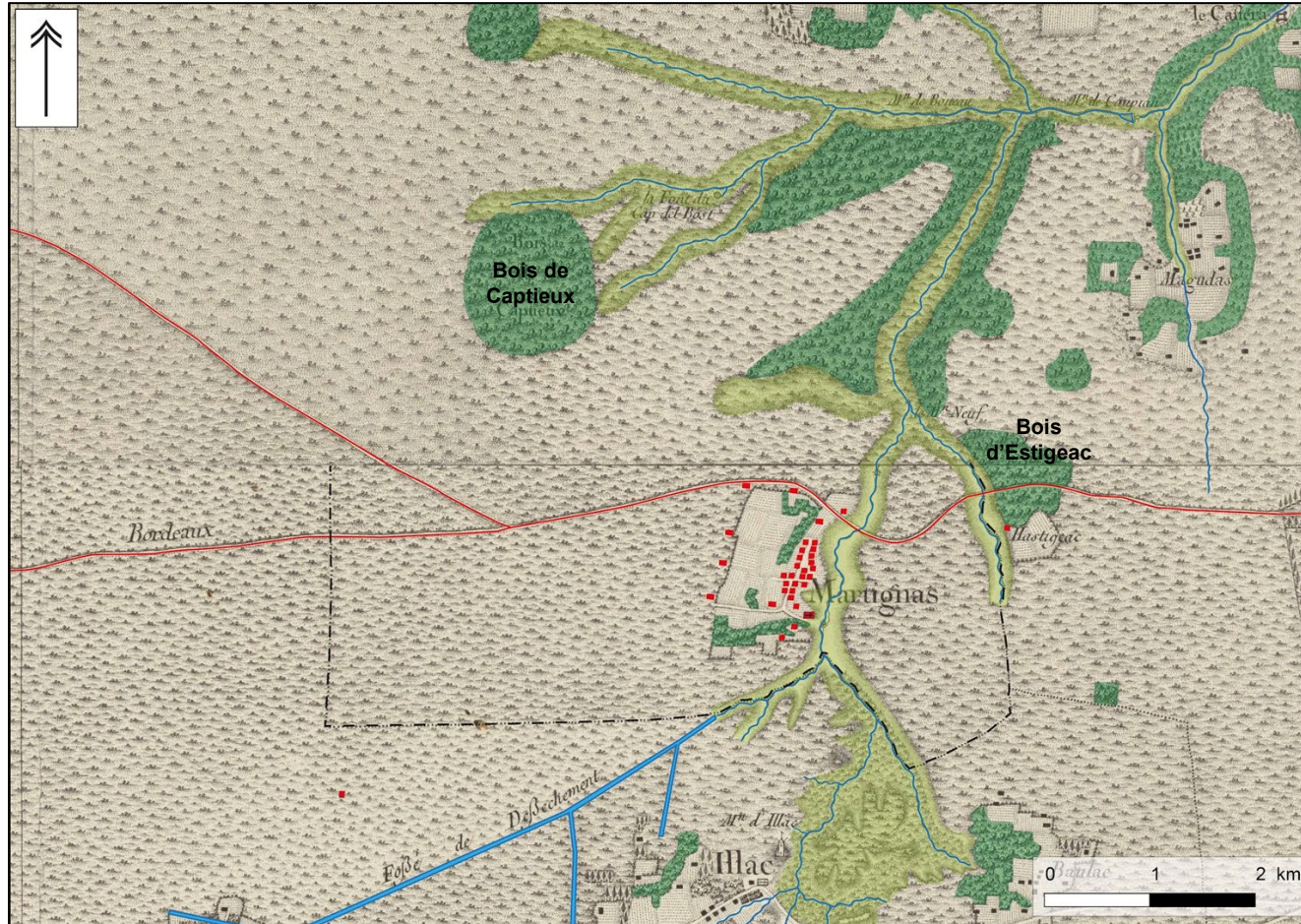
1- Les immenses surfaces de landes sont ponctuées de bois situés sur les têtes de vallon et le long des cours d'eau ;

2- Les champs situés à l'ouest du bourg sont représentés par un aplat blanc ;

3- La figuration du réseau viare est en revanche réduite à deux voies, celles qui relient Bordeaux à Lège et Le Temple par Martignas ;

4- Un fossé de dessèchement draine le territoire de Saint-Jean-d'Illac et vient se raccorder à la Jalle de Martignas. Il rend compte de la problématique de l'assainissement des landes.

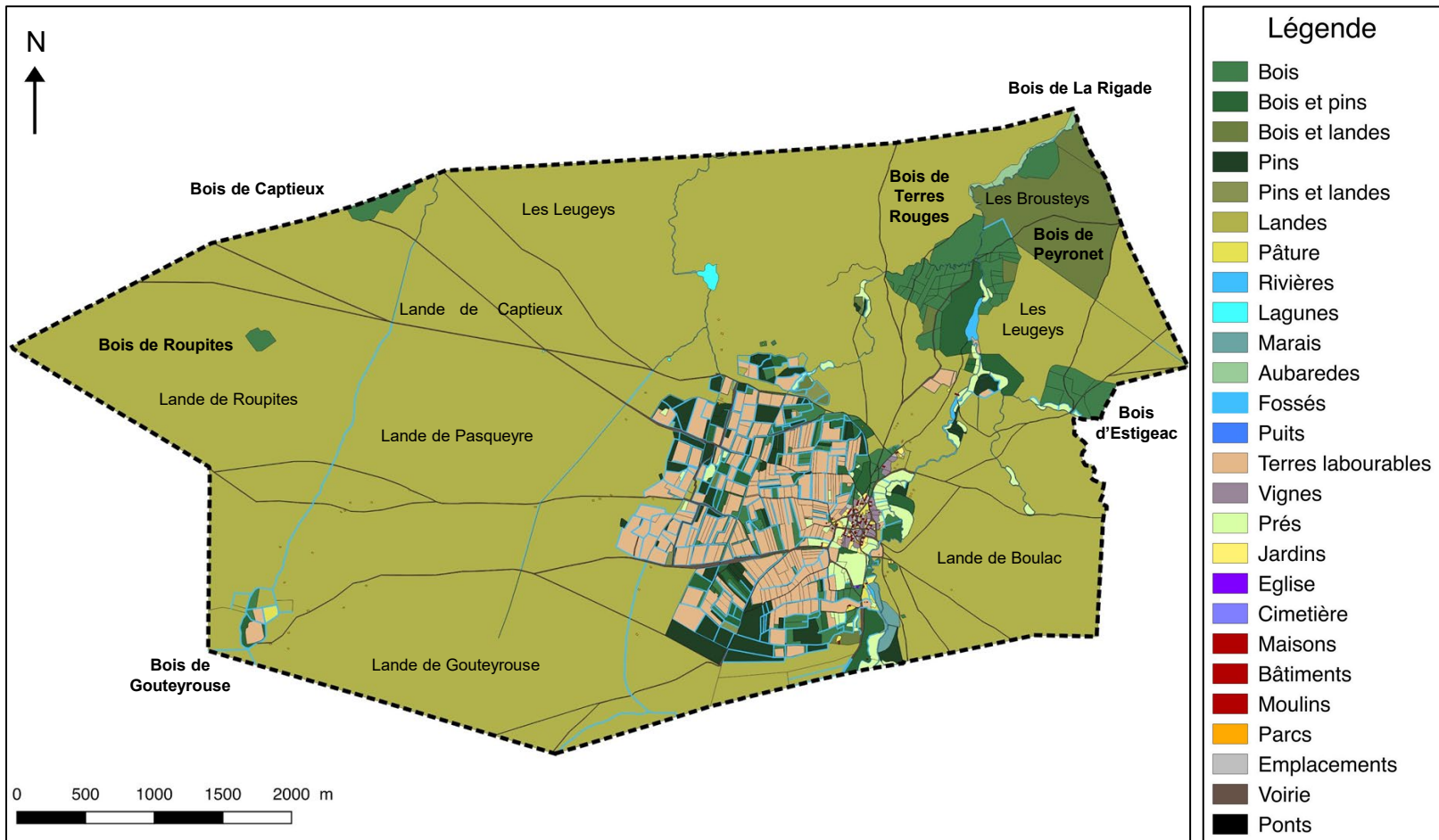
I- MARTIGNAS JUSQU'AU MILIEU DU XIX^e S. : UN TERRITOIRE DE BOIS ET DE LANDES



> La **carte de Belleyme (1785)** donne les mêmes informations que celle de Cassini. Elle la complète par la figuration des limites de la paroisse (en pointillé noir), très géométriques à l'Ouest, ce qui tend à penser qu'elles ne sont pas clairement définies (Martignas étant à cheval sur deux feuilles de la carte, les limites ne sont pas figurées sur la feuille du Nord).

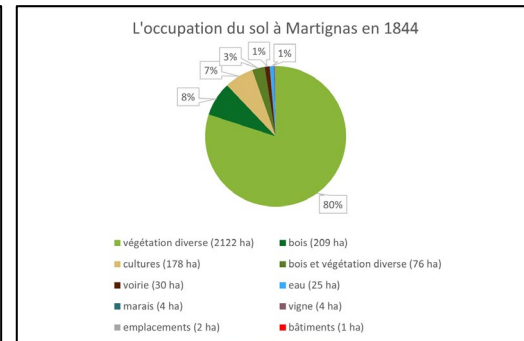
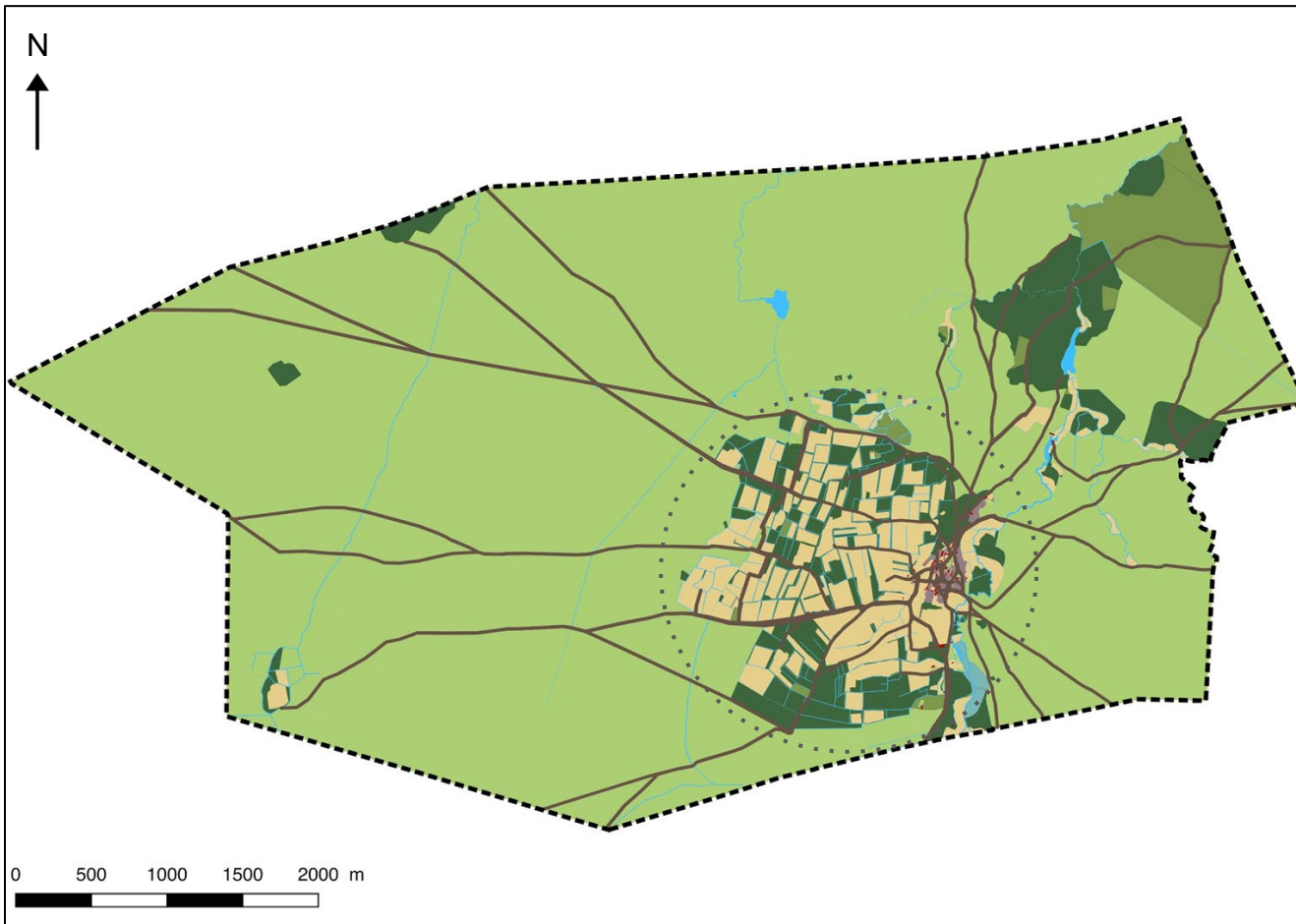
Le territoire de Martignas, d'après la carte de Belleyme (1785)

I- MARTIGNAS JUSQU'AU MILIEU DU XIX^e S. : UN TERRITOIRE DE BOIS ET DE LANDES



L'occupation du sol de Martignas, d'après les plans et états de section du cadastre de 1844

I- MARTIGNAS JUSQU'AU MILIEU DU XIX^e S. : UN TERRITOIRE DE BOIS ET DE LANDES



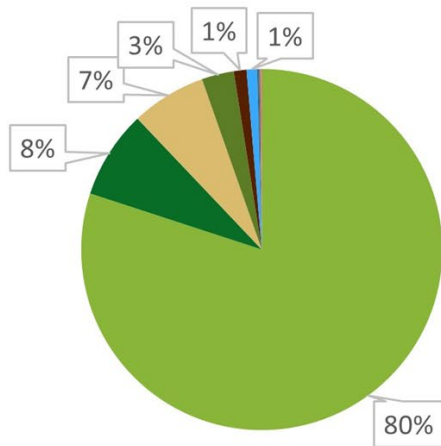
Légende

- Bois
- Bois et végétal
- Végétal (Landes)
- Eau
- Marais
- Cultures
- Arbo-viticole
- Voirie
- Bâti
- Emplacements

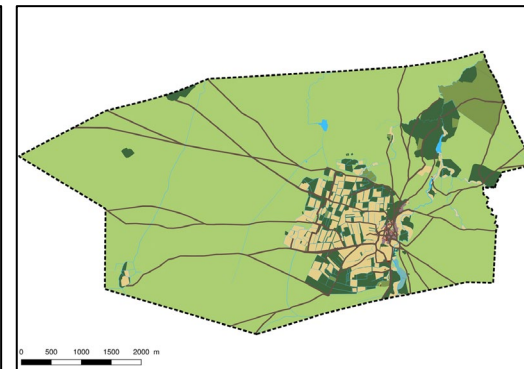
L'occupation du sol de Martignas, d'après le cadastre de 1844 (légende simplifiée)

I- MARTIGNAS JUSQU'AU MILIEU DU XIX^e S. : UN TERRITOIRE DE BOIS ET DE LANDES

L'occupation du sol à Martignas en 1844



■ végétation diverse (2122 ha)	■ bois (209 ha)
■ cultures (178 ha)	■ bois et végétation diverse (76 ha)
■ voirie (30 ha)	■ eau (25 ha)
■ marais (4 ha)	■ vigne (4 ha)
■ emplacements (2 ha)	■ bâtiments (1 ha)

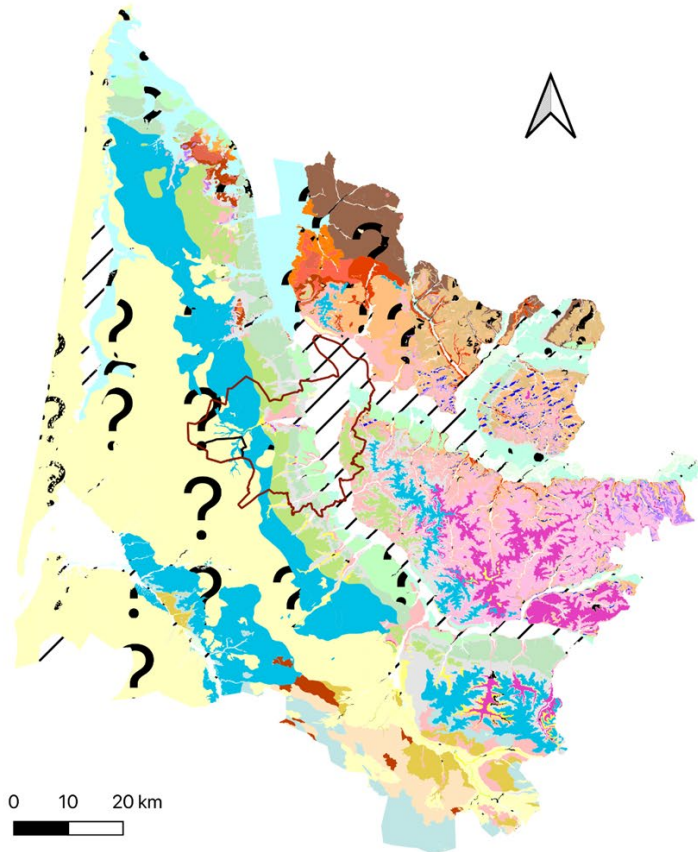


Légende

■ Bois
■ Bois et végétal
■ Végétal (Landes)
■ Eau
■ Marais
■ Cultures
■ Arbo-viticole
■ Voirie
■ Bâti
■ Emplacements

L'occupation du sol à Martignas en 1844

I- MARTIGNAS JUSQU'AU MILIEU DU XIX^e S. : UN TERRITOIRE DE BOIS ET DE LANDES

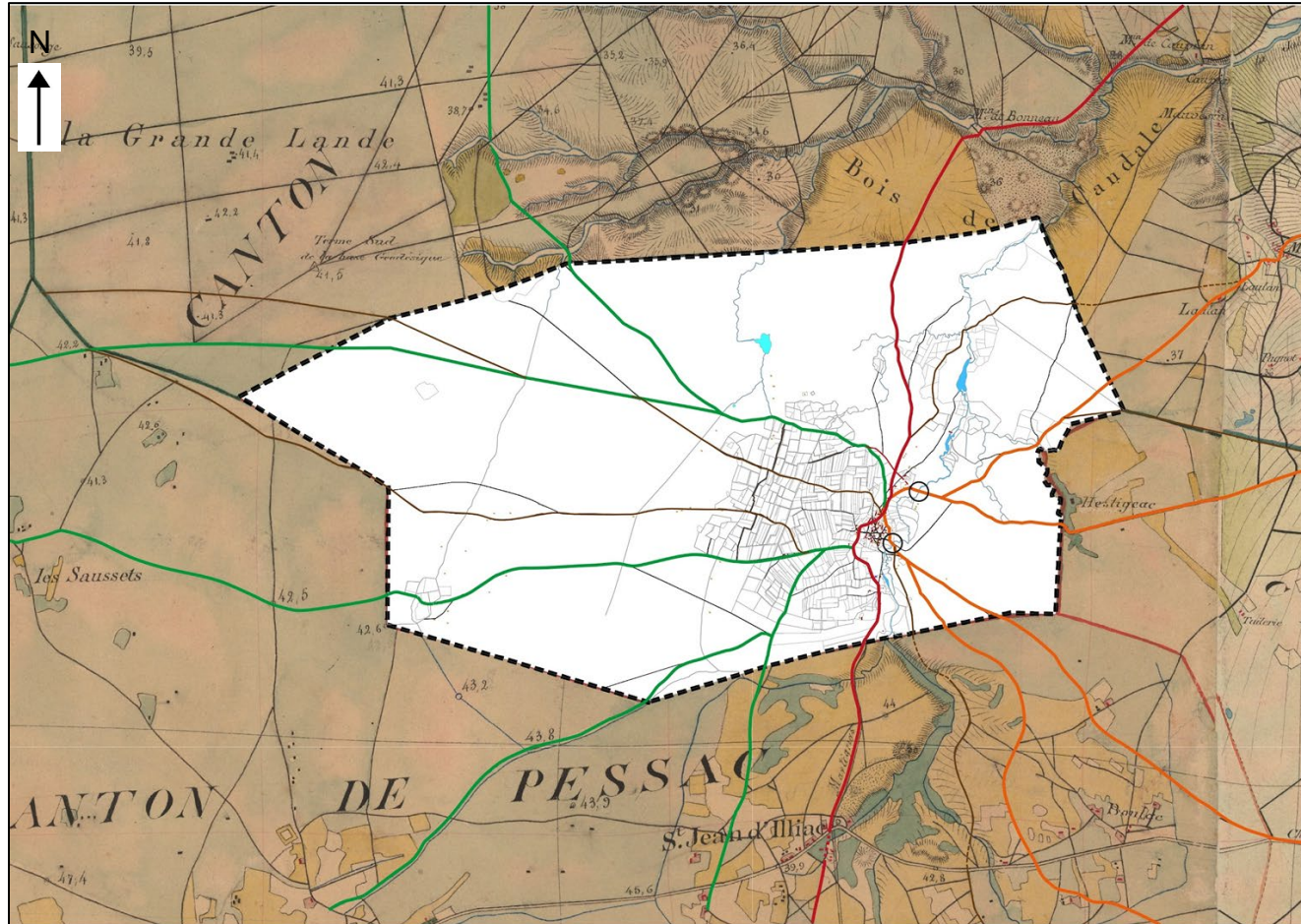


> Cette végétation de lande s'explique par la couverture géologique de la commune, constituée pour l'essentiel de sables des Landes (en jaune), soit, selon la nomenclature de la carte du BRGM, des "sables éoliens homométriques jaunâtres à blancs à paléosols noirs et ferricrètes rougeâtres" datant du Pléistocène (soit entre 2,58 millions d'années et 11.700 ans avant le présent) ;

> Le long des cours d'eau, le sous-sol est constitué d'un mélange de sables grossiers et de graviers blancs grisâtres à lentilles d'argiles (formation de Belin, Ft(Bn), en bleu), qui forment des corridors plus ou moins épais.

Le territoire de Martignas sur la carte géologique (Source : BRGM)

I- MARTIGNAS JUSQU'AU MILIEU DU XIX^e S. : UN TERRITOIRE DE BOIS ET DE LANDES



> L'analyse du réseau viarie montre que le bourg de Martignas est situé au carrefour de plusieurs voies, le désignant comme un point de passage obligé en raison de deux ponts sur la Jalle (cercles noirs). On distingue :

1- Une voie nord/Sud qui longe la Jalle depuis Saint-Jean-d'Ilhac vers Saint-Médard-en-Jalle (en rouge) ;

2- Un chevelu de voies qui, depuis les villages de l'Ouest, convergent vers le bourg de Martignas, formant une grande patte d'oie (en vert) ;

3- Plusieurs voies qui rayonnent depuis Martignas en direction de Saint-Médard-en-Jalle, Mérignac et Bordeaux (en orange).

Le réseau viarie de Martignas, d'après le plan cadastral de 1844 et la carte d'Etat-Major de 1847



I- MARTIGNAS JUSQU'AU MILIEU DU XIX^e S. : UN TERRITOIRE DE BOIS ET DE LANDES



> L'élargissement de la focale permet de comparer le réseau viaire polarisé par le bourg de Martignas (en rouge) avec celui convergeant vers Bordeaux (en violet) ;

> L'éloignement relatif du bourg de Martignas par rapport à Bordeaux (15 kilomètres à vol d'oiseau) lui permet de polariser le réseau viaire local ;

> A l'échelle de cette fenêtre d'observation, Martignas apparaît ainsi comme un lieu central secondaire.

Le réseau viaire de Martignas au regard de celui de Bordeaux : un lieu central secondaire

II- UNE AURÉOLE AGRICOLE SUR LA LANDE : ORIGINE ET MORPHOLOGIE



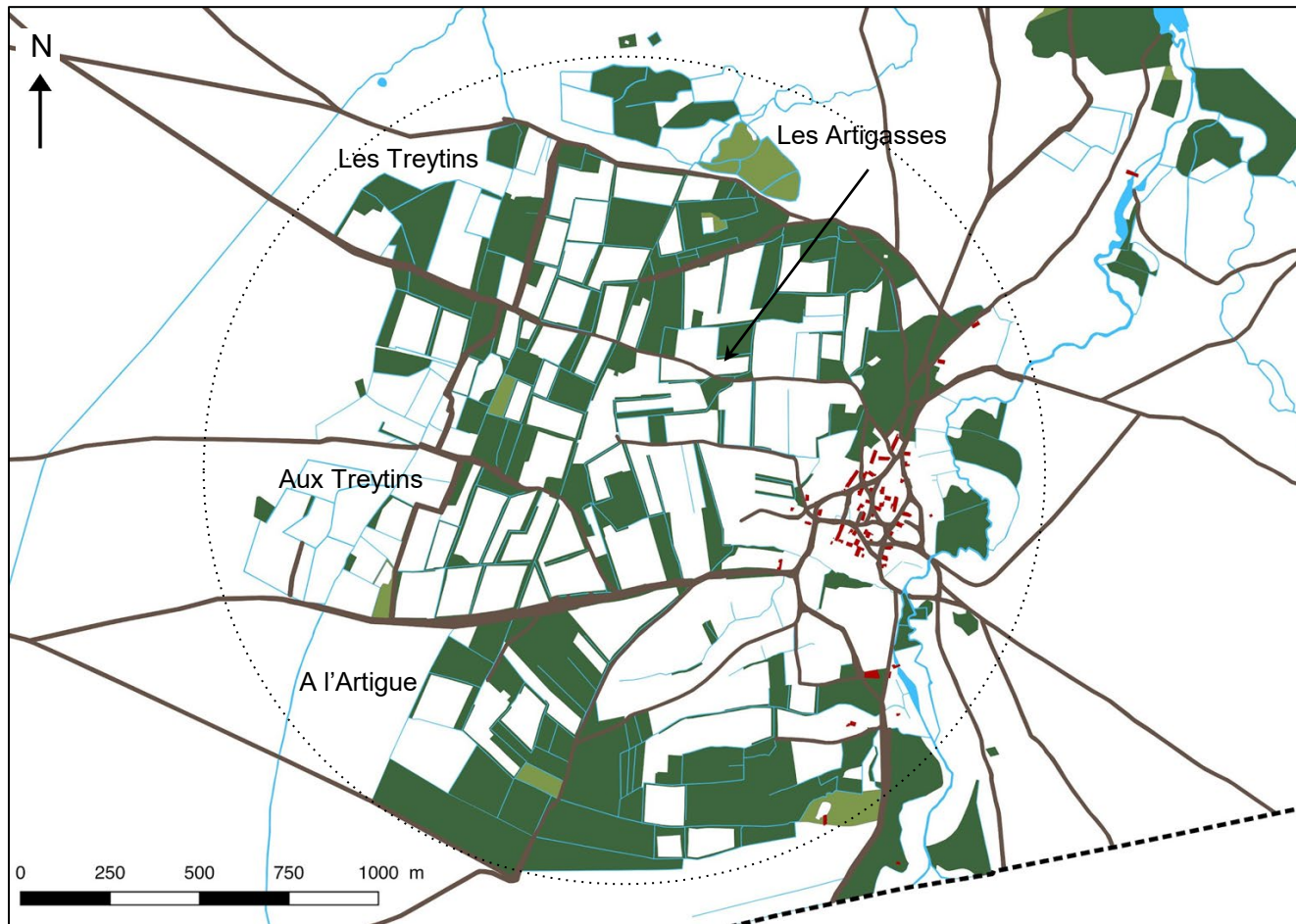
> Au milieu de la lande apparaît une enclave agricole, constituée de terres agricoles et de bois mélangés, en bordure de laquelle se trouve le bourg de Martignas ;

> Cette enclave peut être interprétée comme la relique d'un ancien bois défriché.

Légende

- Voirie
- Arbo-viticole
- Bâti
- Bois
- Bois et végétal
- Cultures
- Eau
- Emplacement
- Marais

II- UNE AURÉOLE AGRICOLE SUR LA LANDE : ORIGINE ET MORPHOLOGIE



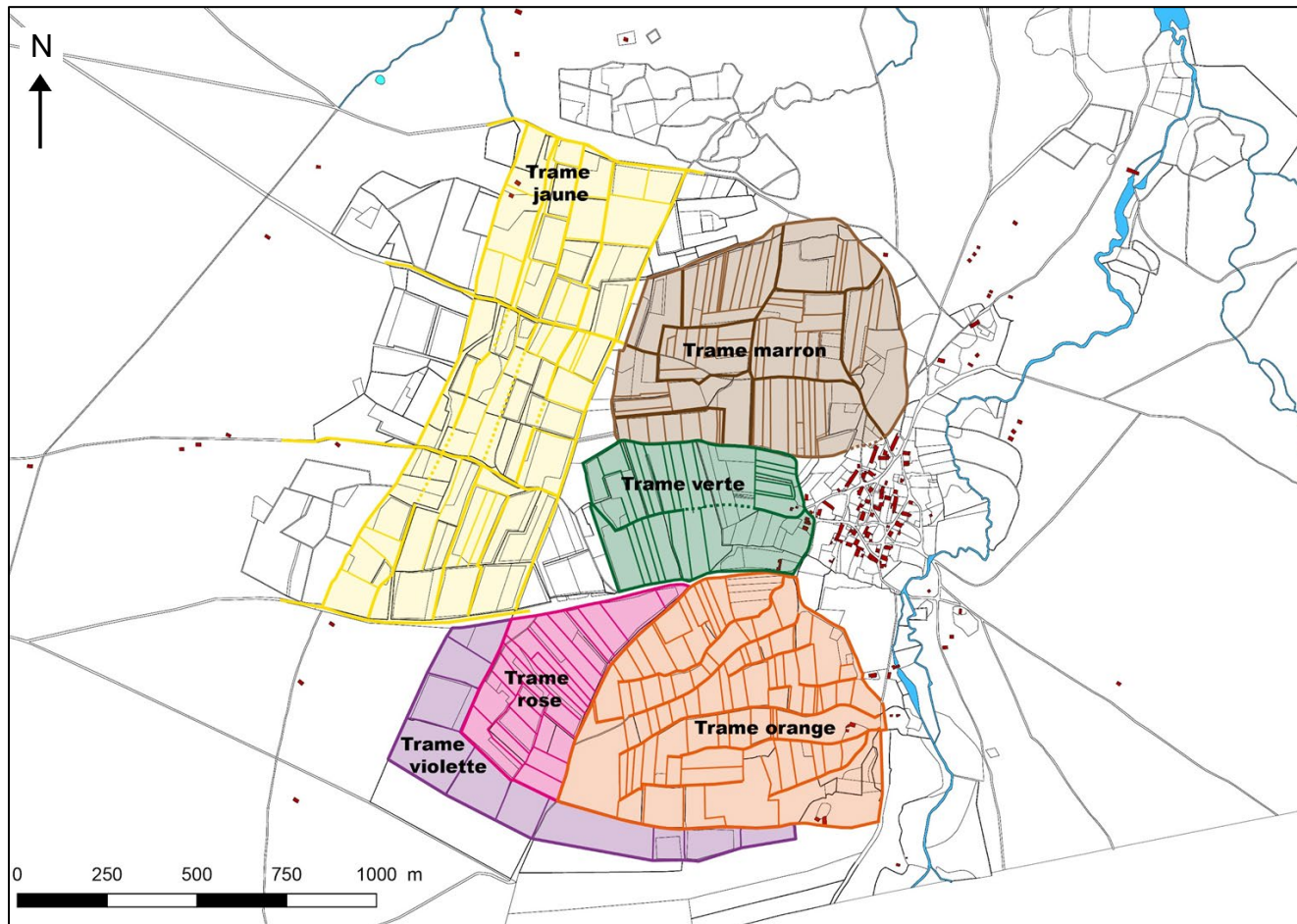
> Outre les parcelles de terres labourables qui jouxtent les bois, plusieurs toponymes désignent des lieux qui, au moment où ils ont été ainsi appelés, venaient d'être défrichés ;

> On relève également la présence de nombreuses limites boisées, en particulier au Nord-Ouest, qui forment des lisières épaisses autour de certaines parcelles de terres.

Légende

- Voirie
- Bâti
- Bois
- Bois et végétal
- Eau

II- UNE AURÉOLE AGRICOLE SUR LA LANDE : ORIGINE ET MORPHOLOGIE



> L'analyse des formes permet d'identifier plusieurs trames et de comprendre les étapes de ce défrichement. On distingue :

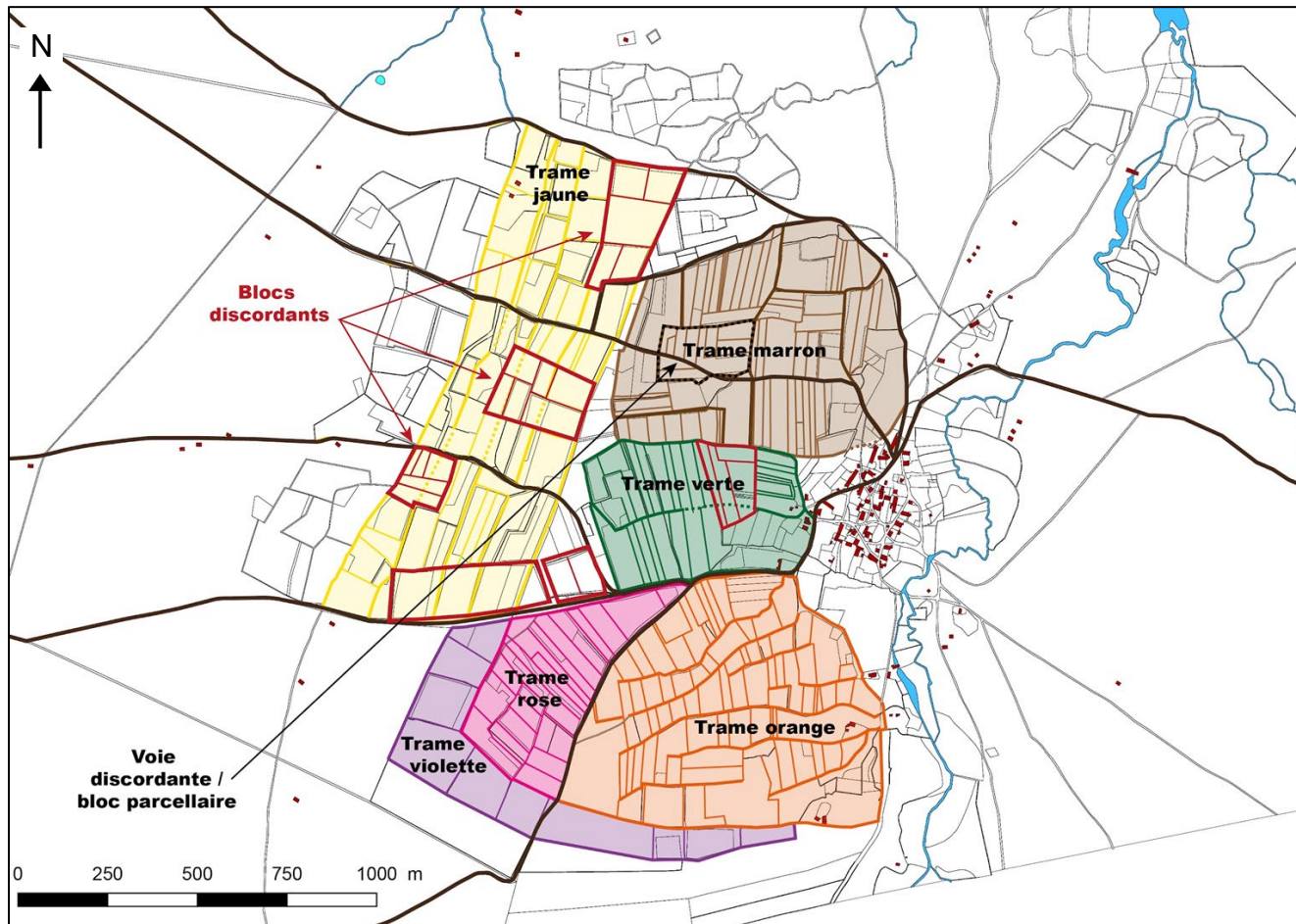
1- Au Nord-Est, une grande forme patatoïde découpée en quartiers (trame marron) ;

2- Au centre, un bloc subdivisé en deux quartiers, chacun découpé en fines lanières (trame verte) ;

3- Au Sud, un bloc compact formé de trois trames (orange, rose et violette) différemment agencées et organisées, emboîtées les unes dans les autres ;

4- A l'Ouest, quatre bandes parallèles d'environ 100/110 mètres de large, délimitées par des chemins d'orientation Sud-Ouest/Nord-Est (trame jaune) ;

II- UNE AURÉOLE AGRICOLE SUR LA LANDE : ORIGINE ET MORPHOLOGIE



> L'examen de la relation des voies (en marron foncé) avec ces trames montre qu'elles ne sont jamais discordantes avec elles, soit qu'elles les enveloppent, soit qu'elles les contournent ;

> Une seule voie fait exception, qui traverse la trame marron en diagonale ; elle apparaît donc postérieure au bloc parcellaire ;

> Même si on ne peut pas les dater, on peut établir une chronologie relative de ces formes, les trames marron, verte et orange étant plus anciennes que les trames jaune et violette, beaucoup plus régulière ;

> Ici et là, des quartiers discordants apparaissent (en rouge), qui prouvent que la fabrication de l'espace est un processus dynamique.

II- UNE AURÉOLE AGRICOLE SUR LA LANDE : ORIGINE ET MORPHOLOGIE



> Le bourg de Martignas est situé en bordure de l'auréole agricole, peut être pour préserver les sols cultivables ;

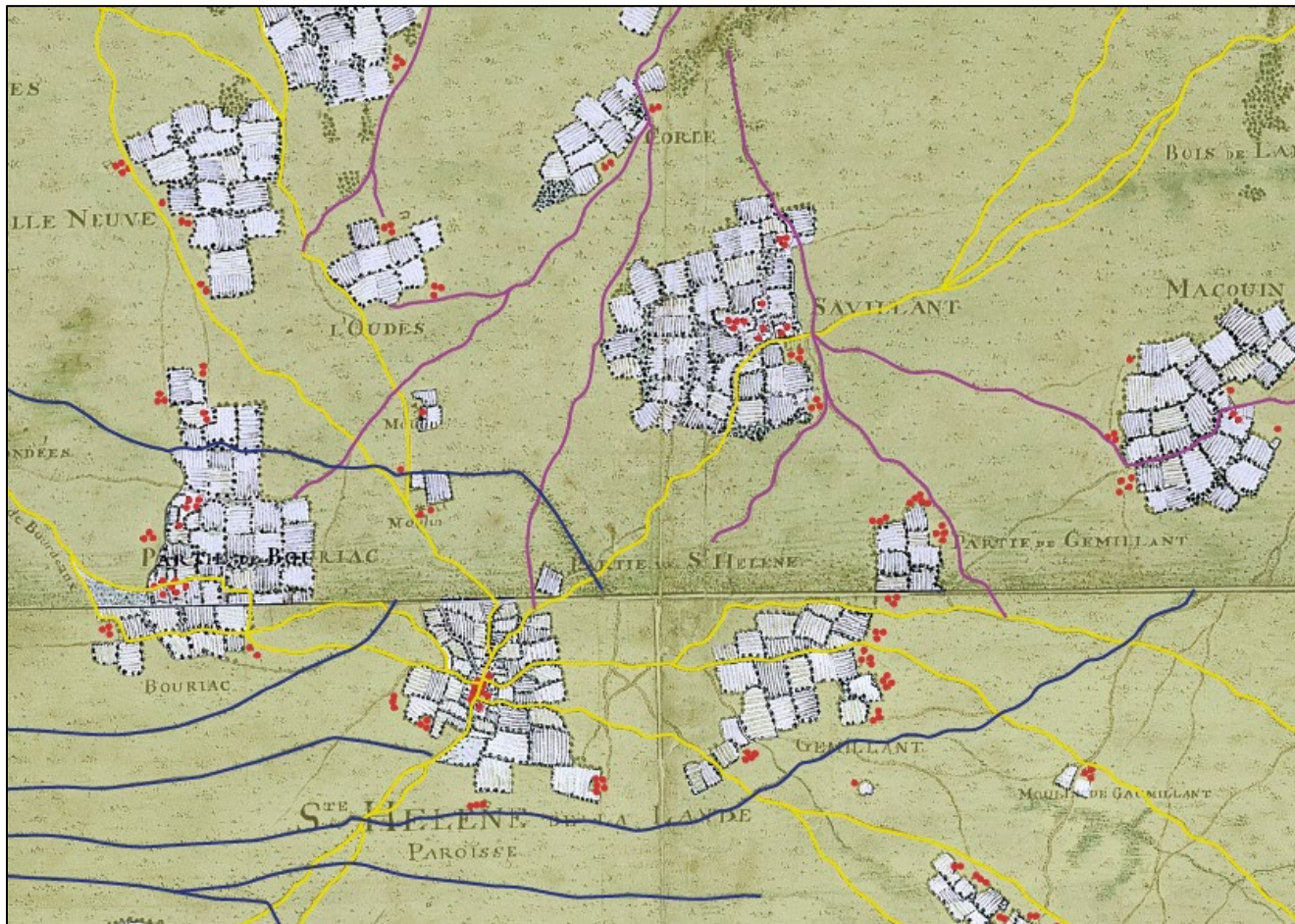
> Il s'agit là d'une disposition assez commune que l'on rencontre dans de nombreux villages et hameaux de la lande.

Légende

- Voirie
- Arbo-viticole
- Bâti
- Bois
- Bois et végétal
- Cultures
- Eau
- Emplacement
- Marais

L'auréole agricole et le bourg de Martignas, d'après les plans et états de section du cadastre de 1844

II- UNE AURÉOLE AGRICOLE SUR LA LANDE : ORIGINE ET MORPHOLOGIE

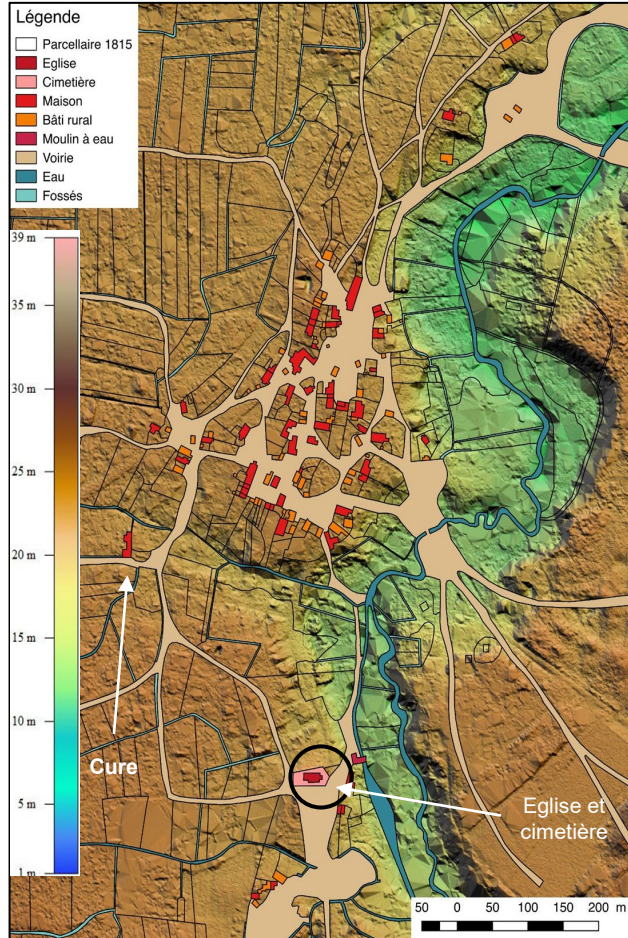


> On l'observe ainsi sur la carte de Masse (1724), comme par exemple sur la paroisse de Sainte-Hélène où l'on voit que le bâti est disposé majoritairement en bordure des terres agricoles, plus rarement à l'intérieur des quartiers agricoles ;

> Ici, comme à Martignas, l'hypothèse de terres gagnées par défrichement d'anciens bois peut être posée.

Relevé des quartiers d'habitats de la paroisse de Sainte-Hélène, d'après la carte de Masse (1724)

III- MOBILITÉ ET PLASTICITÉ DU BOURG À L'ÉPOQUE MODERNE



Le bourg de Martignas en 1815 reporté sur le MNT

> **Le plan cadastral de 1815** permet de réaliser une analyse fine de la morphologie du bourg de Martignas :

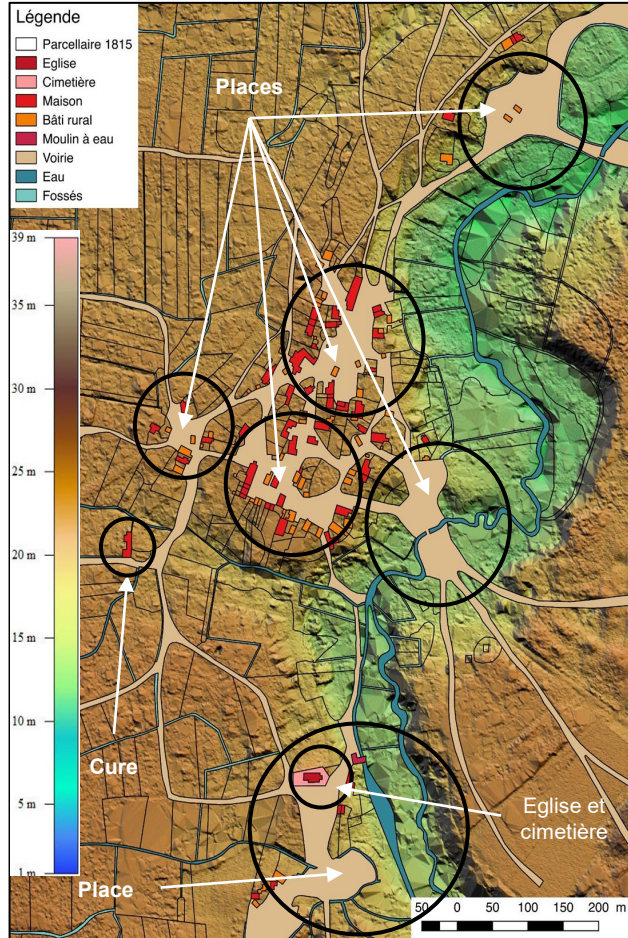
1- Le report du plan ancien sur le Modèle Numérique de Terrain (MNT) actuel permet de constater que la Jalle, en bordure de laquelle est implanté le bourg, a incisé largement et profondément le substrat. Au Sud, le bourg est limité par le talweg d'un petit ruisseau (appelé Rouille sur les plans du XX^e siècle) ;

2- Le bourg est relativement aggloméré, constitué d'une soixantaine de bâtiments, dont les états de section des propriétés bâties du cadastre indiquent qu'ils se répartissent entre maisons d'habitation (en rouge) et bâtiments à usage agricole (en orange) ;

3- En dépit de ce caractère aggloméré, aucune polarité, castrale ou ecclésiale, n'apparaît (l'église et le cimetière sont isolés au Sud, à environ 500 mètres du bourg et la Cure, à environ 300 mètres au Sud-Ouest) et aucune cohérence ne se dégage de la lecture immédiate du plan ;

4- Aucune forme pouvant évoquer une clôture, une enceinte ou une fortification ne peut non plus être mise en évidence par l'analyse ;

III- MOBILITÉ ET PLASTICITÉ DU BOURG À L'ÉPOQUE MODERNE



Le bourg de Martignas en 1815 reporté sur le MNT

> **Le plan cadastral de 1815** permet de réaliser une analyse fine de la morphologie du bourg de Martignas :

1- Le report du plan ancien sur le Modèle Numérique de Terrain (MNT) actuel permet de constater que la Jalle, en bordure de laquelle est implanté le bourg, a incisé largement et profondément le substrat. Au Sud, le bourg est limité par le talweg d'un petit ruisseau (appelé Rouille sur les plans du XX^e siècle) ;

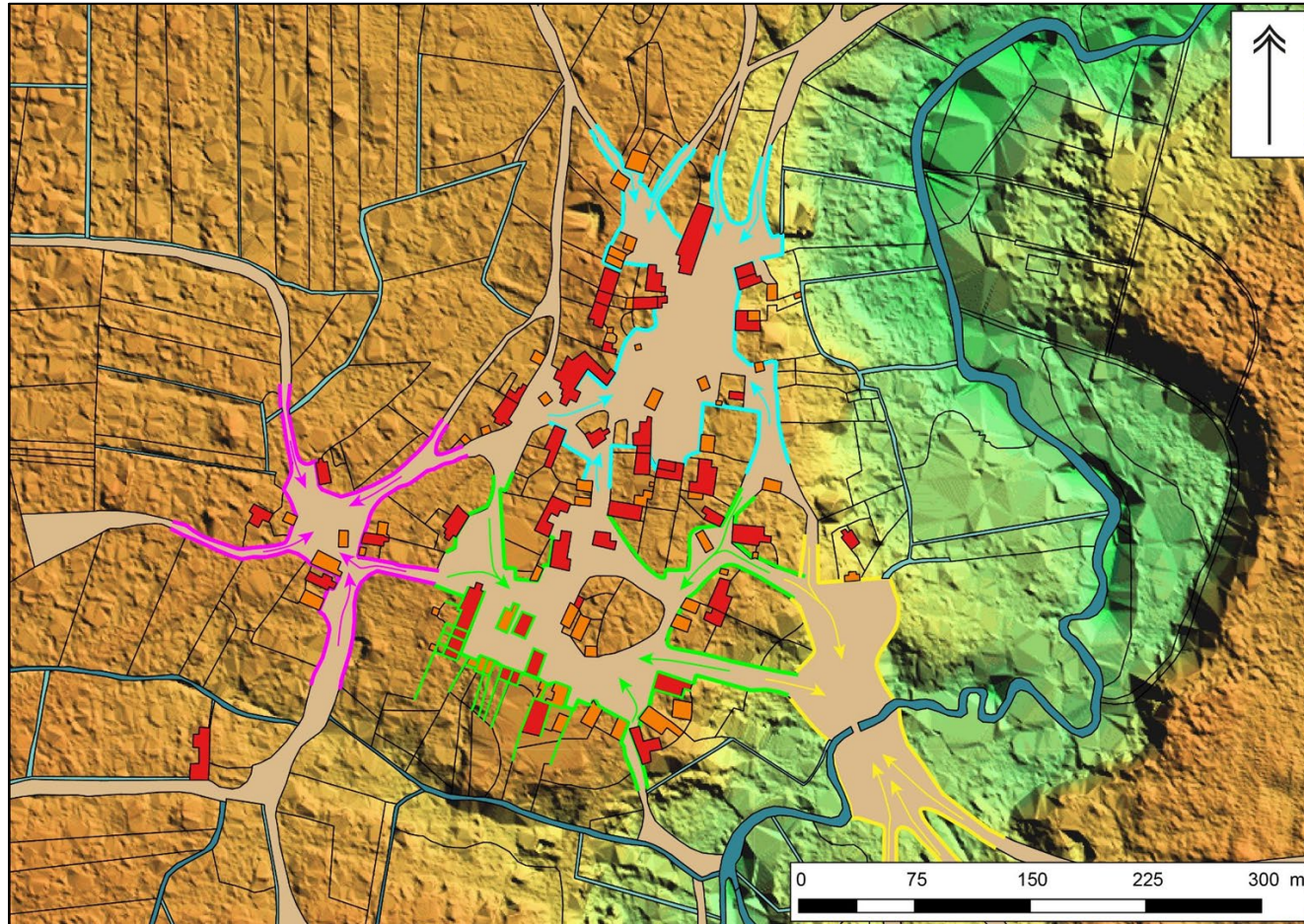
2- Le bourg est relativement aggloméré, constitué d'une soixantaine de bâtiments, dont les états de section des propriétés bâties du cadastre indiquent qu'ils se répartissent entre maisons d'habitation (en rouge) et bâtiments à usage agricole (en orange) ;

3- En dépit de ce caractère aggloméré, aucune polarité, castrale ou ecclésiastique, n'apparaît (l'église et le cimetière sont isolés au Sud, à environ 500 mètres du bourg et la Cure, à environ 300 mètres au Sud-Ouest) et aucune cohérence ne se dégage de la lecture immédiate du plan ;

4- Aucune forme pouvant évoquer une clôture, une enceinte ou une fortification ne peut non plus être mise en évidence par l'analyse ;

5- On note, en revanche, plusieurs places de forme irrégulière, certaines relativement vastes, qui sont disposées à l'intérieur et autour du bourg.

III- MOBILITÉ ET PLASTICITÉ DU BOURG À L'ÉPOQUE MODERNE



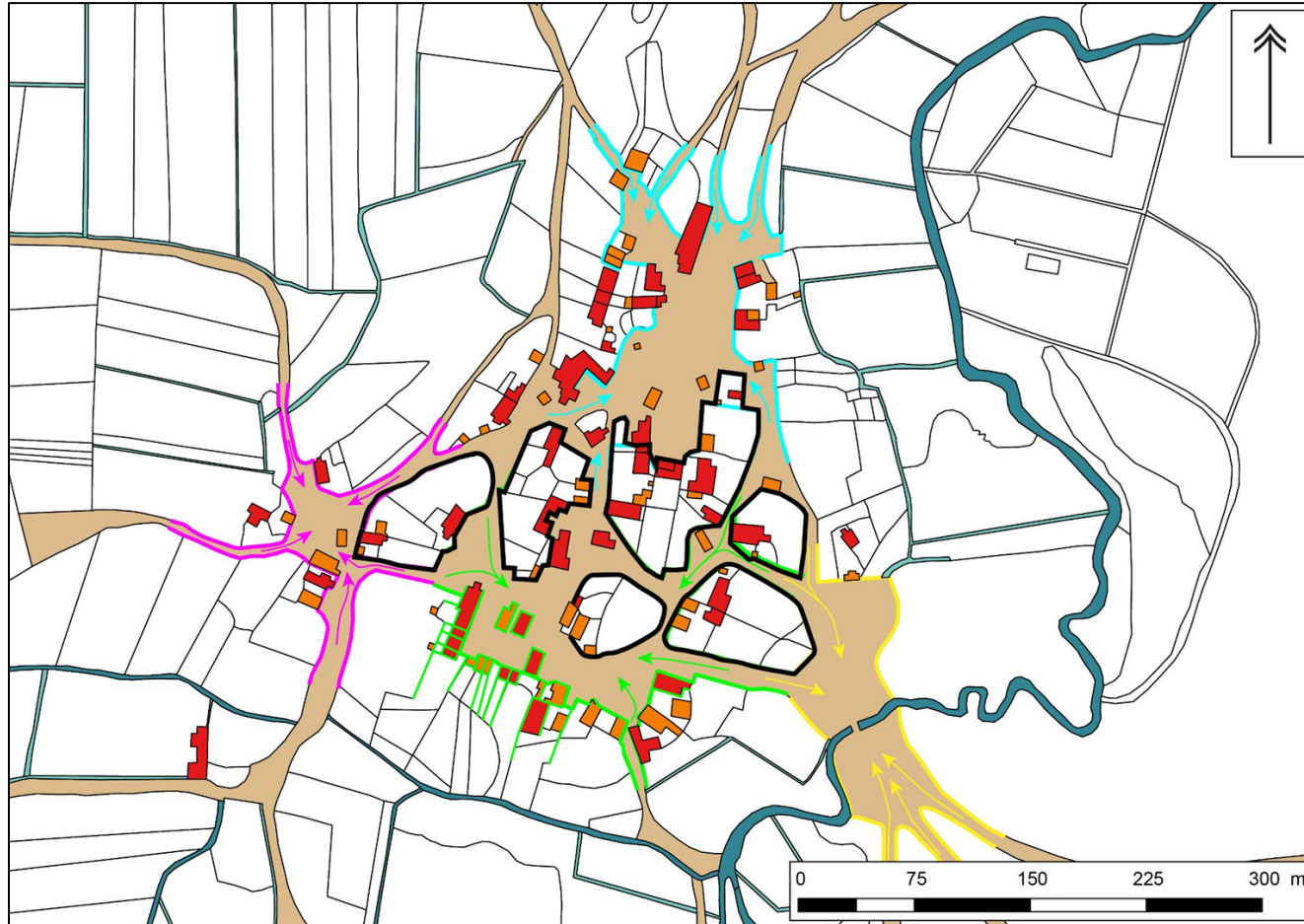
> En resserrant la focale sur le bourg, on peut identifier quatre places, délimitées en rose, vert, bleu et jaune ;

> Ces places se trouvent au carrefour des voies et chemins qui convergent vers Martignas. Leur forme très irrégulière, qui ne procède donc pas d'un ordonnancement, pourrait résulter de la divagation des troupeaux de moutons qui, après avoir brouté sur la lande alentours, étaient ramenés le soir dans les bergeries du bourg ;

> La place délimitée en vert semble, elle, avoir été régularisée, son tracé méridional étant plus géométrique ;

Les places du bourg de Martignas, d'après le plan cadastral de 1815 (report sur le MNT)

III- MOBILITÉ ET PLASTICITÉ DU BOURG À L'ÉPOQUE MODERNE



> Martignas apparaît ainsi, au début du XIX^e siècle, comme un bourg poly-centré ;

> Si aucune fonction administrative ou religieuse n'est liée à ces centralités, une fonction commerciale, attestée par les textes du XVIII^e siècle, pourrait être associée à l'une ou l'autre de ces places ;

> Entre les places vertes et bleues, six quartiers, de forme plus ou moins ovoïde, semblent avoir été "découpés" sur l'espace public (en noir) ;

> Le bâti est disposé autour des places et parfois même sur les places ;

Les places du bourg de Martignas, d'après le plan cadastral de 1815

III- MOBILITÉ ET PLASTICITÉ DU BOURG À L'ÉPOQUE MODERNE



> Les états de section du cadastre permettent d'identifier les cultures pratiquées au début du XIX^e siècle dans le secteur du bourg :

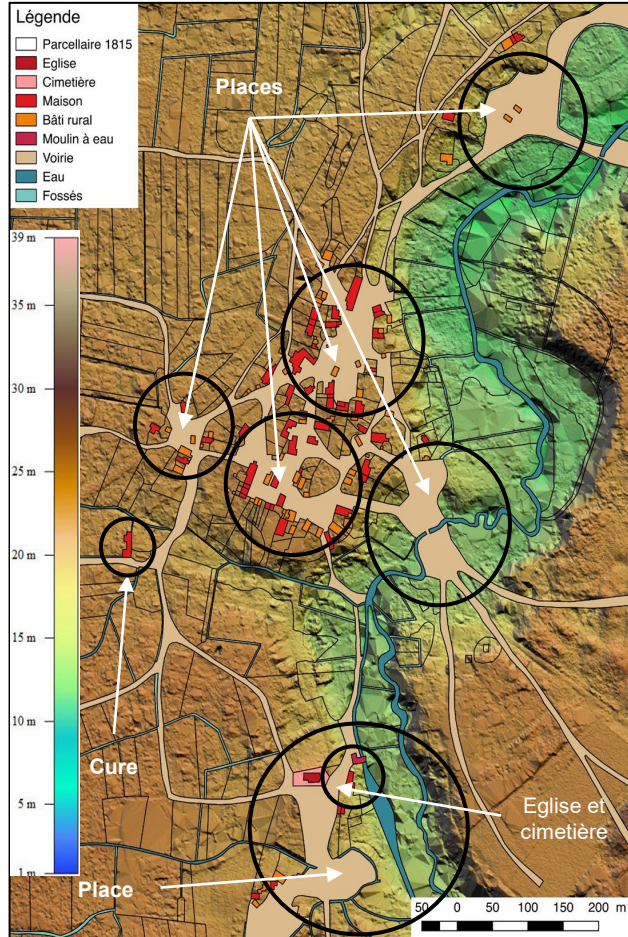
1- Plusieurs parcelles de vigne forment une ceinture autour du bourg (en violet), elle même bordée à l'Est par un corridor de prés qui sont implantés dans le lit majeur de la Jalle ;

2- A proximité immédiate des maisons, les parcelles sont occupées majoritairement par des emplacements liés aux bâtiments (allées, cours, dégagements, etc.) et par des jardins ;

3- A l'Ouest, on trouve les premières parcelles de terres cultivées en seigle et millet.

Les cultures pratiquées en 1815 dans le bourg de Martignas, d'après le plan cadastral ancien

III- MOBILITÉ ET PLASTICITÉ DU BOURG À L'ÉPOQUE MODERNE

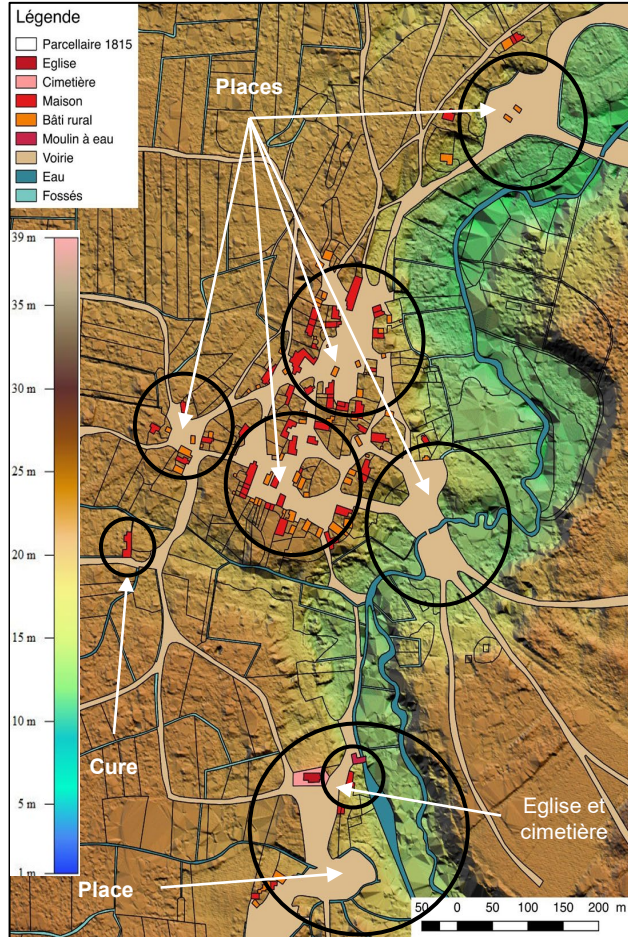


> Cette analyse du plan cadastral de 1815 peut être utilement mise en regard de la notice que l'abbé Baurein (1713-1790) a consacrée à la paroisse de Martignas dans le tome 1 de ses *Variétés bordelaises* (1784). Deux points, directement en lien avec la morphologie du bourg et sa dynamique, peuvent être relevés :

1- L'organisation originale de la morphologie du bourg et de la disposition des maisons dans l'espace : *“Les maisons ne sont pas contiguës les unes aux autres, mais elles ont chacune un espace suffisant qui les sépare les unes des autres et qui sert leurs aisances. Ce bourg n'a rien des incommodités qu'on remarque dans la plupart des bourgs des autres paroisses. Les habitations, quoique rassemblées, n'y forment point d'alignement, elles y sont éparses et d'un accès facile, soit pour les personnes, soit pour les bestiaux, et particulièrement pour les troupeaux de bêtes à laine qu'on y élève”* ;

Le bourg de Martignas en 1815 reporté sur le MNT

III- MOBILITÉ ET PLASTICITÉ DU BOURG À L'ÉPOQUE MODERNE



> Cette analyse du plan cadastral de 1815 peut être utilement mise en regard de la notice que l'abbé Baurein (1713-1790) a consacrée à la paroisse de Martignas dans le tome 1 de ses *Variétés bordelaises* (1784). Deux points, directement en lien avec la morphologie du bourg et sa dynamique, peuvent être relevés :

2- Le glissement progressif du bourg, primitivement situé autour de l'église Notre-Dame et de son cimetière, à environ 500 mètres vers le Nord, provoquant une désertion du bâti alentours : *“Le bourg actuel, dans lequel est placée la majeure partie des habitations de cette paroisse, est au Nord de l'église dans un terroir de graves. [...] L'église est comme isolée et placée à l'extrémité méridionale du bourg de Martignas, qui a été insensiblement transporté à l'endroit où il est à présent, comme beaucoup plus spacieux que l'ancien qui existait auprès et au couchant de cette paroisse”*.

Le bourg de Martignas en 1815 reporté sur le MNT

III- MOBILITÉ ET PLASTICITÉ DU BOURG À L'ÉPOQUE MODERNE



> Sur la carte de Masse (1724), on constate que quelques habitations subsistent encore à proximité de l'église Notre-Dame, mais que l'essentiel du bâti se trouve déjà plus au Nord. Le processus de translation/désertion du bourg décrit par l'abbé Baurein est encore en cours au début du XVIII^e siècle. Il est en revanche achevé au début du XIX^e siècle comme le montre le plan de 1815.

Le bourg de Martignas, d'après la carte de Masse 1724

III- MOBILITÉ ET PLASTICITÉ DU BOURG À L'ÉPOQUE MODERNE

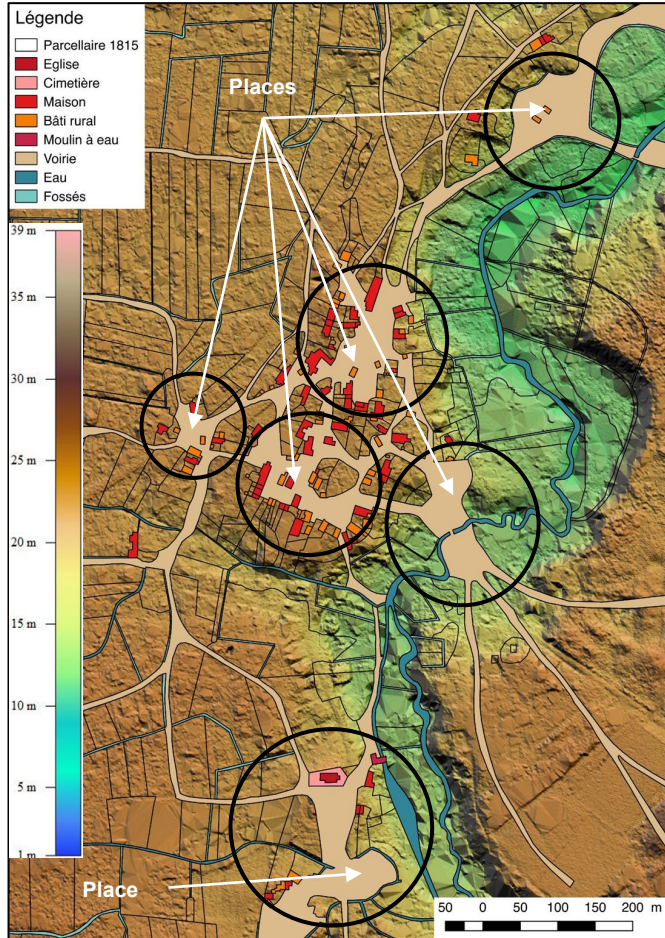


Plan du bourg de Martignas en 1724

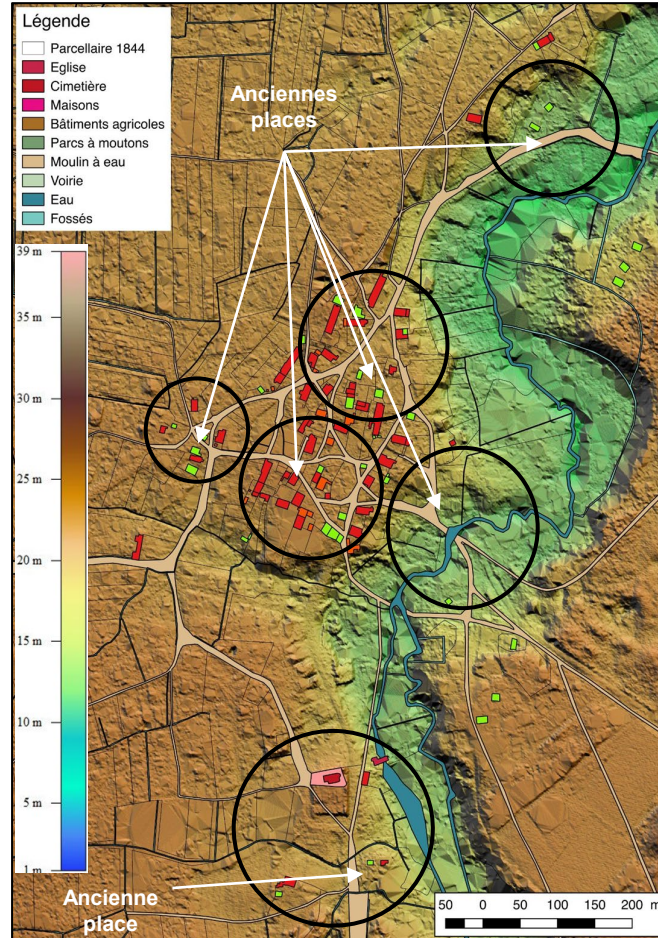
> On pose l'hypothèse que cette translation/désertion du bourg primitif de Martignas vers le Nord est liée à l'émergence d'un nouvel attracteur. La carte de Masse en suggère au moins deux qui sont les carrefours des voies de grand parcours et le pont sur la Jalle.

> L'abbé Baurein en suggère un autre, une place de marché : *“ C'est dans cette paroisse que passent les bouviers de la côte de Lège lorsqu'ils apportent dans cette ville leurs huîtres dont on fait un cas particulier. Ils y ont même une station en sorte qu'il est aisé aux habitants de s'en pourvoir. D'ailleurs les bouviers de la paroisse de Lanton en Buch y passent aussi et s'y arrêtent également lorsqu'ils vont vendre les moules et les huîtres dans quelques paroisses placées à l'entrée du Médoc ”.*

III- MOBILITÉ ET PLASTICITÉ DU BOURG À L'ÉPOQUE MODERNE



Plan du bourg de Martignas en 1815

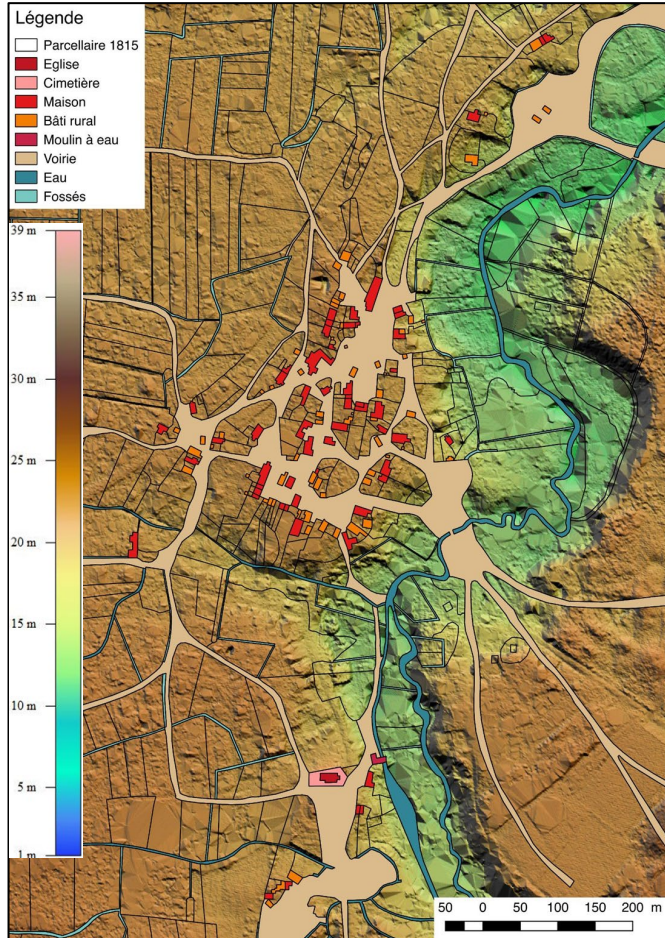


Plan du bourg de Martignas en 1844

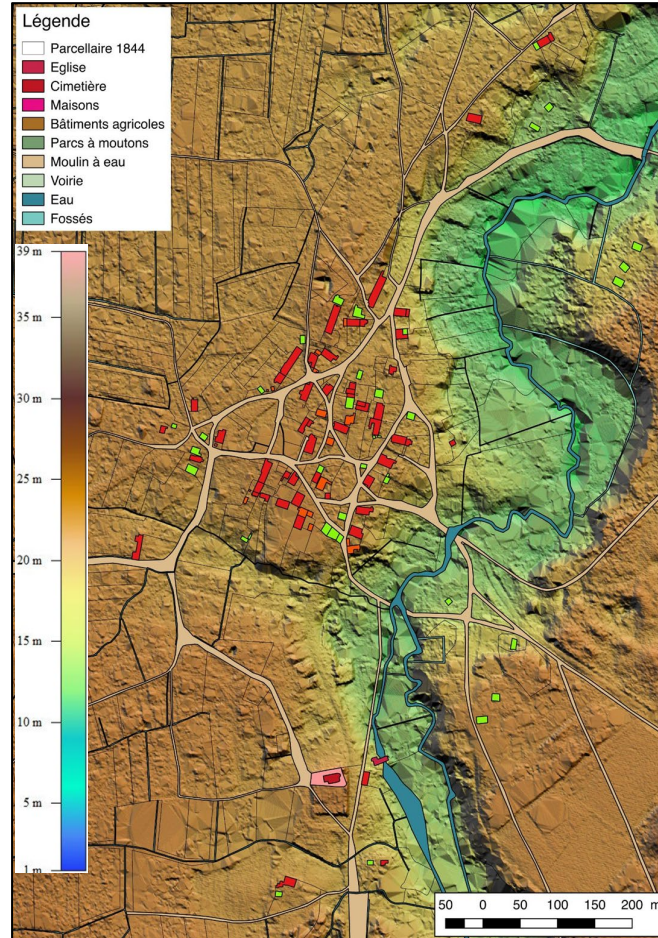
> Le plan cadastral de 1844 permet d'observer les changements qui se sont opérés dans la morphologie du bourg en l'espace d'une trentaine d'années :

1- On constate, d'abord, la disparition complète de toutes les places qui organisaient auparavant l'espace public ;

III- MOBILITÉ ET PLASTICITÉ DU BOURG À L'ÉPOQUE MODERNE



Plan du bourg de Martignas en 1815



Plan du bourg de Martignas en 1844

> Le plan cadastral de 1844 permet d'observer les changements qui se sont opérés dans la morphologie du bourg en l'espace d'une trentaine d'années :

1- On constate, d'abord, la disparition complète de toutes les places qui organisaient auparavant l'espace public ;

III- MOBILITÉ ET PLASTICITÉ DU BOURG À L'ÉPOQUE MODERNE



> L'emprise de ces places anciennes (en marron foncé) a été réduite au profit d'un tracé viaire beaucoup plus étroit (en marron clair) ;

Superposition des réseaux viaires de Martignas en 1844 (en marron clair) et 1815 (marron foncé)

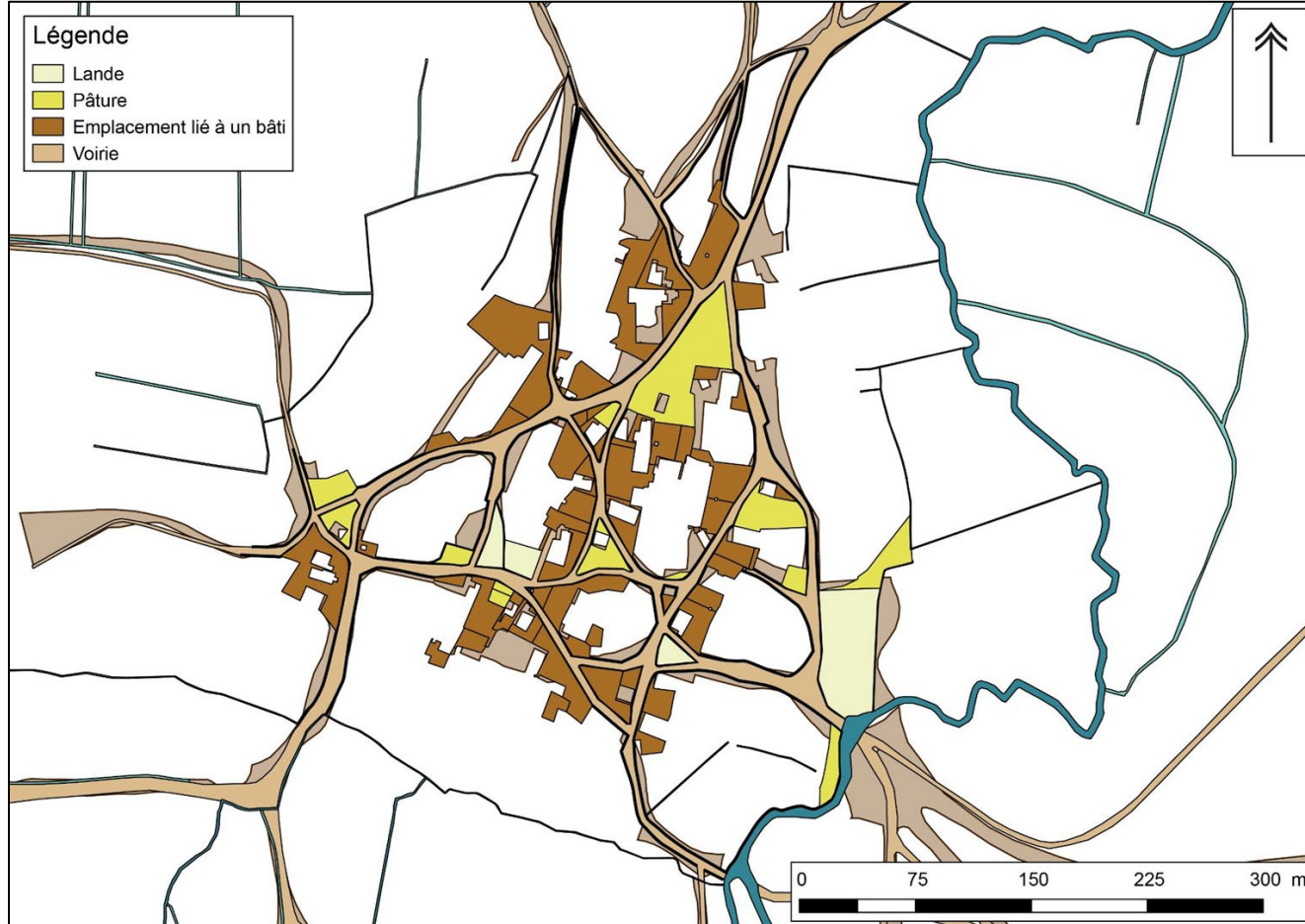
III- MOBILITÉ ET PLASTICITÉ DU BOURG À L'ÉPOQUE MODERNE



> Ce nouveau tracé viaire redessine le pourtour des quartiers centraux du bourg et permet d'en délimiter de nouveaux (en noir) comme l'îlot République, au centre ;

Délimitation des îlots créés par le nouveau tracé viaire (en noir)

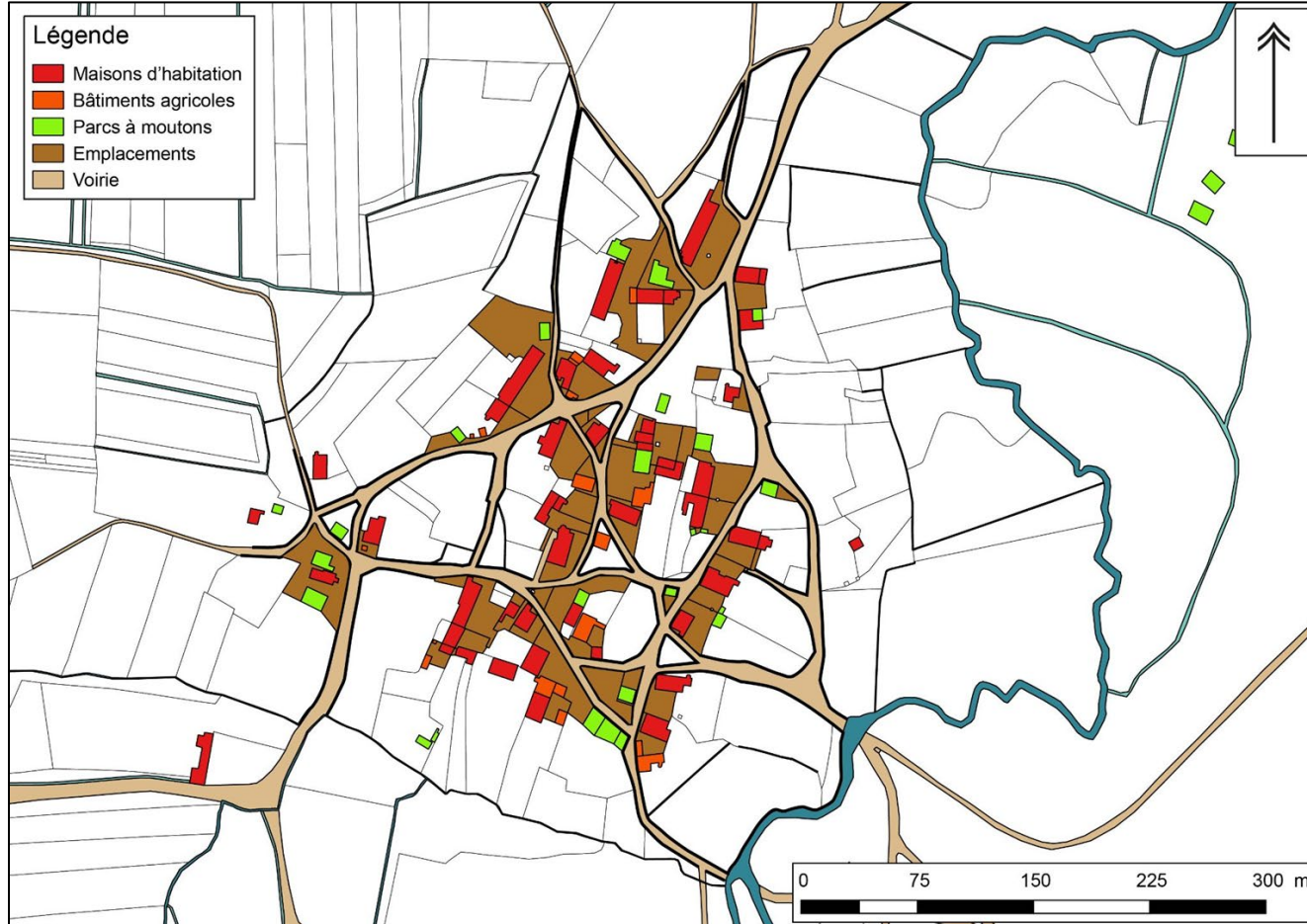
III- MOBILITÉ ET PLASTICITÉ DU BOURG À L'ÉPOQUE MODERNE



> Les parcelles gagnées sur les anciennes places sont occupées, pour l'essentiel, par des landes, des pâtures et des emplacements liés au bâti ;

Nature des parcelles gagnées sur les anciennes places (1815) : places liées au bâti, landes et pâture

III- MOBILITÉ ET PLASTICITÉ DU BOURG À L'ÉPOQUE MODERNE

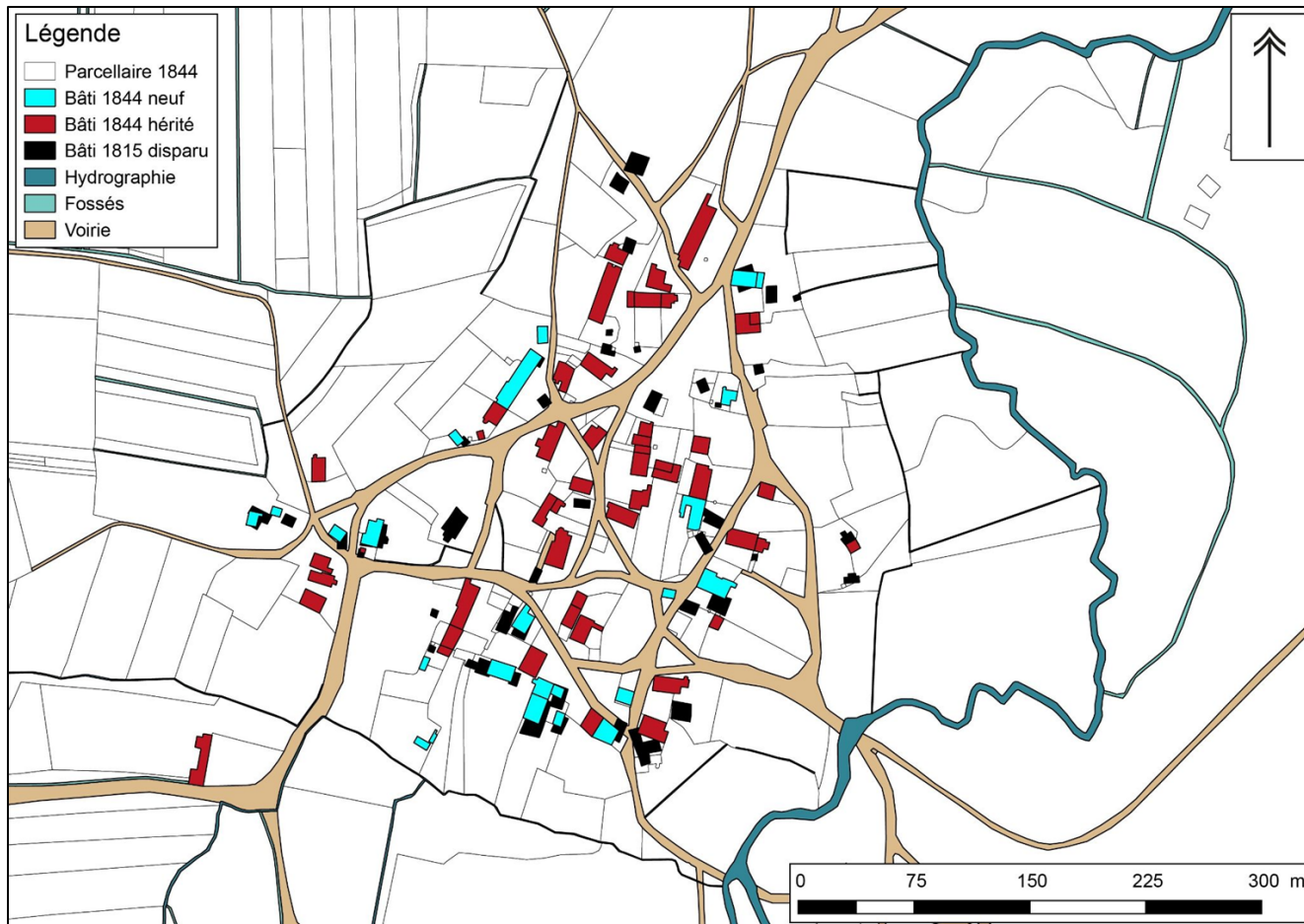


> Ce bâti est constitué de maisons (en rouge), de bâtiments agricoles (en orange) et de parcs à moutons (en vert) ;

> Tous les bâtiments jouxtent ou sont placés sur des emplacements (en marron) ;

Le bâti de Martignas, d'après le plan cadastral de 1844

III- MOBILITÉ ET PLASTICITÉ DU BOURG À L'ÉPOQUE MODERNE

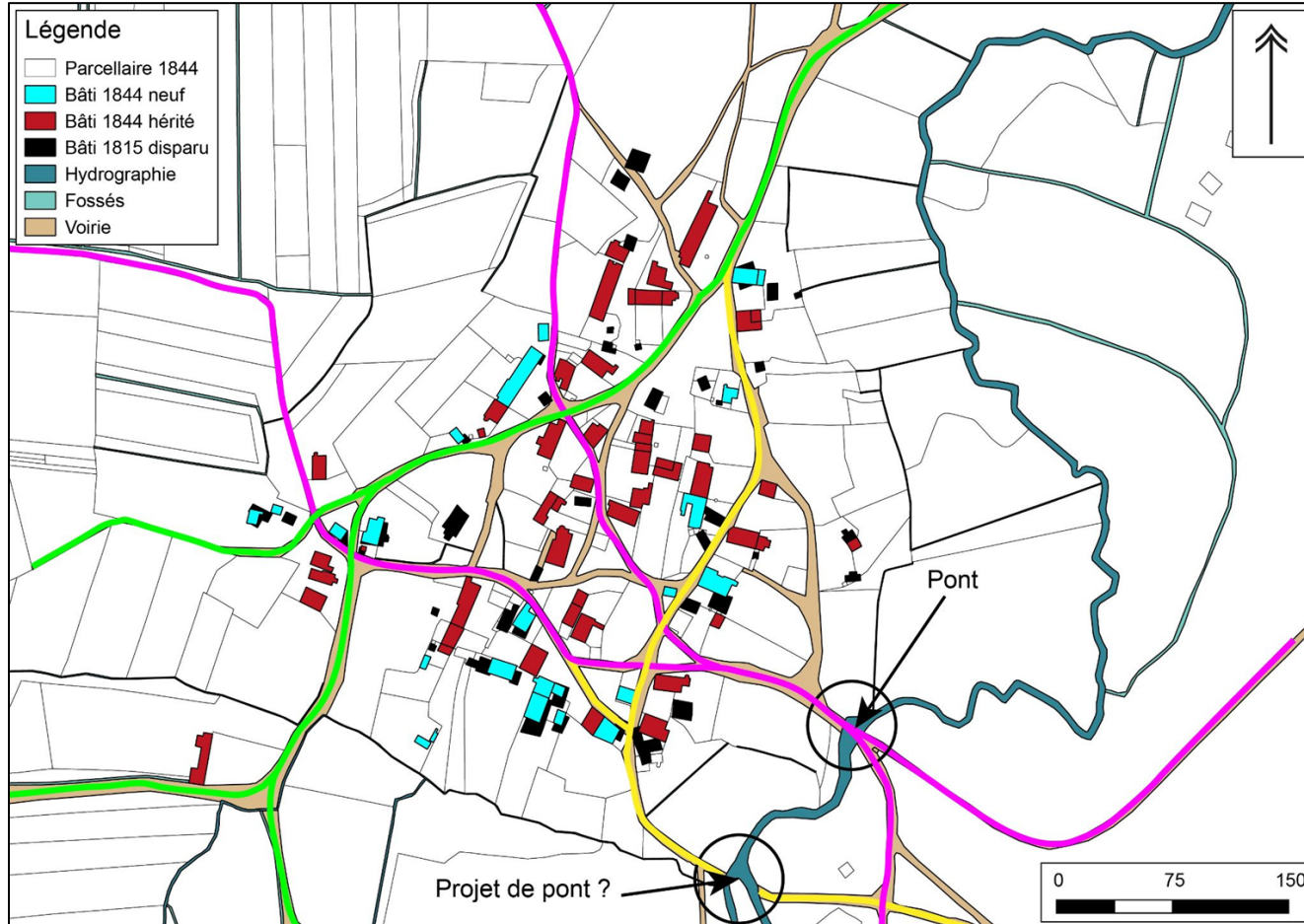


> Par rapport à 1815, le bâti connaît des transformations. Si la plupart des bâtiments anciens sont transmis, donc hérités (en rouge), d'autres sont détruits (en noir) et quelques uns sont construits ou reconstruits (en bleu turquoise), généralement en lieu et place de bâtiments anciens ;

> La plupart des bâtiments neufs se trouvent sur le pourtour du bourg, c'est-à-dire en bordure d'itinéraires qui sont renforcés ou qui émergent de la transformation du réseau viaire.

Carte du bâti de Martignas en 1844 (ancien disparu, hérité et neuf)

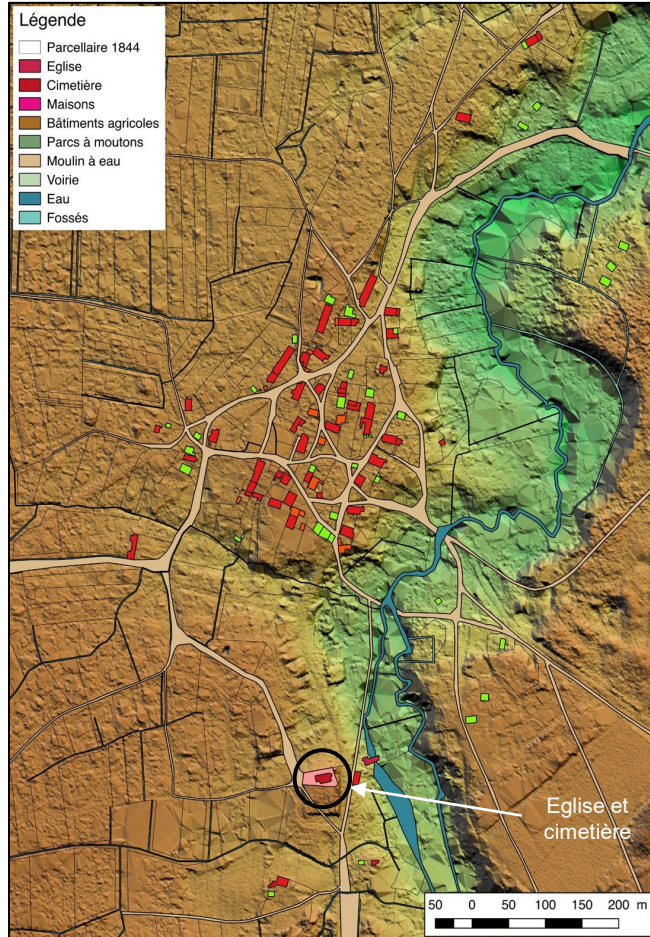
III- MOBILITÉ ET PLASTICITÉ DU BOURG À L'ÉPOQUE MODERNE



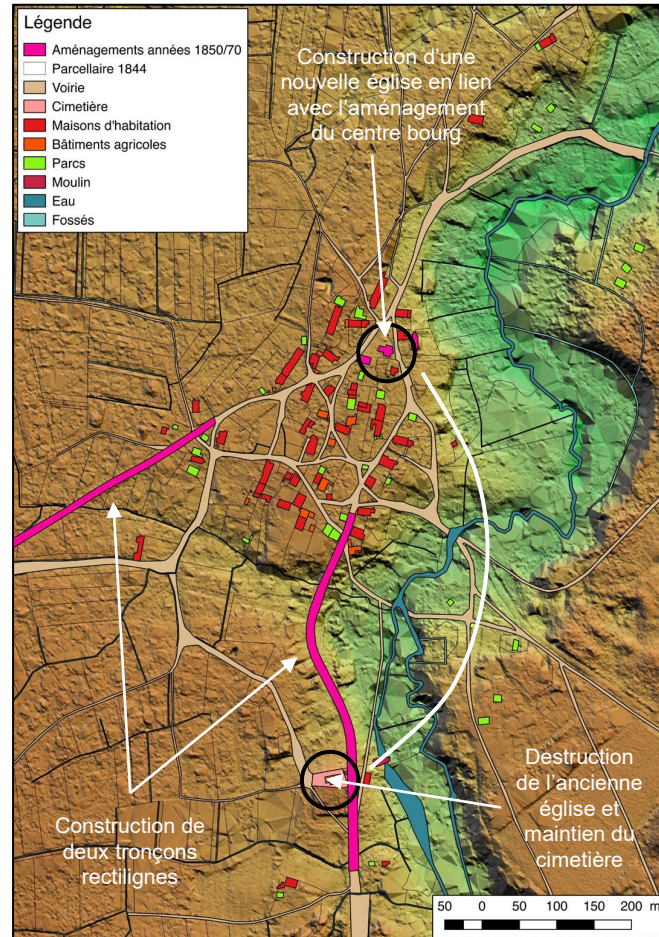
> Le report du bâti sur la carte des itinéraires qui traversent le bourg montre que les bâtiments qui sont construits en 1844 (ou reconstruits) sont majoritairement situés en bordure des axes majeurs de circulation, lesquels sont des supports de flux.

Les itinéraires traversant le bourg et leur rapport au bâti neuf (en bleu turquoise)

III- MOBILITÉ ET PLASTICITÉ DU BOURG À L'ÉPOQUE MODERNE



Le bourg de Martignas en 1844



Les transformations des années 1850/70

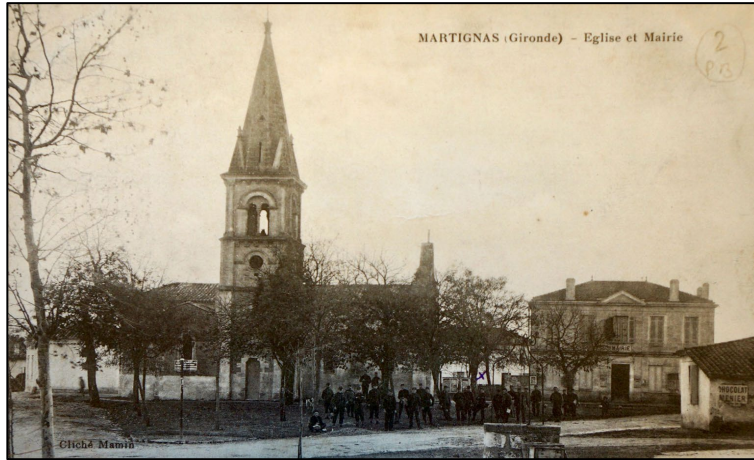
> Dans la seconde moitié du XIX^e siècle (années 1850/70), des évolutions importantes s'observent :

— Construction d'une nouvelle église (achevée en 1856) à l'extrémité Nord du bourg de Martignas. L'ancienne église est détruite et ses matériaux servent à bâtir le soubassement de la nouvelle. La paroisse change de titulature (St-Blaise) ;

— Aménagement d'un nouveau centre qui comprend, en plus de l'église, la construction d'une mairie-école en 1864 et d'un presbytère en 1871 ;

— Construction de deux nouveaux tronçons de voies qui permettent un accès plus direct au bourg depuis St-Jean-d'Illac (en rose).

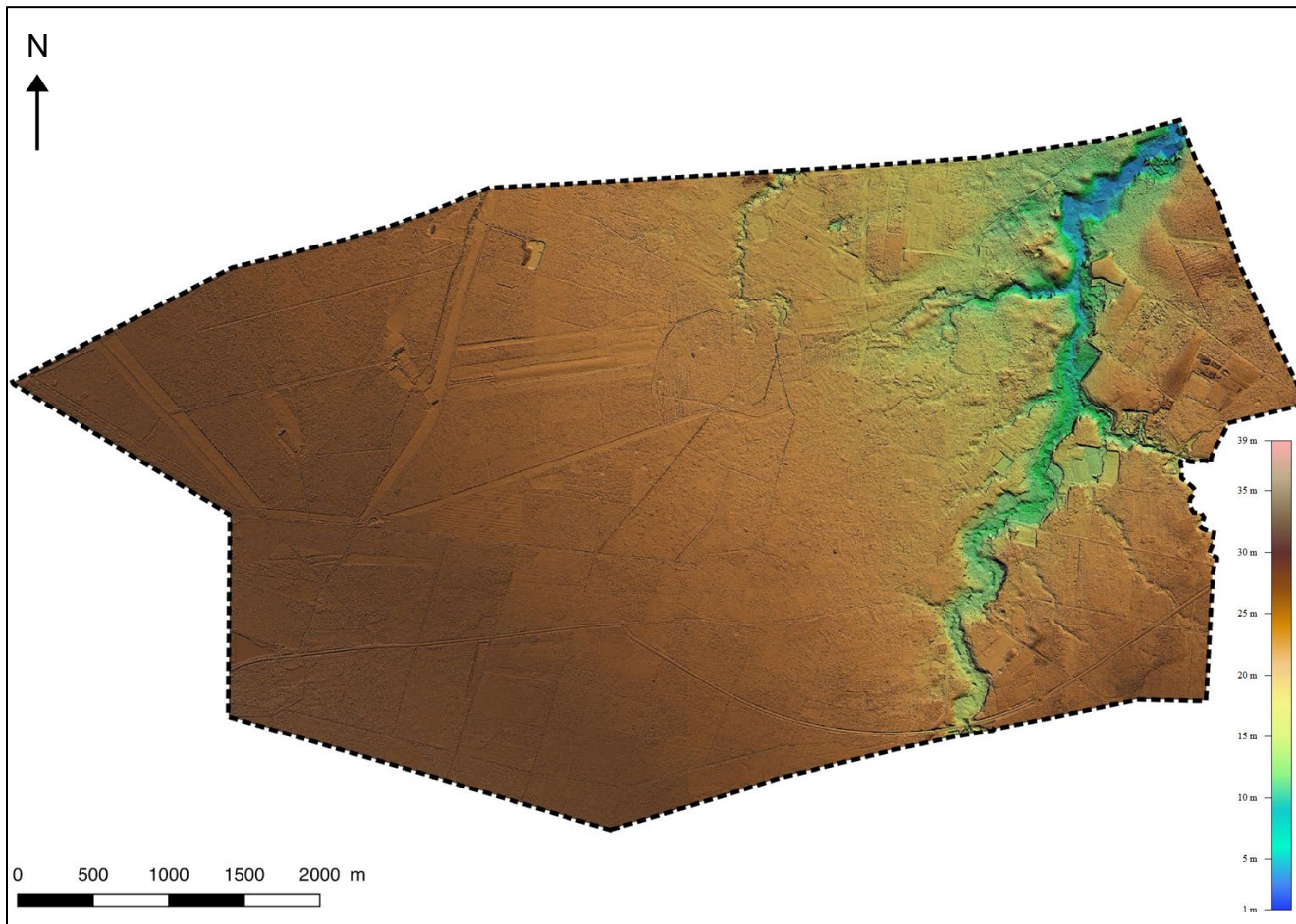
III- MOBILITÉ ET PLASTICITÉ DU BOURG À L'ÉPOQUE MODERNE



Cartes postales anciennes du bourg de Martignas (Source : archives municipales de Martignas)



IV- ASSAINIR LA LANDE : L'ÉVOLUTION DU RÉSEAU DES CRASTES DANS LE TEMPS



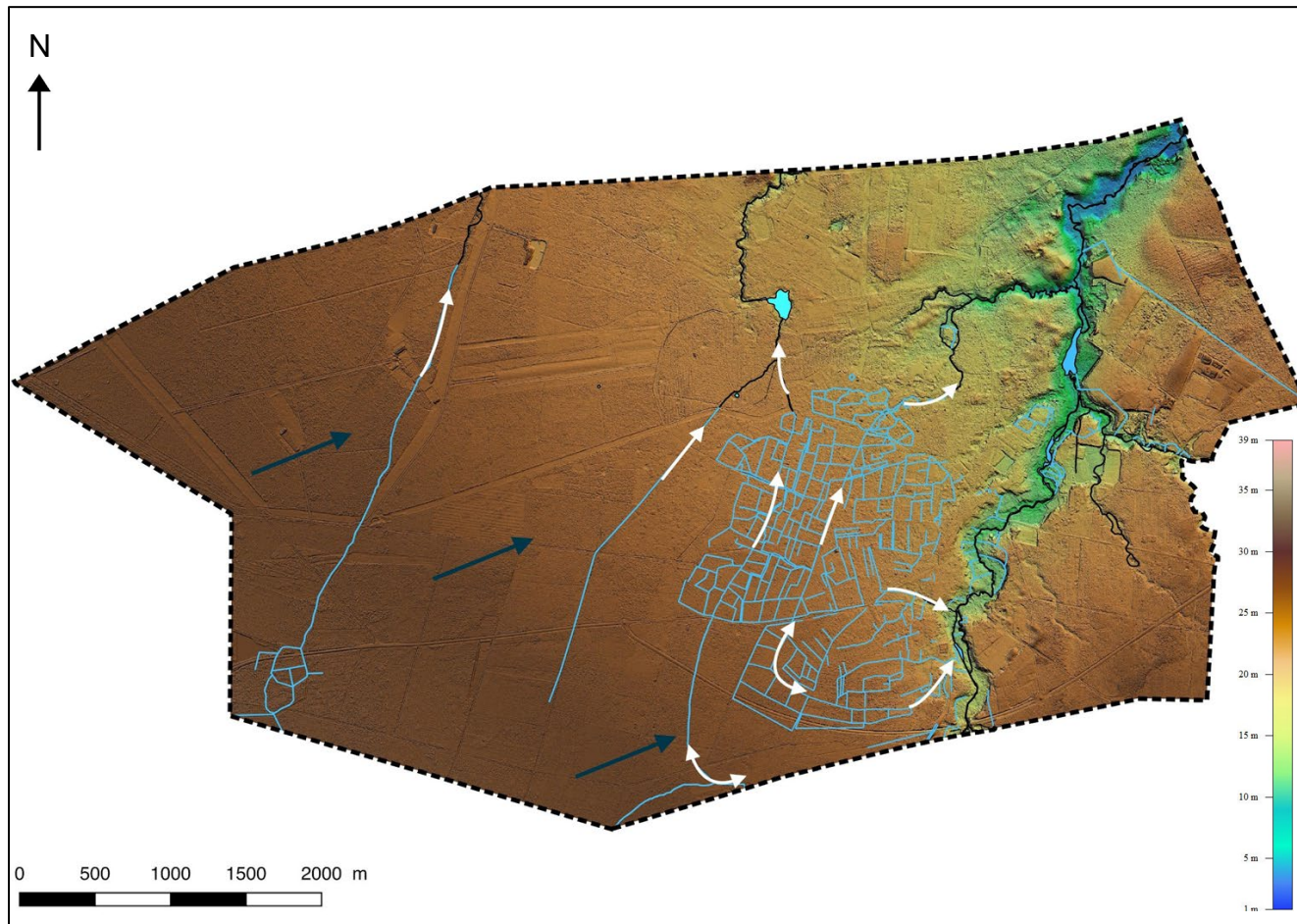
> Le modèle numérique de terrain (MNT), élaboré à partir du traitement des données LiDAR, montre que le territoire de la commune de Martignas présente un pendage d'ouest en est ;

> L'eau de ruissellement s'écoule donc naturellement vers la Jalle de Martignas ;

La topographie de la commune de Martignas, d'après le Modèle Numérique de Terrain (MNT)



IV- ASSAINIR LA LANDE : L'ÉVOLUTION DU RÉSEAU DES CRASTES DANS LE TEMPS

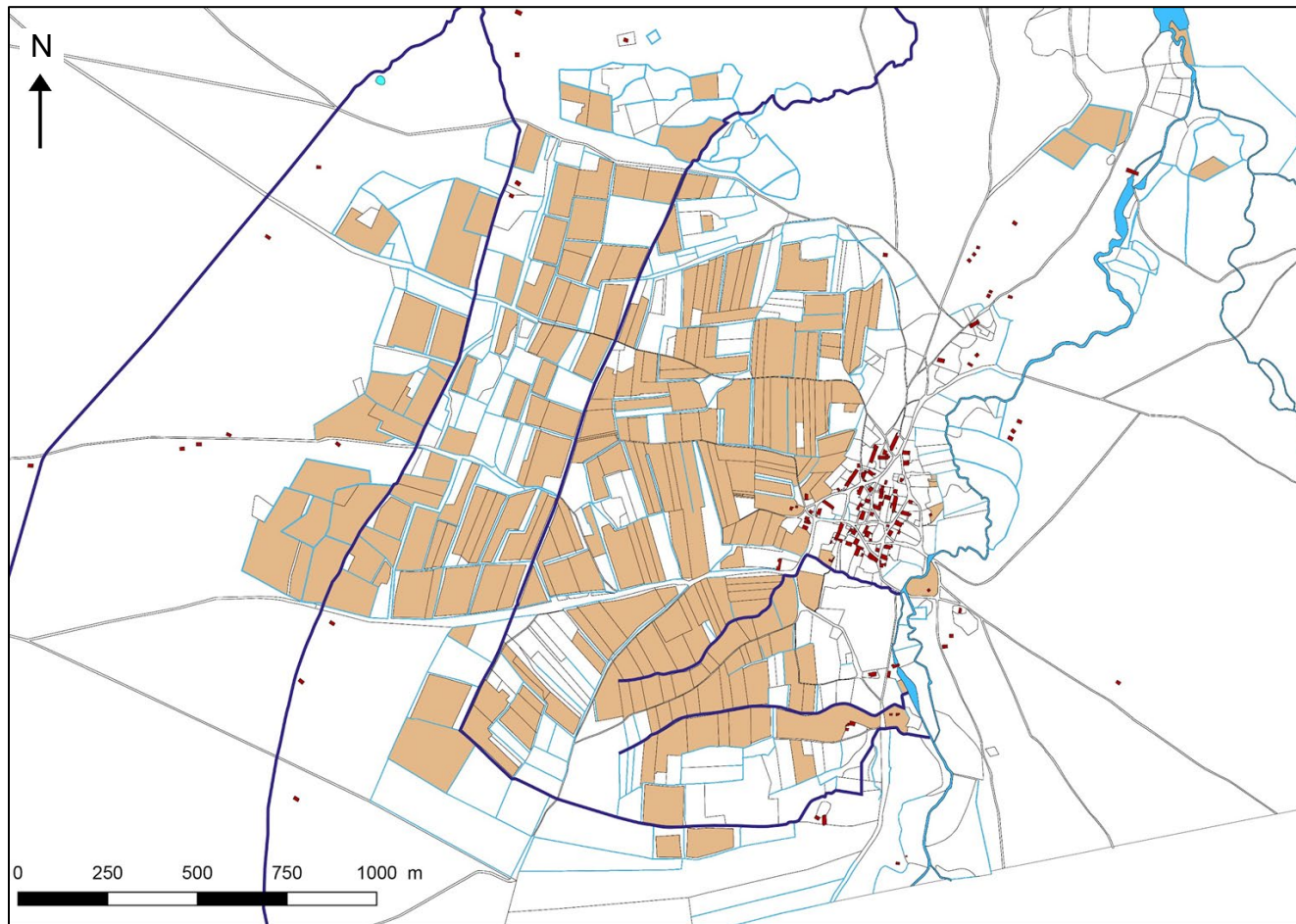


> Pour éviter l'inondation du bourg de Martignas et de son terroir agricole, plusieurs crastes ont été creusées parallèlement à la Jalle, de façon à détourner vers le Nord (flèches blanches), l'eau de ruissellement qui coule naturellement d'ouest en est (flèches bleues).

Les crastes creusées parallèlement au cours de la jalle, d'après le relevé effectué sur le plan de 1844



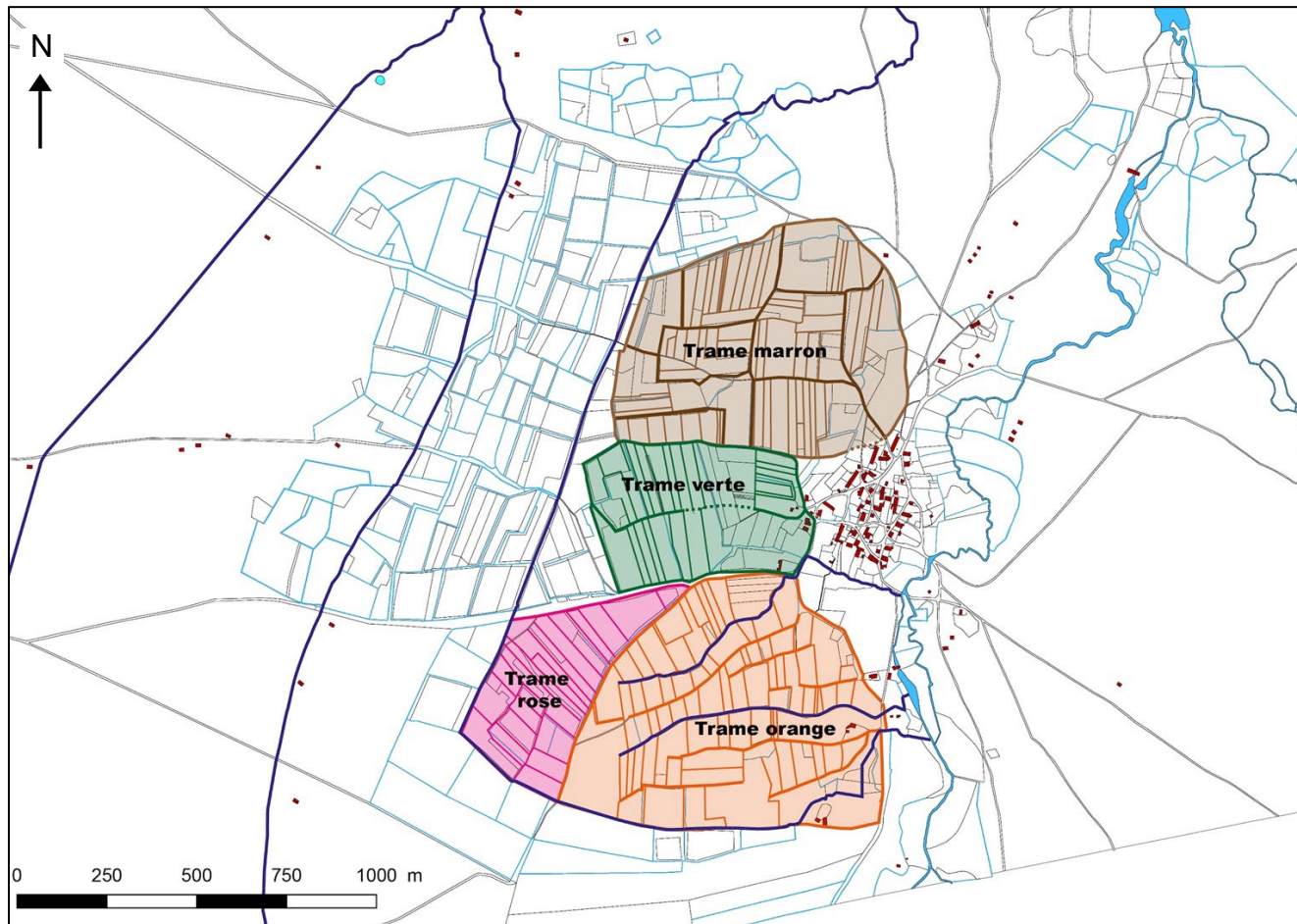
IV- ASSAINIR LA LANDE : L'ÉVOLUTION DU RÉSEAU DES CRASTES DANS LE TEMPS



> Ces fossés de circuit s'observent à proximité du bourg dans lesquels s'écoulent les fossés bordiers des parcelles situées de part et d'autre.

Relevé du fossé de circuit à proximité du bourg, d'après le plan cadastral de 1844

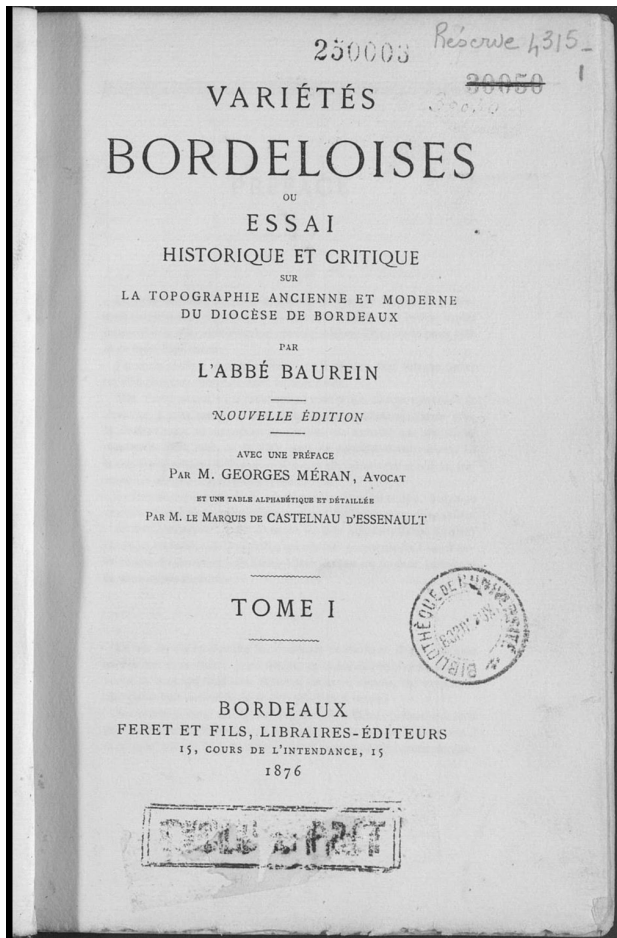
IV- ASSAINIR LA LANDE : L'ÉVOLUTION DU RÉSEAU DES CRASTES DANS LE TEMPS



> Ce fossé de ceinture entoure les trames agraires les plus anciennes identifiées par l'analyse (en marron, vert, orange et rose);

> Les trames jaunes et violettes, situées à l'extérieur de ce fossé de ceinture, procèdent selon toute vraisemblance d'une mise en valeur plus tardive de nouvelles terres.

IV- ASSAINIR LA LANDE : L'ÉVOLUTION DU RÉSEAU DES CRASTES DANS LE TEMPS



> Cette analyse du réseau de drainage peut être utilement mise en regard de la notice que l'abbé Baurein (1713-1790) a consacrée à la paroisse de Martignas dans le tome 1 de ses *Variétés bordelaises* (1784). Un passage y fait allusion :

“Dans le plus fort de l’hiver, et même après les pluies les plus abondantes, on marche, pour ainsi dire, à pied sec dans ce bourg, et même à plus d’un quart de lieu au-delà, en allant vers le Nord. Quand on a traversé cinq quarts de lieue de landes qui existent entre Mérignac et Martignas, on est surpris agréablement en arrivant dans ce bourg” ;

> Partant, on peut supposer que ce réseau de drainage existait au moment où Baurein a visité la commune (soit avant 1784).

IV- ASSAINIR LA LANDE : L'ÉVOLUTION DU RÉSEAU DES CRASTES DANS LE TEMPS

La loi de 1857

N° 4684. — *Loi relative à l'assainissement et à la mise en culture des Landes de Gascogne.*
Du 19 juin 1857.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, EMPEREUR DES FRANÇAIS, à tous présents et à venir, SALUT. AVONS SANCTIONNÉ ET SANCTIONNONS, PROMULGUÉ ET PROMULGUONS CE qui suit :

LOI

Extrait du procès-verbal du Corps législatif.

LE CORPS LÉGISLATIF A ADOPTÉ LE PROJET DE LOI dont la teneur suit :

ART. 1^{er}. Dans les départements des Landes et de la Gironde, les terrains communaux actuellement soumis au parcours du bétail seront assainis et ensemencés ou plantés en bois aux frais des communes qui en sont propriétaires.

2. En cas d'impossibilité ou de refus de la part des communes de procéder à ces travaux, il y sera pourvu aux frais de l'État, qui se remboursera de ses avances, en principal et intérêts, sur le produit des coupes et des exploitations.

Le découvert provenant de ces avances ne pourra excéder six millions de francs (6 000 000 f).

3. Les ensemencements ou plantations ne pourront être faits annuellement, dans chaque commune, que sur le douzième, au plus, en superficie, de ses terrains, à moins qu'une délibération du conseil municipal n'autorise les travaux sur une étendue plus considérable.

4. Les parcelles de terrains communaux qui seront susceptibles d'être mises en culture seront, après avoir été assainies, vendues ou affermées par la commune.

Les avances qui auraient été effectuées par l'État seront prélevées sur le prix.

5. Les travaux prescrits par les articles précédents ne pourront être entrepris qu'en vertu d'un décret impérial, rendu en Conseil d'État, qui en réglera l'exécution.

Ce décret sera précédé d'une enquête et d'une délibération du conseil municipal intéressé.

6. Des routes agricoles, destinées à desservir les terrains qui font l'objet de la présente loi, seront exécutées aux frais du trésor public. Le réseau de ces routes sera déterminé par décrets rendus en Conseil d'État.

7. Les terrains nécessaires à l'établissement de ces routes seront fournis par les communes traversées. Si elles n'en sont pas propriétaires, ils seront acquis par elles dans les formes déterminées par la loi du 21 mai 1836 pour les chemins vicinaux.

8. L'entretien de ces routes restera à la charge de l'État pendant cinq ans, à partir de leur exécution ; et ultérieurement à la charge, soit du département,

soit des communes, suivant le classement qui en aura été fait en routes départementales ou en chemins vicinaux de grande communication.

9. Un règlement d'administration publique déterminera,

1° les règles à observer pour l'exécution et la conservation de travaux ;

2° le mode de constatation des avances qui seraient faites par l'État et les mesures propres à assurer leur remboursement en principal et intérêts ;

3° les formalités préalables à la mise en vente ou en location des terrains assainis et destinés à la culture, conformément à l'article 4 ;

4° enfin, toutes les autres dispositions propres à assurer l'exécution de la présente loi.

10. La loi du 10 juin 1854, relative au libre écoulement des eaux provenant du drainage, est applicable aux travaux qui seront exécutés en vertu de la présente loi.

Délibéré en séance publique, à Paris,
le 25 mai 1857.

Le Président, Signé SCHNEIDER.

Les Secrétaires, Signé Comte JOACHIM MURAT,
marquis de CHAUMONT-QUITRY, Ed. DALLOZ.

Extrait du procès-verbal du Sénat.

Le Sénat ne s'oppose pas à la promulgation de la loi relative à l'assainissement et à la mise en culture des Landes de Gascogne.

Délibéré et voté en séance, au palais du Sénat,
le 10 juin 1857.

Le Président, Signé TROPLONG.

Les Secrétaires, Signé A. duc de PADOUÉ,
le comte LE MARQUIS, baron T. de LACROSSE.

Vu et scellé du sceau du Sénat :
Signé Baron T. de LACROSSE.

Mandons et ordonnons que les présentes, revêtues du sceau de l'État et insérées au Bulletin des lois, soient adressées aux cours, aux tribunaux et aux autorités administratives, pour qu'ils les inscrivent sur leurs registres, les observent et les fassent observer, et notre ministre secrétaire d'État au département de la justice est chargé d'en surveiller la publication.

Fait au palais de Saint-Cloud,
le 19 juin 1857.

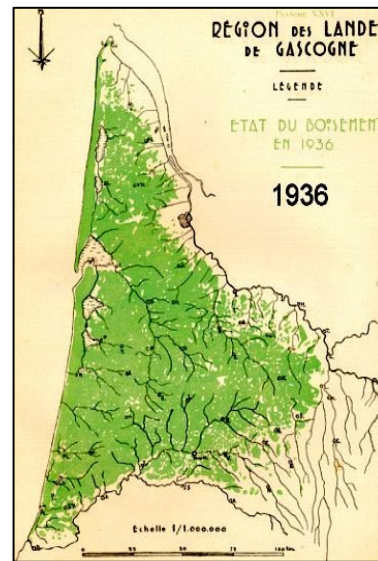
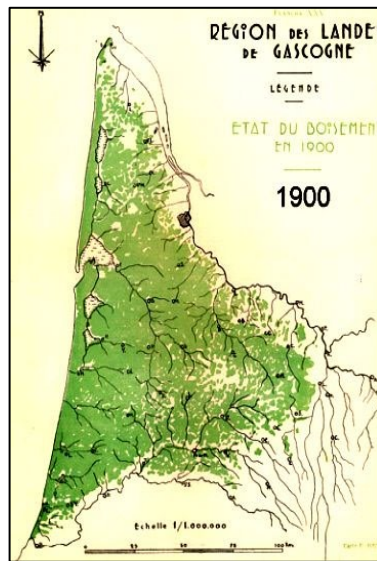
Signé NAPOLÉON.

Par l'Empereur : Le Ministre d'État,
Signé ACHILLE FOULD.

Vu et scellé du grand sceau :
Le Garde des sceaux, Ministre secrétaire d'État
ou département de la justice, Signé ABBATUCCI.

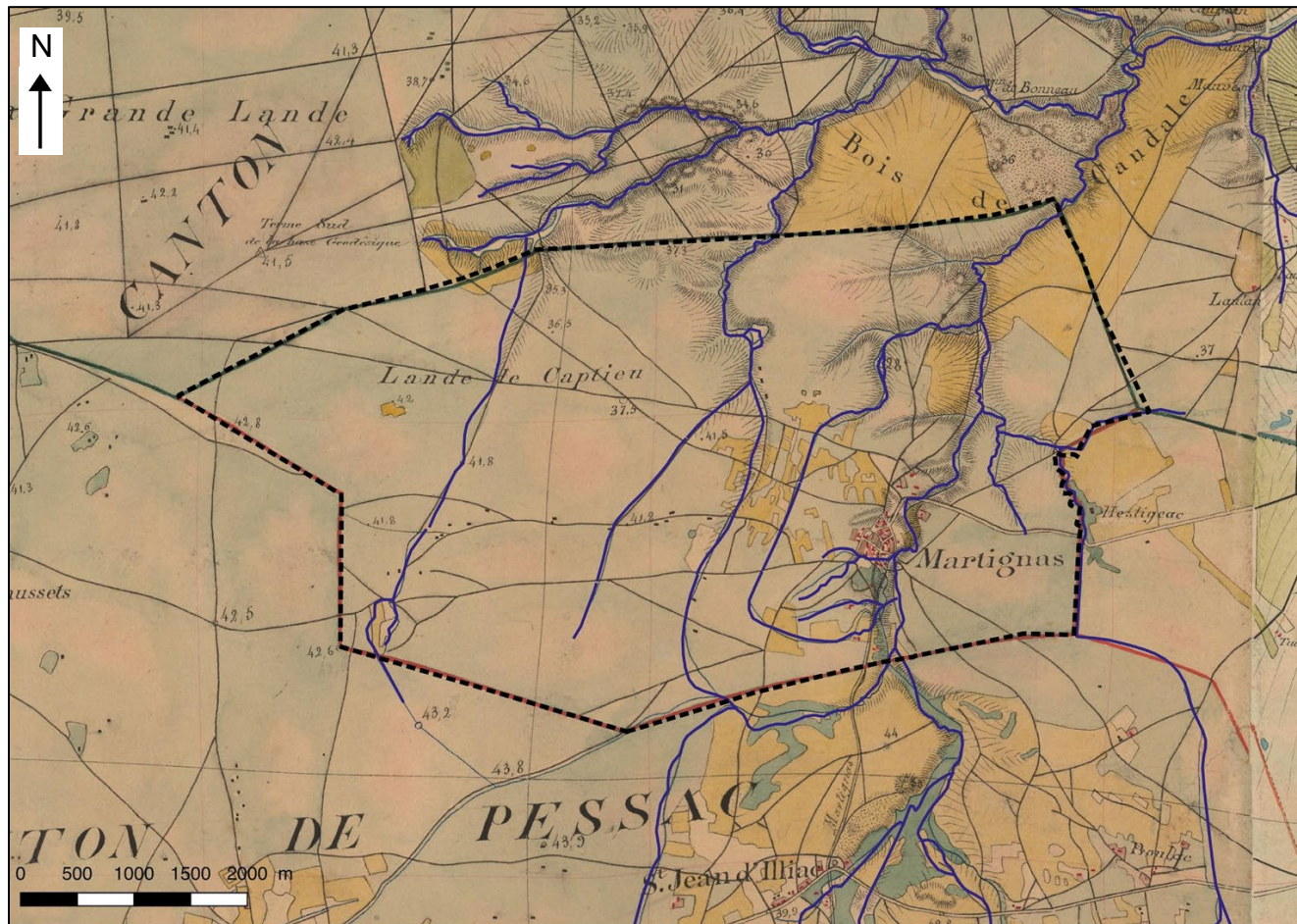
> La promulgation de la loi du 19 juin 1857 relative à l'assainissement et à la mise en culture des Landes de Gascogne va changer fondamentalement les paysages du plateau landais (et ceux de Martignas).

> Fort du drainage généralisé de la Lande, le boisement progresse de manière spectaculaire à l'échelle des landes de Gascogne qu'il couvre de forêts de pins en seulement une quarantaine d'années.



Loi relative à l'assainissement et à la mise en culture des Landes de Gascogne (1857) et évolution du boisement de résineux entre 1859 et 1936

IV- ASSAINIR LA LANDE : L'ÉVOLUTION DU RÉSEAU DES CRASTES DANS LE TEMPS



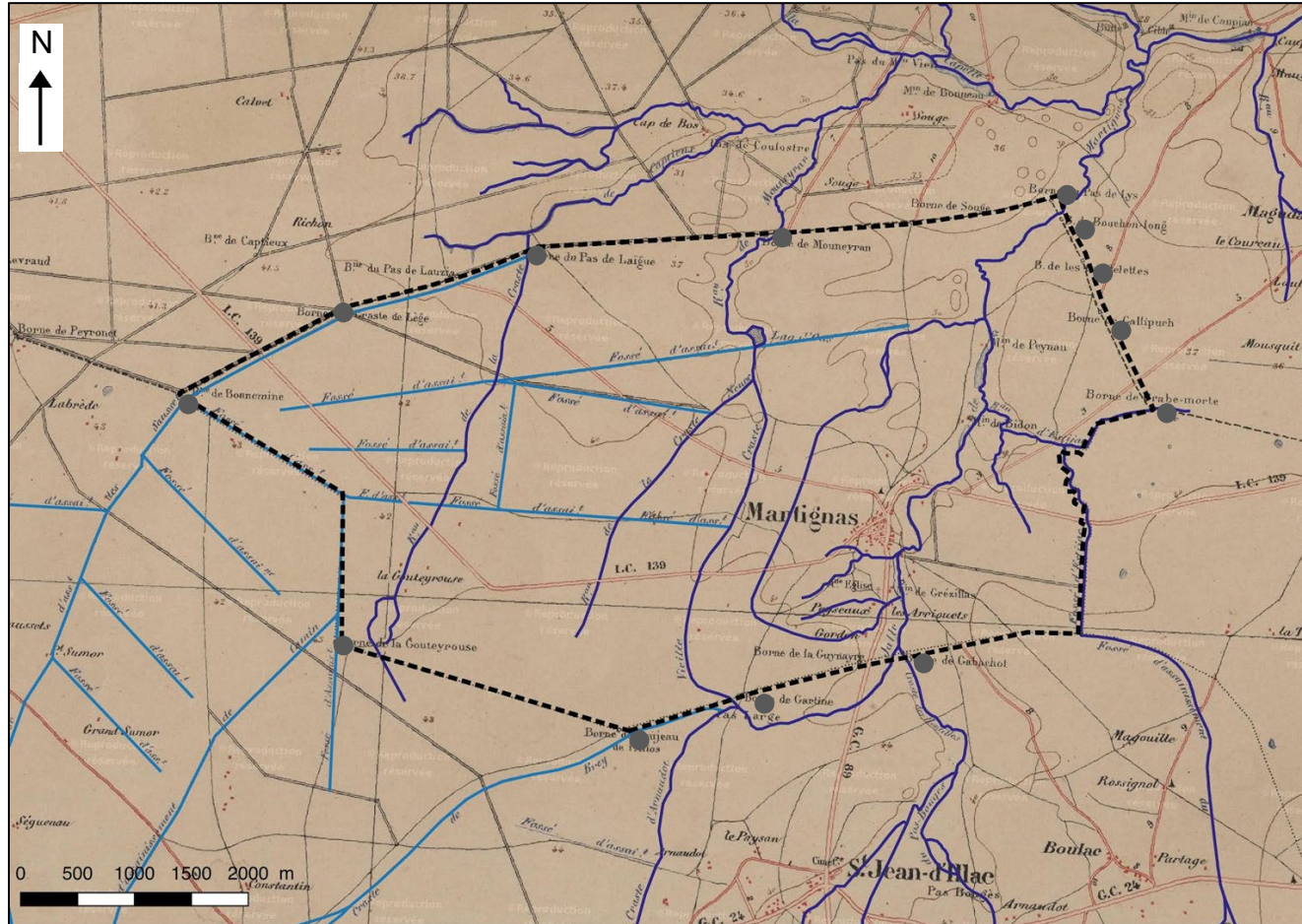
> A Martignas, la loi du 19 juin 1857 va conduire à étendre le réseau de crastes hérité des siècles passés.

Légende

— Rivières et crastes pré-existants à la loi de 1857

Le réseau des crastes (en bleu foncé), d'après la carte d'Etat-Major de 1848

IV- ASSAINIR LA LANDE : L'ÉVOLUTION DU RÉSEAU DES CRASTES DANS LE TEMPS



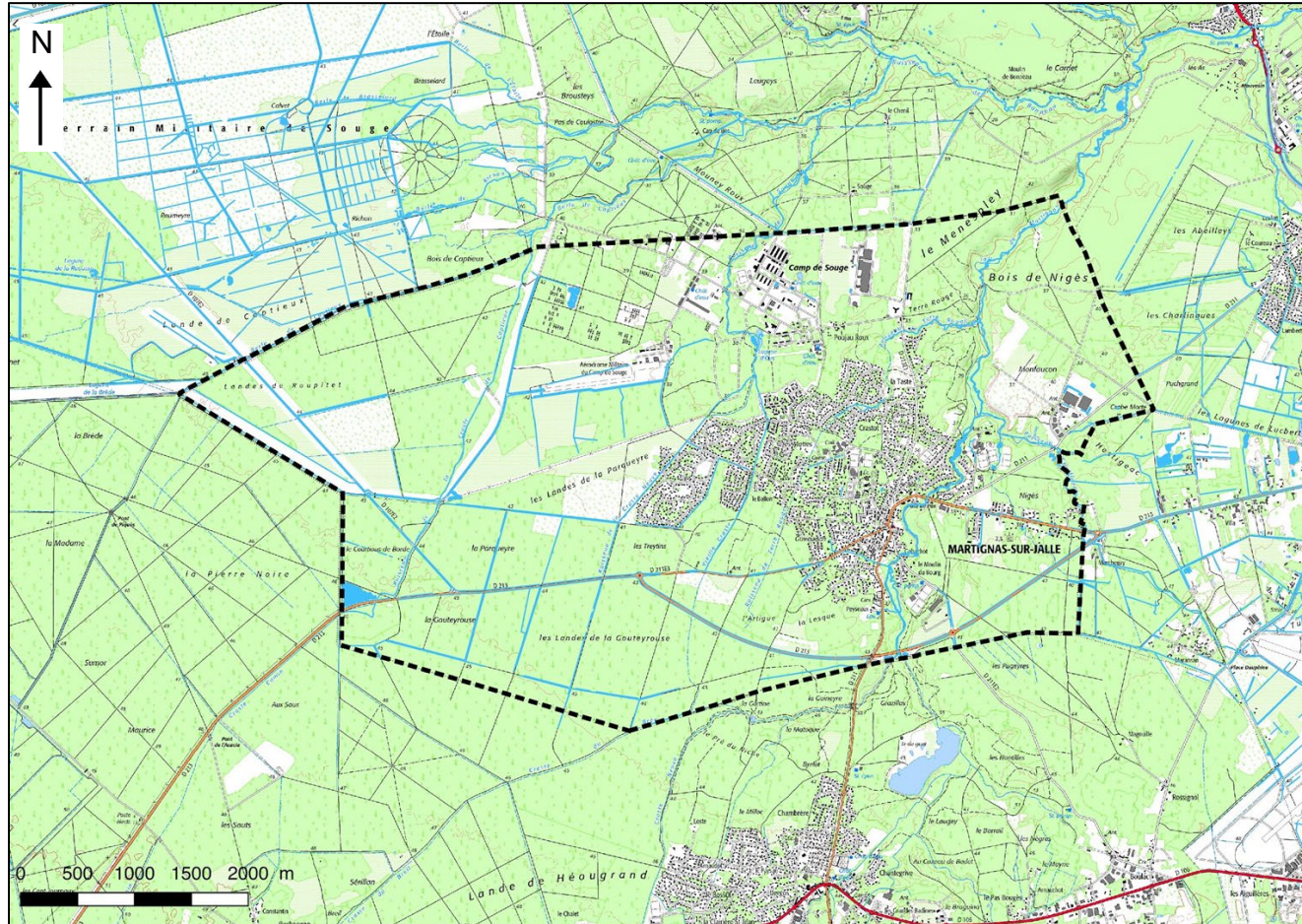
> En une trentaine d'années, de nouvelles crastes sont creusées sur le plateau (particulièrement au sud-ouest de la commune de Martignas) et raccordées aux têtes de bassin versant de la Jalle et de ses affluents, donnant aux paysages une géométrie nouvelle.

Légende

- Rivières et crastes pré-existantes à la loi de 1857
- Crastes créées après la loi de 1857

Le réseau des crastes creusées après la loi de 1857 (en bleu clair), d'après la carte de 1880

IV- ASSAINIR LA LANDE : L'ÉVOLUTION DU RÉSEAU DES CRASTES DANS LE TEMPS



> Ce réseau de crastes a continué de s'étendre jusqu'à aujourd'hui ;

> Au sud de la commune, les fossés de circuit ont tendance à s'effacer — sinon à disparaître ;

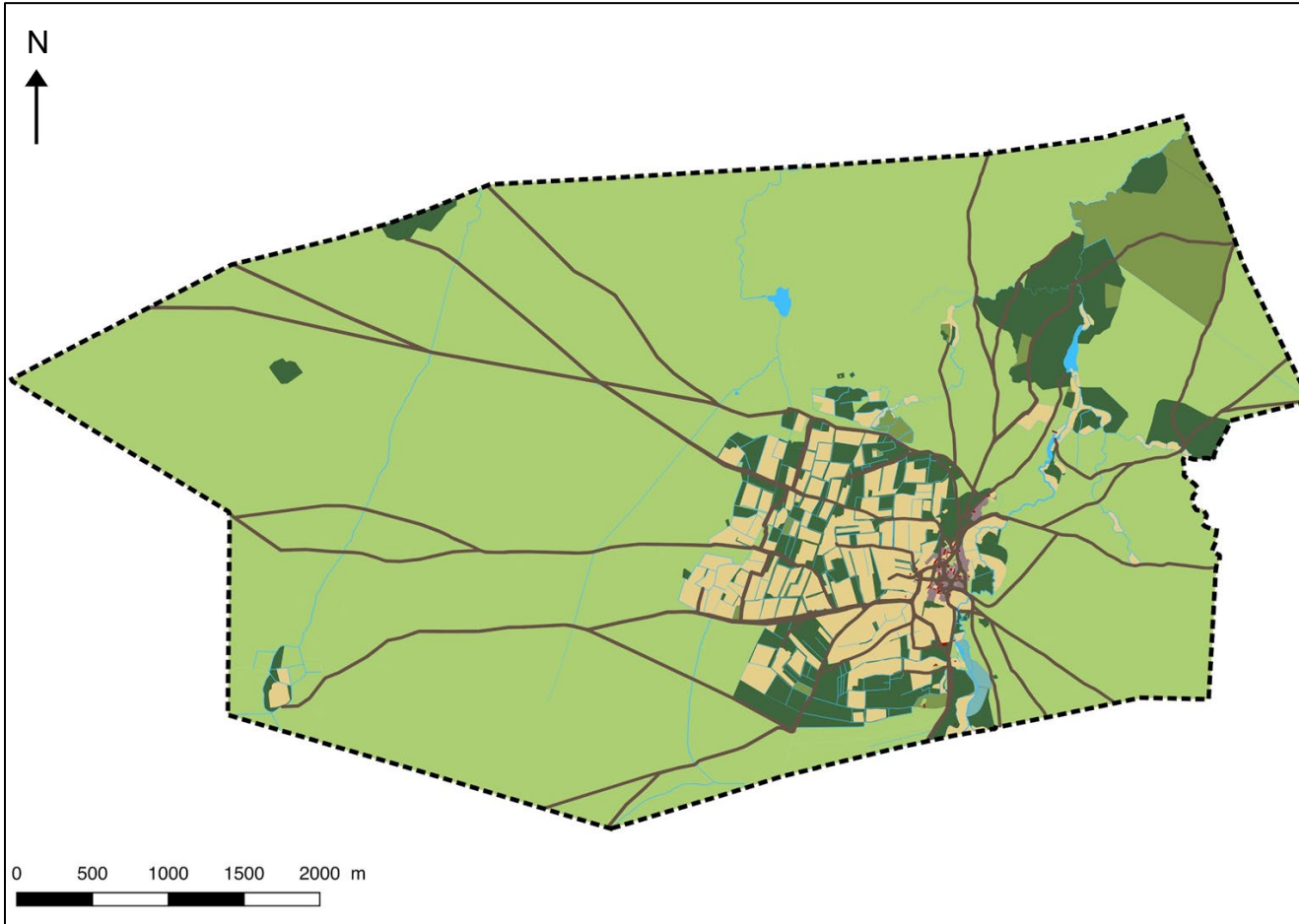
> L'entretien de ce réseau de crastes mériterait une attention particulière au regard du cycle de l'eau qui sera (qui est déjà) une des conséquences majeures du changement climatique.

Légende

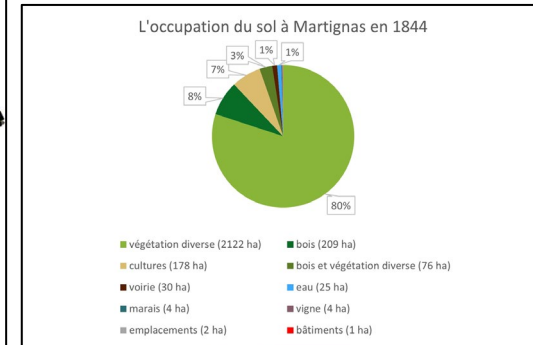
 Réseau hydrographique actuel

Le réseau des crastes aujourd'hui (en bleu clair), d'après le Scan 25 et la BD hydro de l'IGN

V- L'ÉVOLUTION DES USAGES DES SOLS DEPUIS LE MILIEU DU XIX^e SIÈCLE

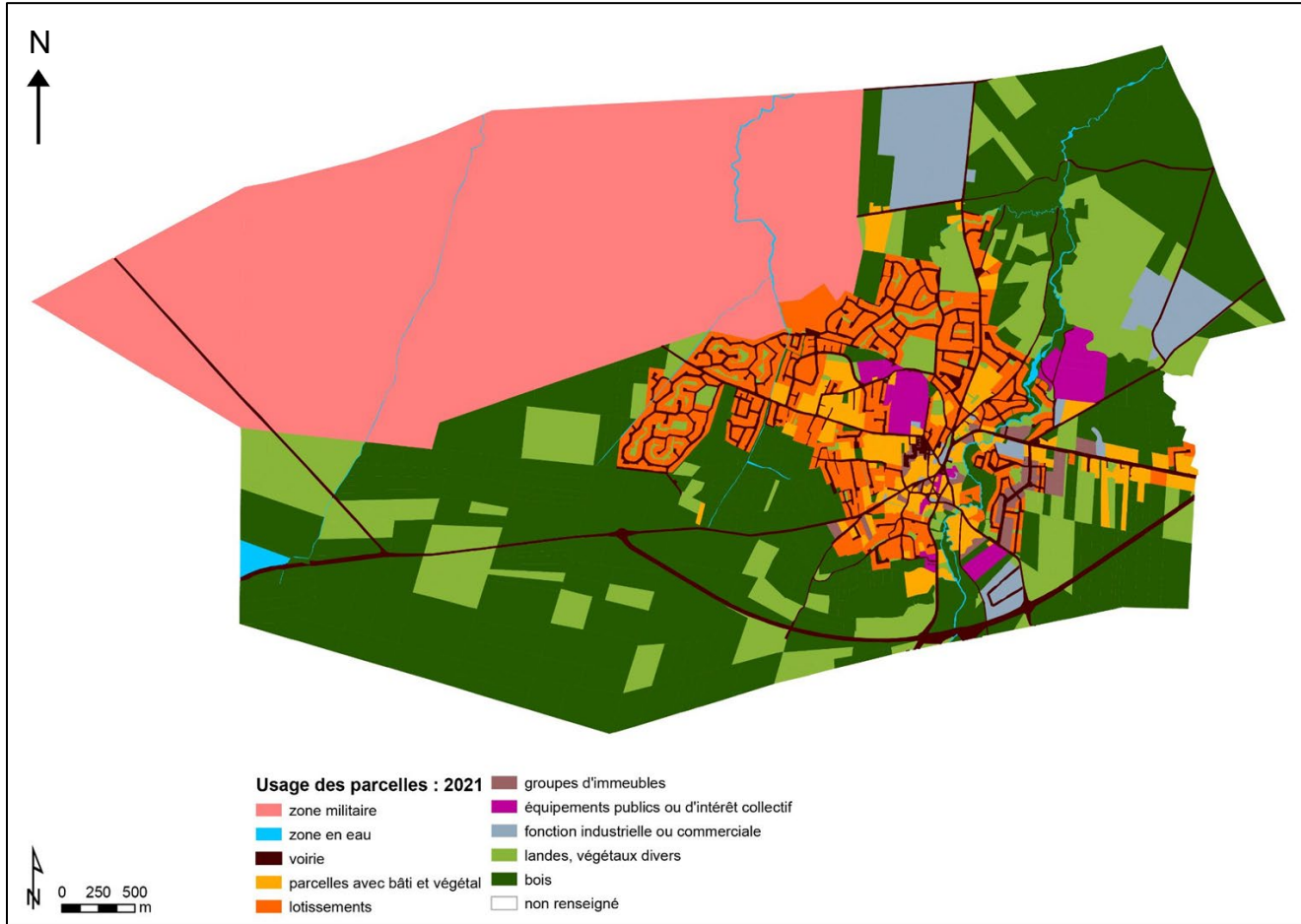


> Ce réseau de crastes accompagne la mise en culture des pins sur la lande qui couvraient 80% du territoire en 1844.

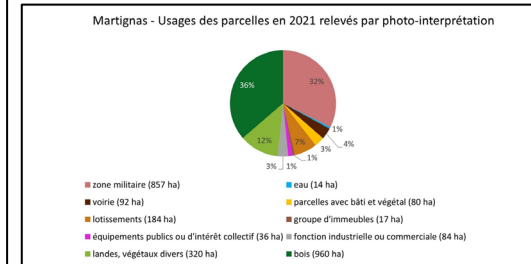


L'occupation du sol de Martignas, d'après les plans et états de section du cadastre de 1844

V- L'ÉVOLUTION DES USAGES DES SOLS DEPUIS LE MILIEU DU XIX^e SIÈCLE



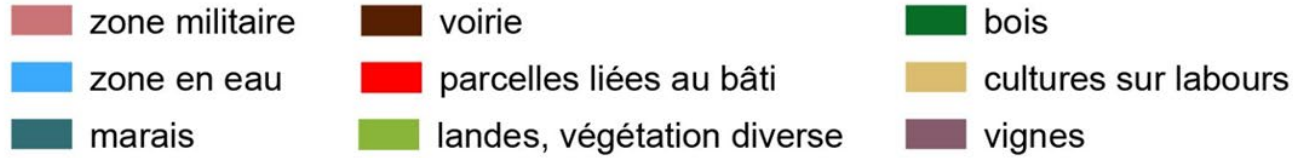
> Les landes n'occupent plus aujourd'hui que 12% du territoire, remplacées par les pins (36%), le camp de Souge (32%) et l'espace urbain de Martignas (18%).



Le territoire de Martignas aujourd'hui, d'après le RPG de l'IGN et la photo-interprétation

V- L'ÉVOLUTION DES USAGES DES SOLS DEPUIS LE MILIEU DU XIX^e SIÈCLE

Usages des parcelles :



1844 (surfaces en hectares)

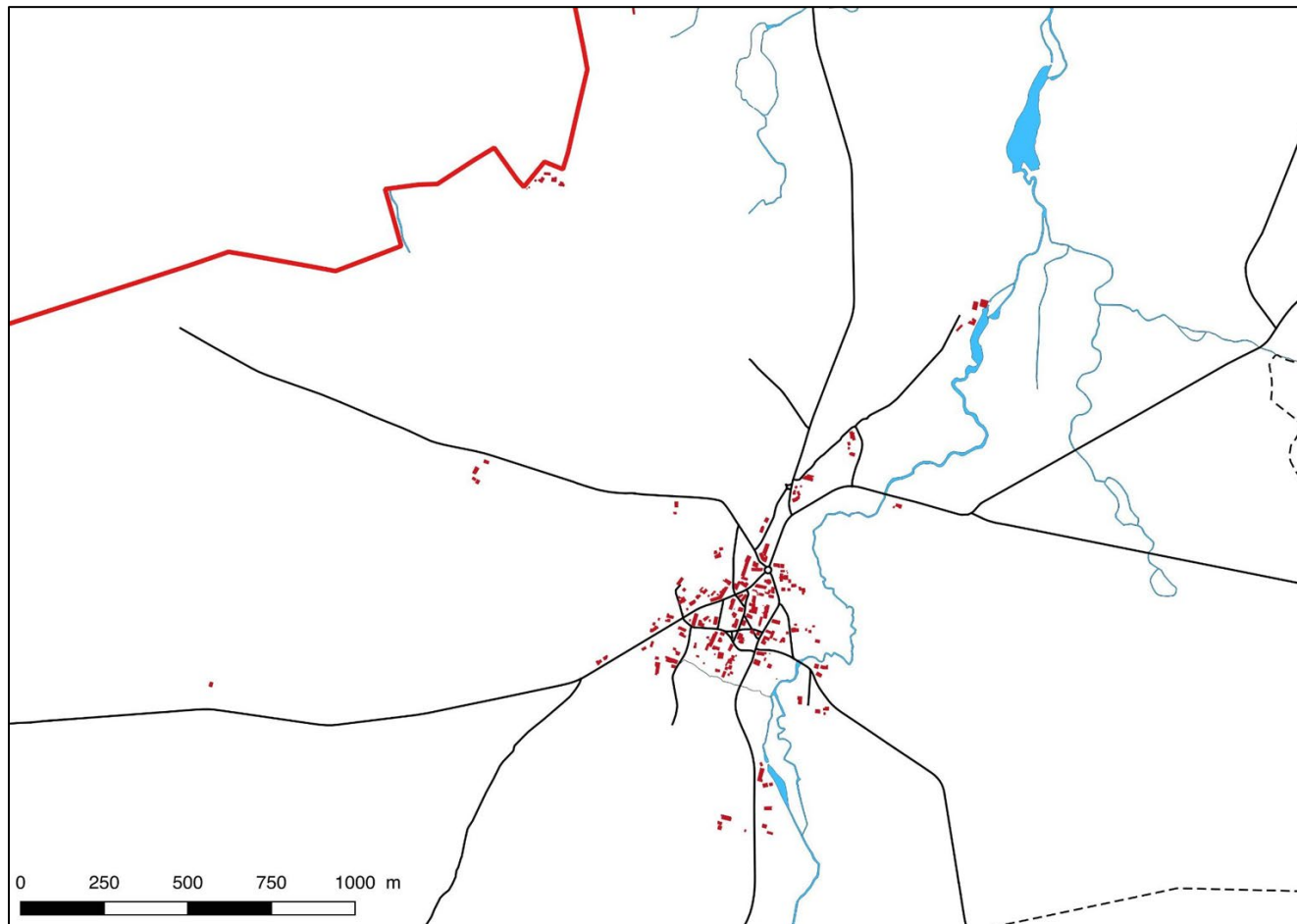


2021 (surfaces en hectares)



Evolution des usages des sols du territoire de Martignas entre 1844 et 2021

VI- DU BOURG RURAL À L'URBAIN PAVILLONNAIRE (ANNÉES 1950 À 2020)

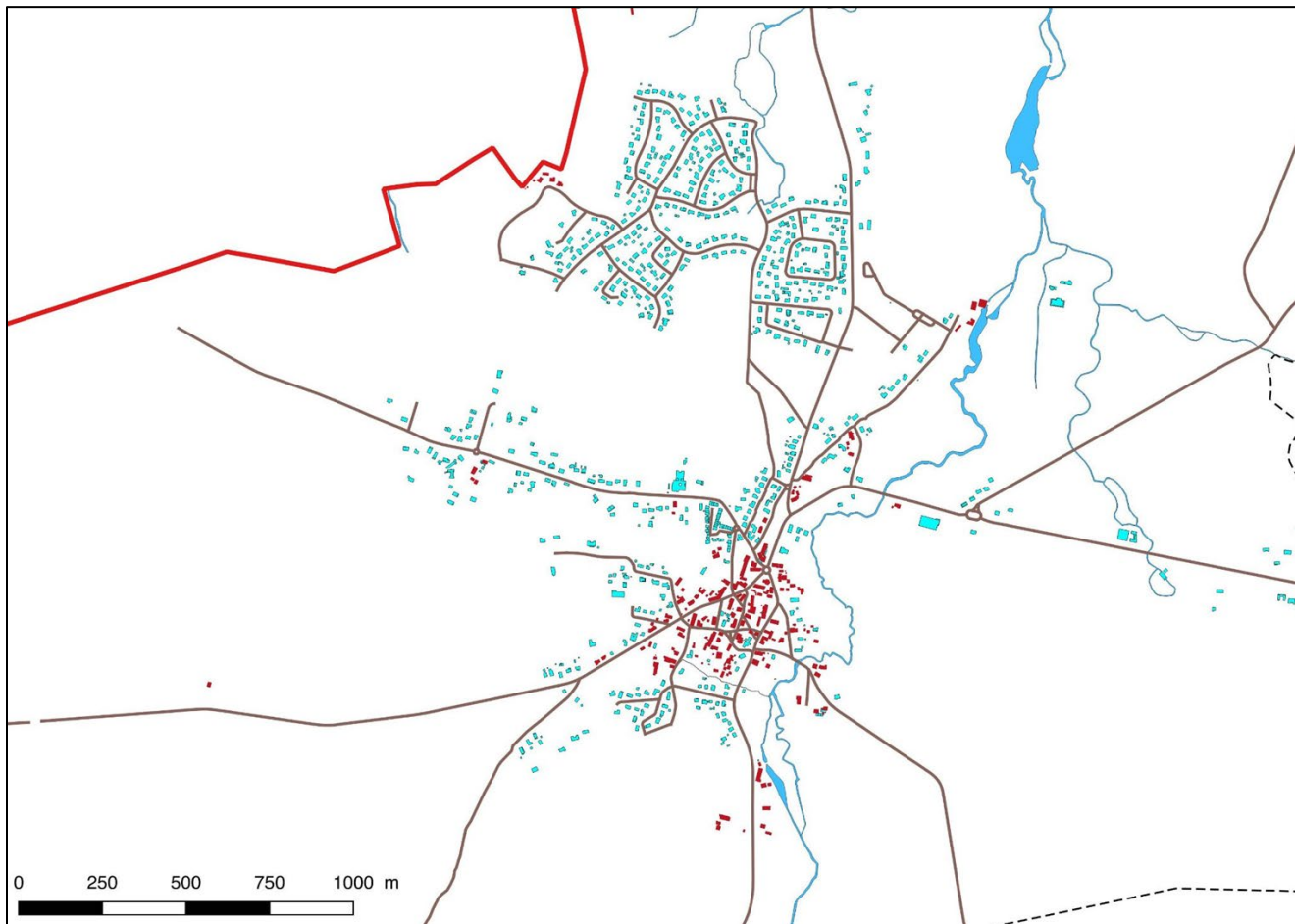


Carte du bâti de Martignas en 1950

> C'est dans les années 1970 que débute un processus d'étalement de l'habitat qui fait passer Martignas de l'état de bourg rural d'environ 1.000 habitants dans les années 1950 à celui d'espace urbain pavillonnaire de 7.500 habitants aujourd'hui ;

> En 1950, l'habitat reste concentré autour du bourg ancien, se développant en fuseau le long des voies les plus importantes, particulièrement au Sud et au Sud-Ouest, mais en nombre, toutefois, relativement limité.

VI- DU BOURG RURAL À L'URBAIN PAVILLONNAIRE (ANNÉES 1970 À 2020)

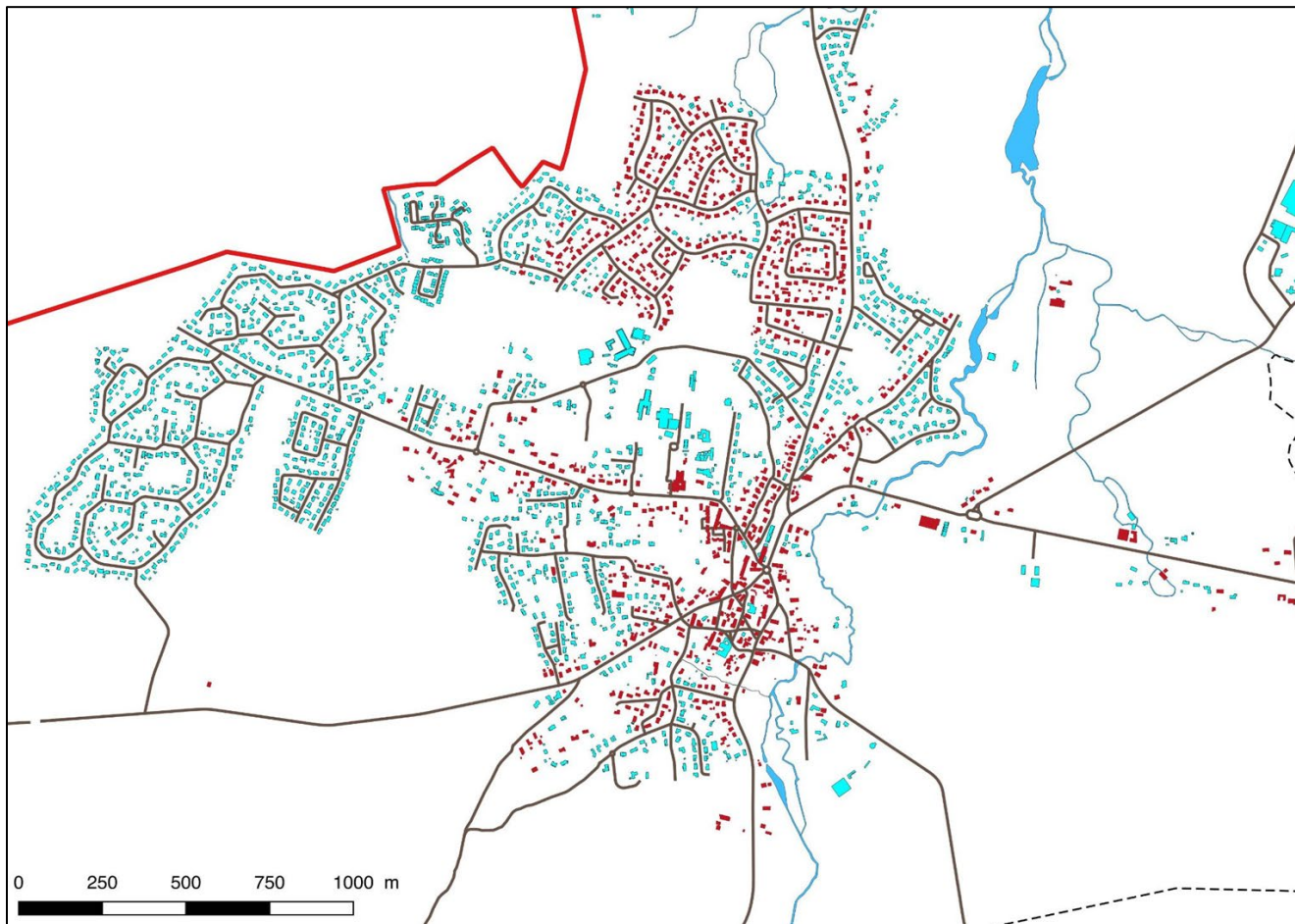


Carte du bâti de Martignas en 1976

> Vingt-cinq ans plus tard (1976), ce développement de l'habitat en fuseau le long des voies importantes s'est affirmé, privilégiant plutôt les axes orientés au nord-ouest et au nord-est ;

> Apparaissent, également à cette époque-là, les premiers lotissements pavillonnaires, déconnectés, au nord, de l'espace déjà urbanisé

VI- DU BOURG RURAL À L'URBAIN PAVILLONNAIRE (ANNÉES 1970 À 2020)



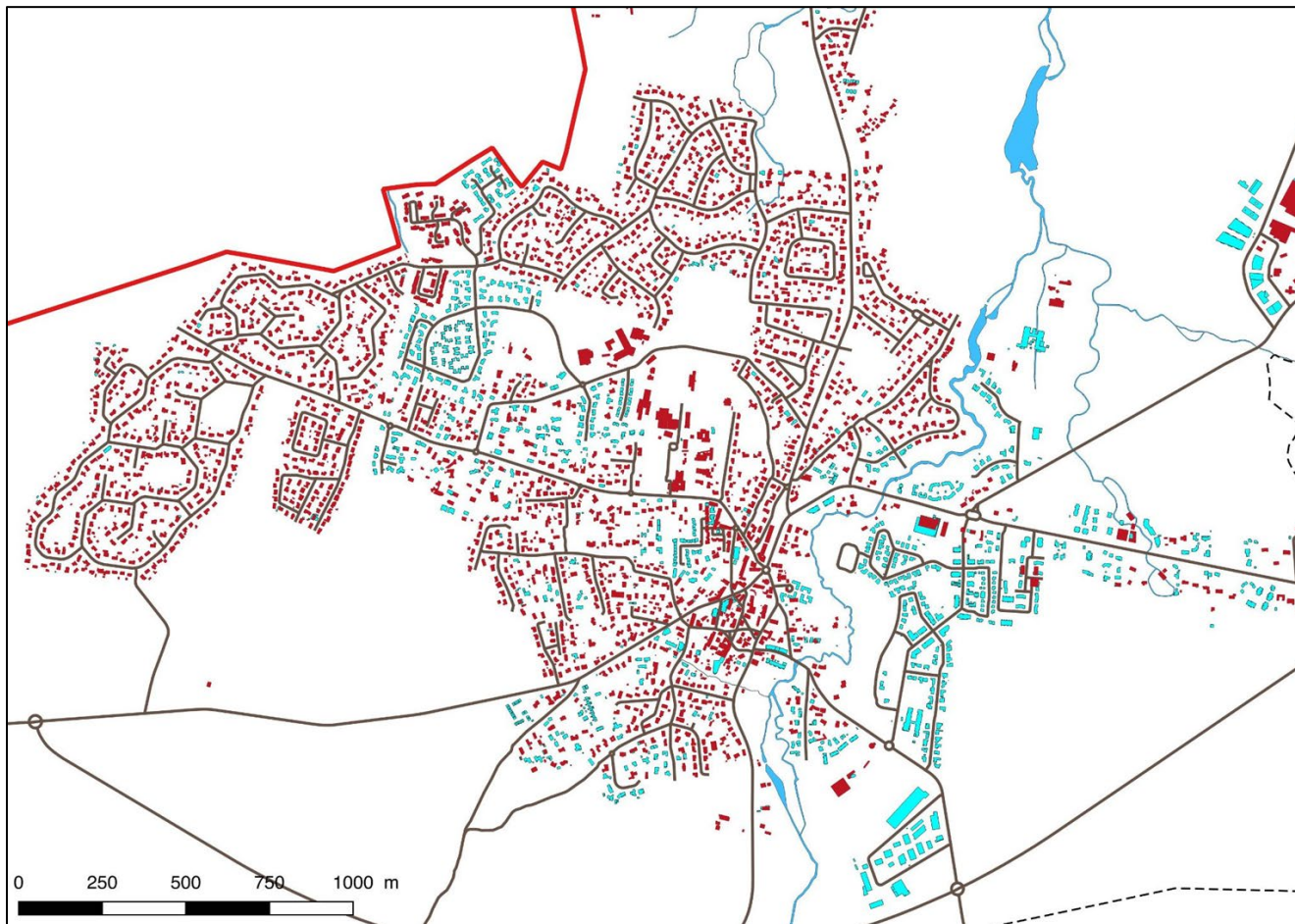
Carte du bâti de Martignas en 1998

> A la fin du XX^e siècle (1998), la construction de maisons individuelles dans le cadre de lotissements s'est poursuivie et amplifiée, ceux-ci dessinant une couronne à l'ouest, au nord et à l'est du bourg primitif ;

> Cette urbanisation par plaques de lotissements pavillonnaires se caractérise par une morphologie spécifique, en coquille d'escargot, qui se développe à l'intérieur de grandes parcelles de pins qui ont été défrichées ;

> Au nord-ouest du bourg, plusieurs équipements publics ont été construits (école, collège, salles et terrains de sport, école de musique, bibliothèque, etc.) qui se caractérisent par des surfaces bâties nettement plus importantes.

VI- DU BOURG RURAL À L'URBAIN PAVILLONNAIRE (ANNÉES 1970 À 2020)



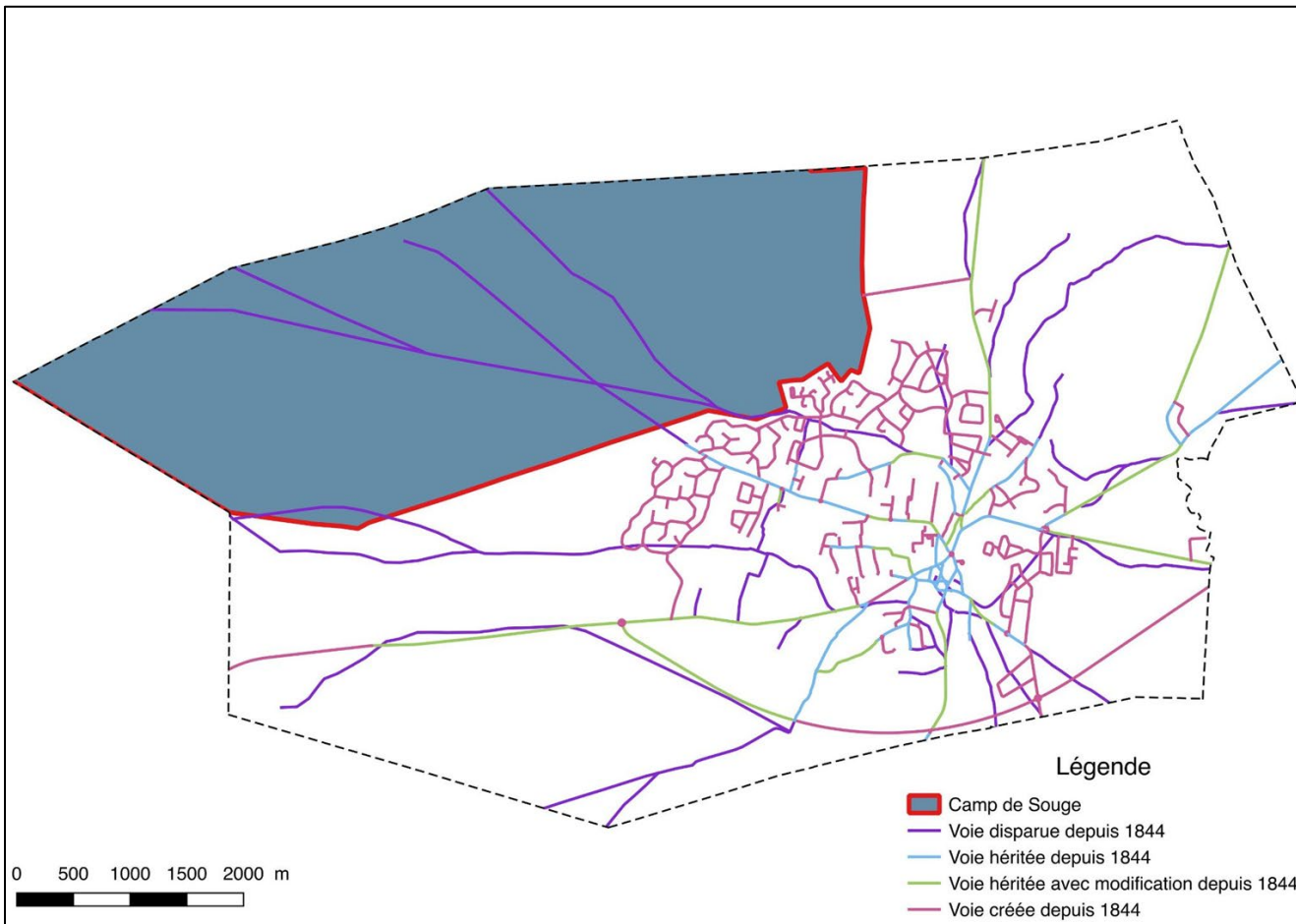
Carte du bâti de Martignas en 2021

> Le dernier jalon (2021) montre que la dynamique d'extension urbaine a un peu ralentie sur les vingt dernières, la commune gagnant 2050 habitants entre 1999 et 2019, alors qu'elle en avait gagné 4150 entre 1975 et 1999 ;

> De nouveaux lotissements ont été construits au contact de lotissements plus anciens, comblant quelques espaces laissés vides, au nord-ouest du bourg ancien, ainsi qu'au sud ;

> Au nord-ouest, le camp de Souge bloque désormais l'urbanisation. Ceci explique que c'est sur la rive droite de la Jalle qu'un front d'urbanisation a été ouvert. Il ne s'agit plus désormais uniquement de maisons individuelles mais aussi de petits immeubles collectifs.

VI- DU BOURG RURAL À L'URBAIN PAVILLONNAIRE (ANNÉES 1970 À 2020)



> L'extension de l'espace urbain autour du bourg ont provoqué des transformations importantes du réseau viaire :

1- Plusieurs voies ont disparu (en violet), au nord-ouest du territoire où le camp de Souge a imposé sa logique d'espace enclos ;

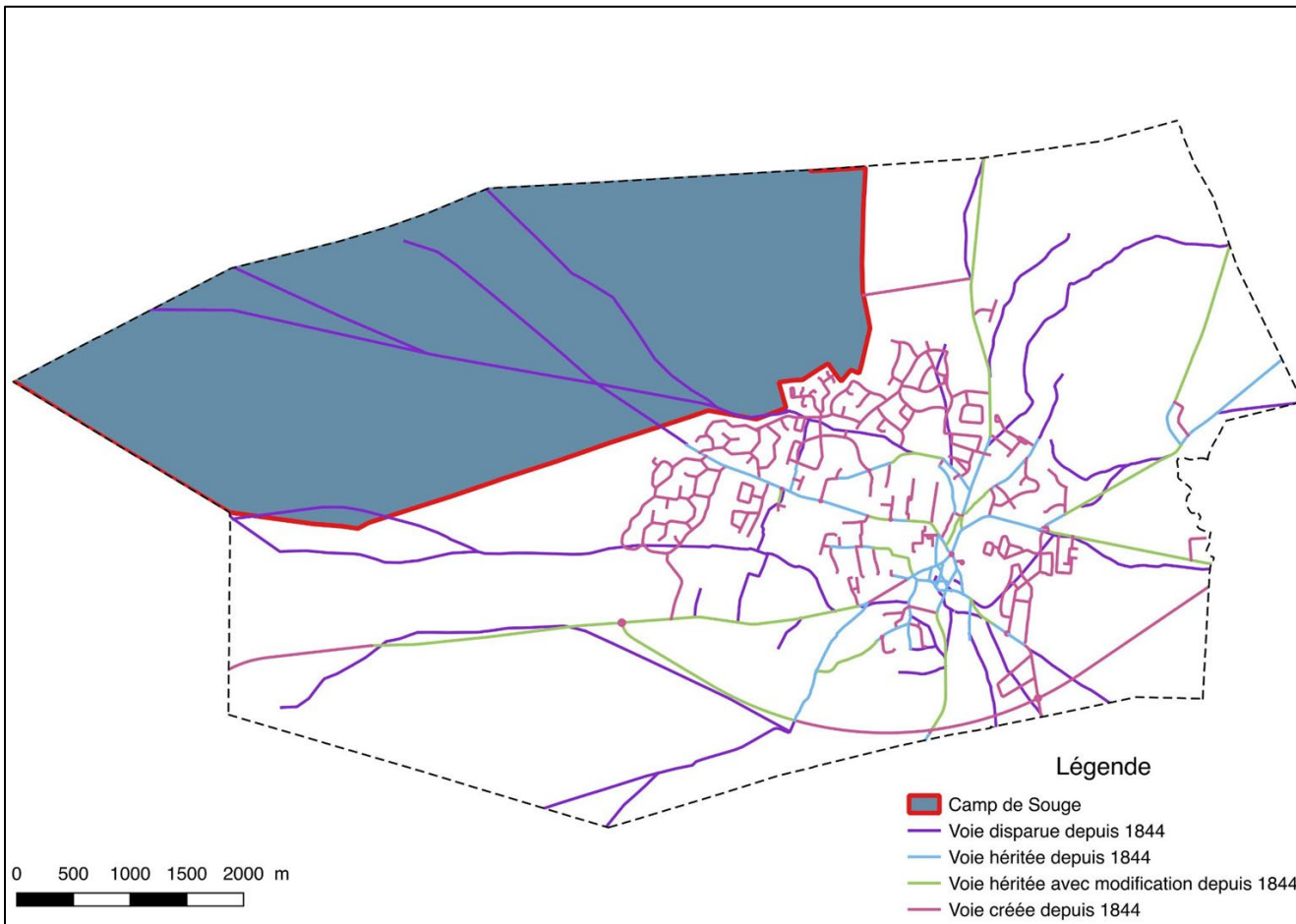
2- De nombreuses transmissions s'observent en revanche dans le bourg (en bleu) ;

3- Les voies de liaison du bourg avec Lège, Saint-Jean-d'Ilac, Mérignac et Magudas ont été re-profilées (en vert) ;

4- Les créations de voies concernent surtout des voies de desserte locale, particulièrement celle de lotissements en impasse (en rose).

Le réseau des voies de Martignas en 2021, entre disparitions, transmissions et transformations

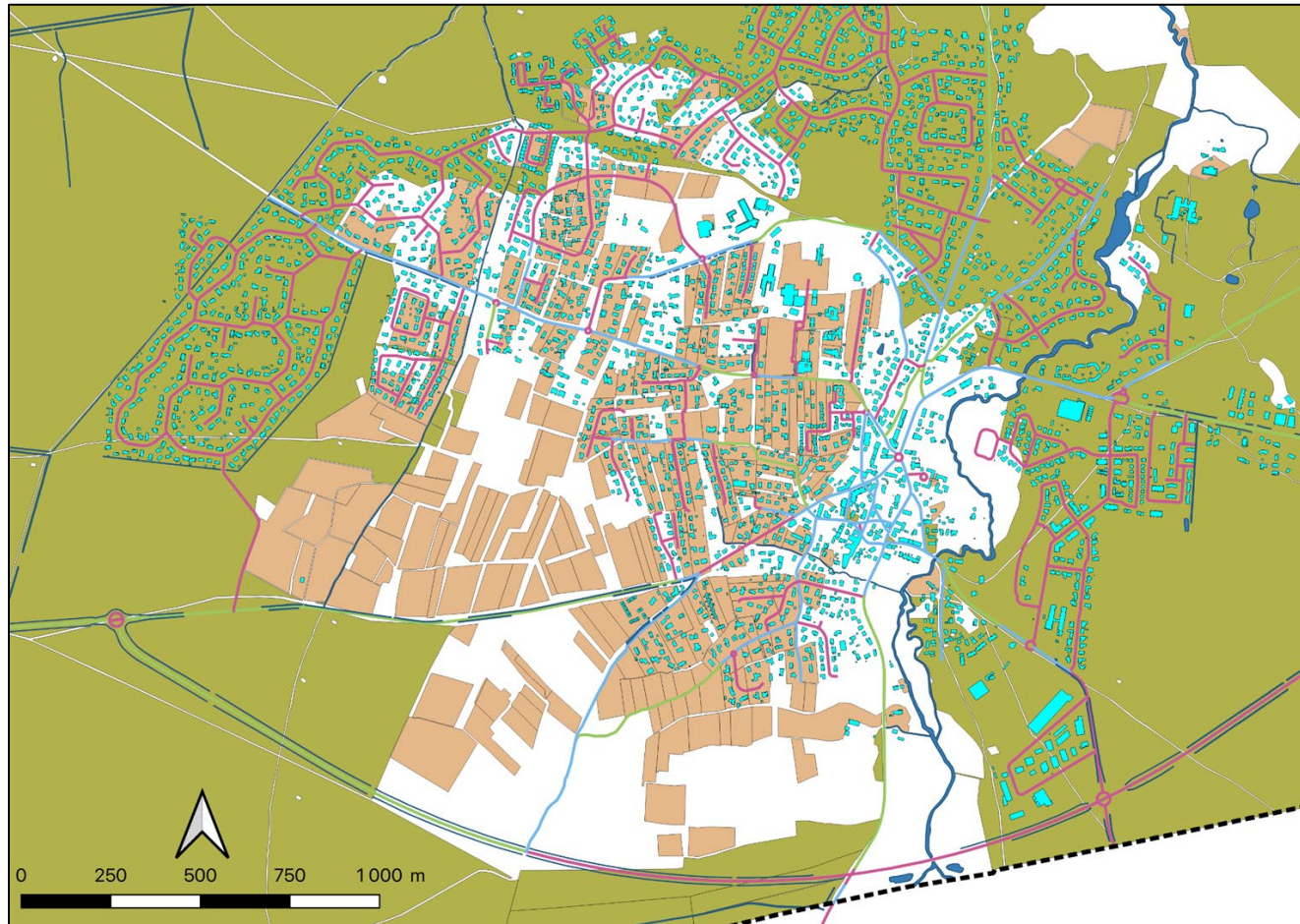
VI- DU BOURG RURAL À L'URBAIN PAVILLONNAIRE (ANNÉES 1970 À 2020)



> Au terme de plus d'un siècle et demi de dynamique, il ressort un renforcement de la liaison est-ouest entre Bordeaux et le bassin d'Arcachon, au détriment des liaisons locales de Martignas avec les communes environnantes (particulièrement au nord et nord-ouest).

Le réseau des voies de Martignas en 2021, entre disparitions, transmissions et transformations

VI- DU BOURG RURAL À L'URBAIN PAVILLONNAIRE (ANNÉES 1970 À 2020)



> L'extension de l'espace urbain depuis les années 1970 s'est réalisée majoritairement sur des espaces autrefois dévolus à la lande (en vert), ainsi que sur les parcelles de terres agricoles (en marron) ;

> Ces parcelles de terres agricoles, les seules de la commune, constituent un capital nourricier dont le devenir pose question, compte tenu de l'extension du bâti depuis 50 ans.

Les terres agricoles du milieu du XIX^e siècle au regard de l'espace urbain actuel

Reconductions photographiques - Martignas Bourg

Remarques générales

- » Les dates issues des tampons postaux donnent l'année de l'envoi mais les photos peuvent avoir été prises plusieurs années avant. Par ailleurs, les cartes non tamponnées font l'objet d'une datation approximative, à valider.
- » Parfois, les points de vue initiaux n'ont pas pu être atteints, d'où le changement léger d'angle sur certaines photos
- » Les photos colorisées peuvent être retouchées (ajout du ciel = suppression de poteaux, fils, cheminées...)
- » Permet de relever un panel d'indices qui témoignent des modes d'habiter de chaque époque. La concentration des photos anciennes peut également témoigner des points d'intérêt sélectionnés par le(s) photographe(s) de l'époque. Ces lieux ont-ils conservé leur caractère notable aujourd'hui ?
- » En observant la série dans son ensemble l'idée est de se construire une représentation globale du paysage urbain de chaque époque pour en comprendre les paradigmes respectifs
- » On cherche à déterminer les phénomènes qui ont eu lieu entre les deux instants, ce qui a disparu, ce qui a résisté, ce qui a été modifié.

- » Beaucoup d'indices racontent en réalité une histoire plus générale de l'évolution des villes (télécommunication / technologie, gestion de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement, moyens de locomotion, énergie, rapport privé / public, activité économique, courants architecturaux / urbanistiques, etc.).
- » L'écart de temps entre les images est d'environ un siècle, ce qui donne lieu à des changements radicaux, sans transition ni progressivité.



Périphérie nord



- Ambiance comparable à l'arrivée depuis le sud : paysage agricole ouvert, prairies, pâtures, arbres, donne à voir le coteau
- Linge des blanchisseuses perceptible au loin

- Ambiance très rurale
- Bâti agricole à droite
- Carriole / charriot tiré par un âne



- Urbanisation forte, avec l'installation de nombreuses habitations (résidences + pavillons), commerces / services
- Imperméabilisation des axes et emprise forte de la voiture
- Lecture du coteau difficile, perte du repère de l'église à l'arrière-plan
- Trottoirs / pistes cyclables en bordure de route.
- Perte de la vocation agricole et rurale

- Transformations majeures de part et d'autre de l'axe de circulation : commerces, banques, Poste, etc, et leurs parkings longent désormais la route = nouveau pôle d'attractivité du bourg

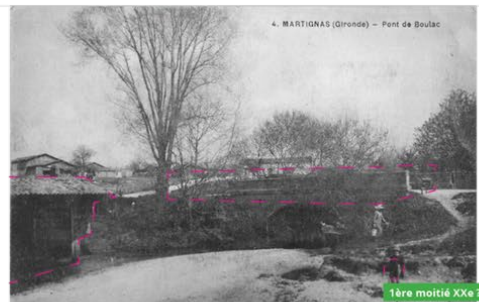
Périphérie sud



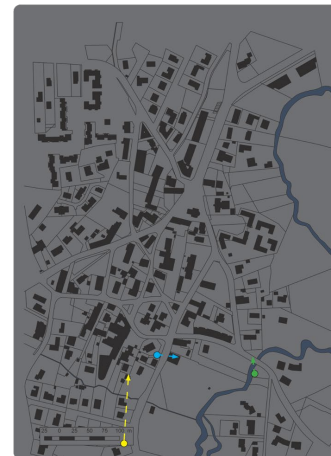
- Arrivée vers le bourg, grands espaces ouverts en prairies (vaches)
- Passage d'un petit affluent de la jalle
- Église à l'arrière-plan = le bourg est en point haut
- Maison Balade à droite
- Paysage rural, agricole.



- Sans doute une maison de notable, d'où la photographie
- Prise depuis une parcelle ouverte (bâtie aujourd'hui)
- Clôture basse et perméable
- Porte d'entrée donnant sur la rue



- L'endroit semble fréquenté (présence de personnes + chemin d'accès bien marqué)
- Présence d'un lavoir (?) en bas à gauche



- Extension pavillonnaire (maisons individuelles + jardins + clôtures) modifie radicalement la perception de l'entrée de ville.
- On ne lit plus le talweg et on ne discerne plus l'église à l'arrière-plan
- Nombreux éléments témoignant du changement d'époque (enrobé, marquages au sol, réseaux d'eau, trottoirs, câbles aériens, privatisation des parcelles et délimitations par des clôtures hétérogènes, service de manucure, panneau publicitaire, etc.)



- Perte des porosités visuelles : clôture remplacée par muret + ferronnerie + brise-vue
- Transformation des portes donnant sur la rue en fenêtres (impact de la route / de la voiture sur la relation espace privé / espace public)
- Développement des arbres contribue au cloisonnement visuel
- Nouvelle logique d'habitat (isolement maximal des espaces privés par rapport à la rue)



- Cet endroit est un des rares accès à la jalle aujourd'hui, pourtant identitaire de Martignas
- Espace délaissé
- Pont est devenu routier, puis doublé par une passerelle piétonne

Avenue de la Libération - « Café Charlot »



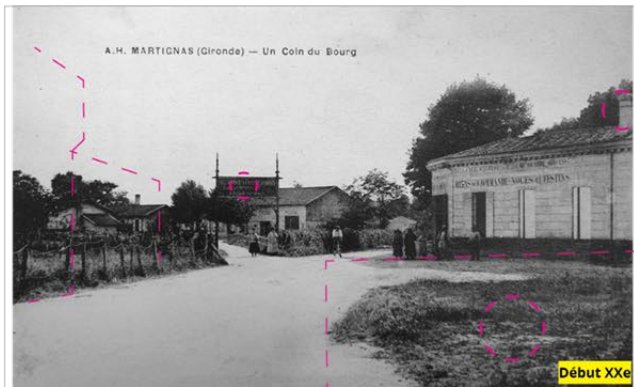
- Nombreux vélos
- Voiture typique années 1930 = témoigne de l'importance de l'établissement = notables de Martignas (+ le fait d'avoir des photos)
- nombreuses tables et chaises en extérieur (notion de place / appropriation de l'espace public)



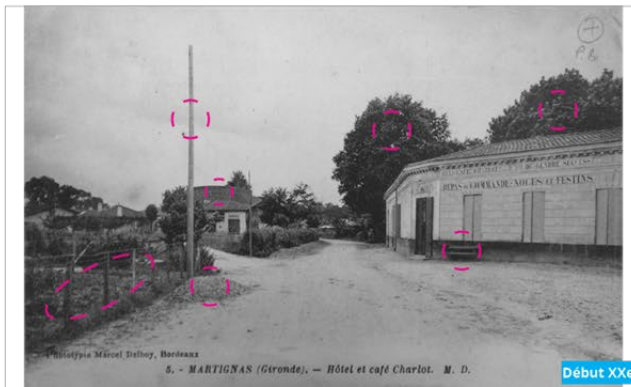
- Nouvelles menuiseries (probablement double vitrage = nuisance de la route)
- Volets roulants (rapport au parking ?)
- Antenne télé
- Apparition d'une maison mitoyenne à droite
- Disparition cheminée
- Apparition trottoirs



Avenue de la Libération - « Café Charlot »



- Macadam + surfaces enherbées (car peu circulé)
- Tissu lâche
- Parcelles ouvertes (prairie / pâture)
- Portique marquant l'entrée vers le café Beaubois



- arrivée du télégraphe / téléphone ?
- présence d'arbres derrière le restaurant (disparaissent ensuite)
- banc devant le restaurant (rapport à l'usage de l'espace public avant l'avènement de la voiture)
- portique du café Beaubois différent (plus récent ?)
- disparition de la zone enherbée au premier plan (occupation de cet espace à venir ?)

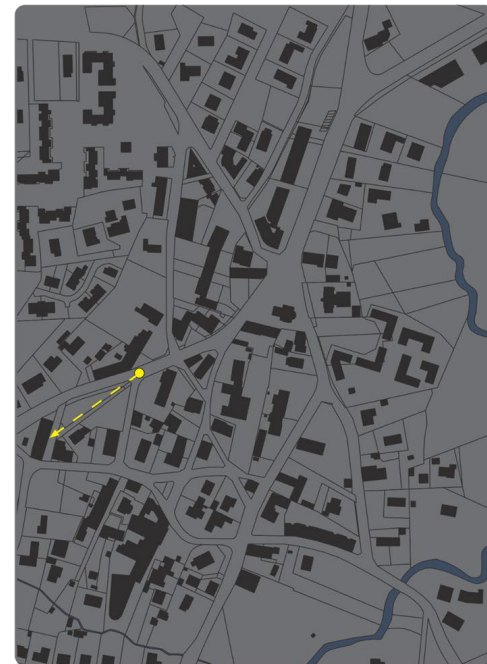


- Nouveaux bâtiments (10 ans) : logement + services santé
- densification urbaine en cours (permis de construire / grue)
- Réverbères, poteaux téléphone
- Disparition cheminée



- Espace public devenu parking
- Enrobé + marquages au sol
- Restaurant devenu restaurant asiatique
- Disparition des arbres derrière
- Volets roses / roulants

Restaurant - Café - Hotel Beaubois



- Cette allée constitue une percée dans une grande parcelle de prairie / jardin
- Clôtures caractéristiques que l'on retrouve à plusieurs endroits dans le village
- Le portique annonce une multitude de services : tabacs, restaurant, café, garage pour cycles et automobiles, écurie, remise. C'est un lieu important de Martignas.

- Changement radical en 100 ans
- Extension du restaurant pour l'Hôtel (ancienne écurie et remise)
- Disparition de l'allée et des parcelles en herbe
- Espace devenu un lieu de parking en stabilisé = lieu indéterminé, sans fonction ni cohérence urbaine apparentes (interstice urbain latent)
- Sensation renforcée par le rocher du premier plan (obstruction caravanes ?)
- Clôtures hétérogènes, béton, grillage, muret...

Restaurant - Café - Hotel Beaubois



Début XXe

- Attelage cheval
- Cycles fièremment exhibés



Début XXe

- Carriole / chariot
- Revêtements dégradés (murs, sols, volets...)
- Table et chaise dans la rue, occupation de l'espace public
- Renouil successeur



1930*

- Voiture année 30
- Appellation « Hotel » sur la carte
- Banc
- Façade et volets refaits
- Arrivée des télécommunications



2022

- Fonction inchangée
- Façades et volets refaits (inspiration pierre bordelaise...)
- Fermé (abandonné ?)
- Ecurie et remise devenues chambres d'hôtel



2022

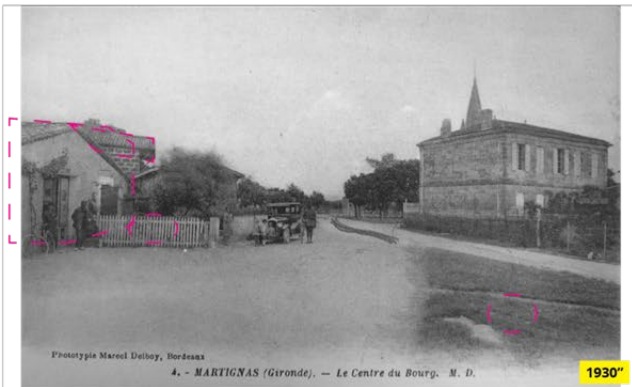
- Conservation du bâtiment agricole à l'arrière-plan, mais on est passé du bois à la tôle.



2022

- L'allée est devenue une rue (perte de la notion d'appropriation de l'espace public)
- Crépis sur la maison de droite (perte de la cohérence passée)
- Disparition de la végétation en arrière-plan

Ancienne Mairie



- On retrouve au premier plan ces surfaces « enherbées » délimitant les axes de passage
- Voiture typique années 20-30
- Épicerie, clôture et jardin donnant sur la rue



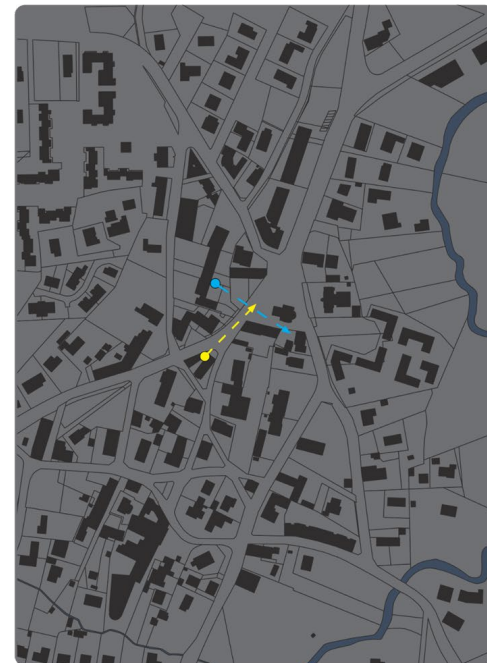
- Clôture bois / piquet acacia délimitant un jardin



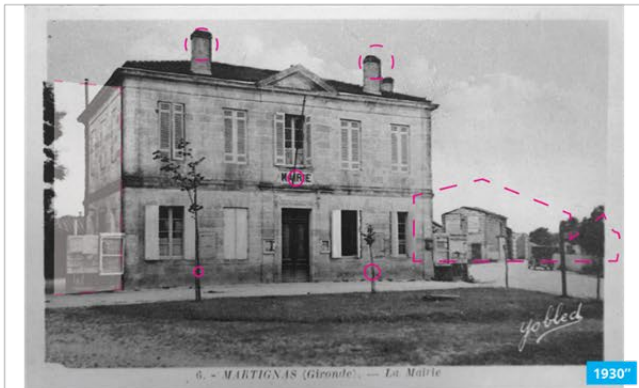
- Nouveau bâtiment devant l'ancienne épicerie.
- Commerces avec terrasses (on conserve un rapport avec l'espace public, la route)
- Remplacement du jardin qui était derrière la mairie par un parking



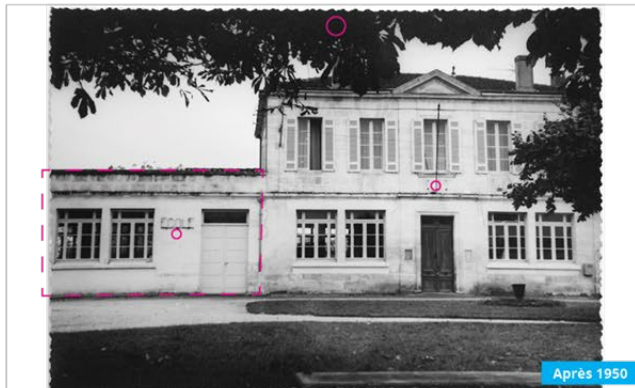
- Délimitation de la parcelle = grillage + haie opaque



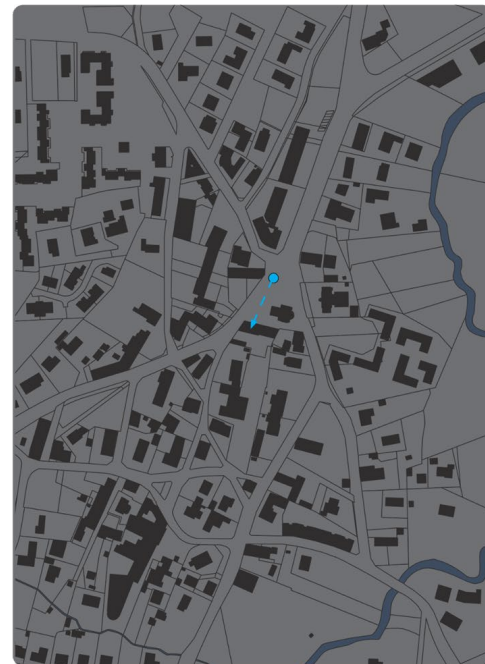
Ancienne Mairie



- Mairie-école sans extension
- Parvis enherbé + jeunes arbres
- On retrouve la voiture de la carte précédente (?)
- Cheminées



- Extension de l'école avec une classe en plus
- Disparition de l'écriteau « Mairie » (le déplacement vers la Cure a eu lieu ?)
- Arbre au premier plan n'existe plus



- Extension à gauche pour l'école puis la Police Municipale
- Apparition d'immeubles récents à l'arrière-plan architecture standardisée)
- Fonction mairie déplacée (aujourd'hui CCAS), mais maintien du drapeau.
- Nouvelles menuiseries et disparition des volets et des cheminées

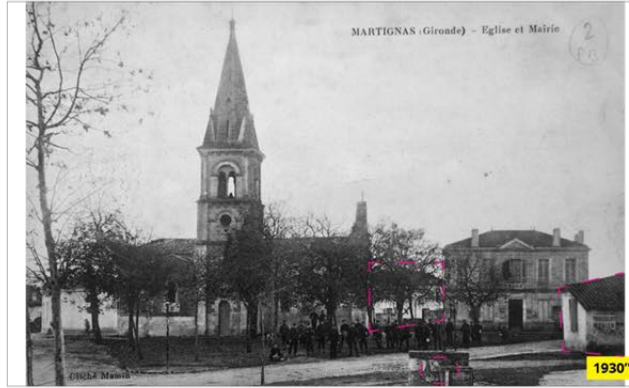


- L'école devenue Police Municipale a gagné un étage
- D'où l'apparition de barreaux aux fenêtres et d'une porte sécurisée

Église



- Place arborée devant l'église



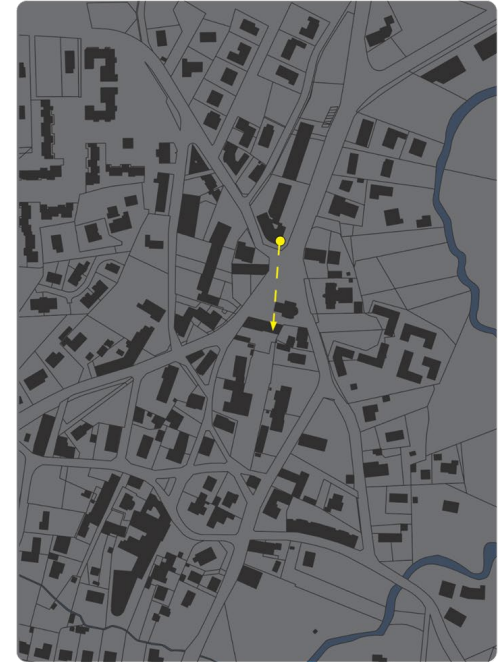
- Présence d'un puits au premier plan
- Maison « Chocolat Menier » à droite
- Régiment militaire qui pose ?
- Photo prise depuis la Poste actuelle



- Espace devenu le carrefour central de Martignas (giratoire)
- L'église a été conservée (façade rénovée)



- Disparition du puits
- Percée visuelle obstruée par l'extension aujourd'hui Police Municipale

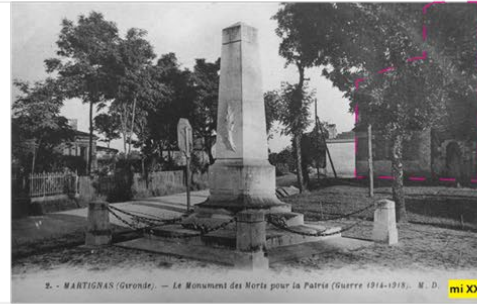


Église



début XXe

- Presbytère
- Clôtures caractéristiques



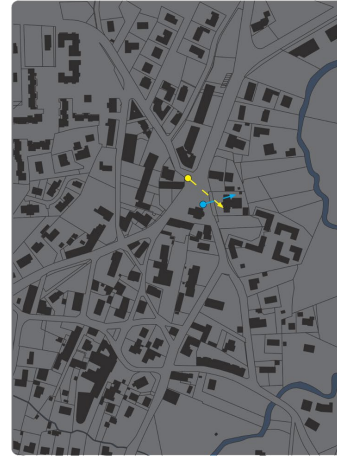
mi XXe

- Monuments aux morts



1960

- Voiture années 1960
- Arrivée de l'enrobé
- Evolution des clôtures (de bois à ferronnerie)
- On commence à pressentir l'avènement de la voiture (prémices du giratoire, panneaux de directions...)
- Mairie est déjà là



2021

- Devenu Mairie actuelle
- Disparition de la clôture et parvis enherbé
- Ajout d'accès PMR et d'une verrière marquant l'entrée
- Conservation du bâti



2021

- Monument aux morts déplacé, installation d'un giratoire, exclusion du piéton
- Plantation d'essences horticoles / exotiques
- Arrêt de bus

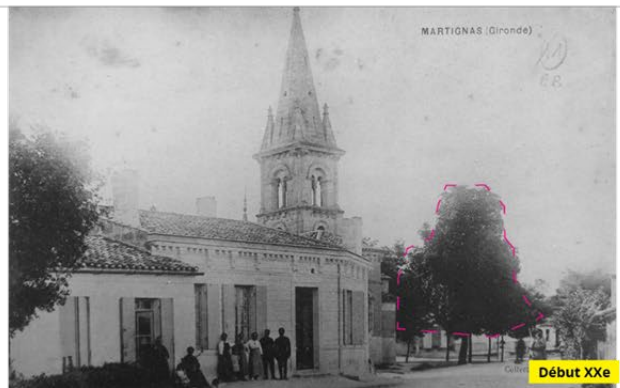


2021

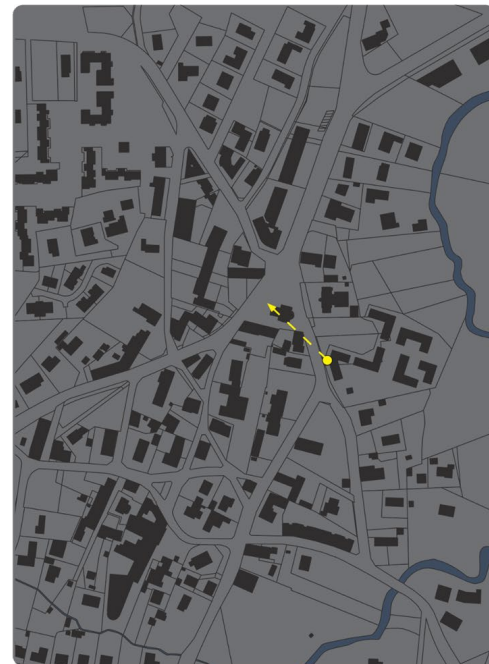
Église et épicerie - sud



- Épicerie et église
- Photo prise depuis une parcelle agricole



- Nombreuses personnes dans la rue (dont un soldat)
- Place de l'église arborée



- Axe routier principal
- Place de l'église remplacée par un giratoire
- Apparition de la Poste à l'arrière-plan

Reconstructions photographiques - Martignas Bourg

Synthèse des éléments observés :

Première moitié du XXe siècle

- » D'après les cartes postales anciennes jusqu'au milieu du XXe siècle, le paysage du bourg de Martignas est caractérisé par un tissu urbain peu dense au cœur duquel se trouve la nouvelle église.
- » Les alentours du bourg présentent un paysage ouvert, résolument agricole, avec des accès à la jalle qui joue un rôle essentiel (abreuvement, blanchisseries, cultures).
- » Les espaces privés non bâtis sont occupés par des surfaces jardinées ou en prairies pour la plupart.
- » On note l'usage fréquent de clôtures en bois pour les jardins, ainsi que de clôtures agricoles classiques pour les prairies / pâtures. On a donc une mixité particulière d'ambiances rurale / agricole et urbaine.
- » Les espaces publics représentent une part importante du bourg, dédiés à la circulation (véhicules et troupeaux), mais aussi à l'appropriation par les riverains (tables, chaises, bancs...).
- » Les lieux photographiés témoignent de l'importance des établissements voisins Charlot et Beaubois à cette époque, qui constituaient certainement les endroits fréquentés du bourg.

Aujourd'hui

- » Globalement, la trame ancienne du bourg reste inchangée, notamment au niveau des axes de circulation qui ont conservé leur tracé, tout en s'adaptant aux modes de transport (élargissement + imperméabilisation des routes, etc.).
- » On constate une perte de porosité des espaces et de notion de « places » due en partie à la densification urbaine d'une part, mais aussi à l'attribution d'une majorité de l'espace public à la voiture (élargissement des routes, parkings, giratoire, etc.).
- » De fait, le caractère agricole et la lecture du coteau ont disparu, tout comme l'accès à la Jalle, pourtant identitaire de Martignas.
- » Le patrimoine architectural ancien a été conservé et cohabite désormais avec d'autres époques de construction.
- » On remarque diverses extensions (ex. : ancienne Mairie, Mairie actuelle) ainsi que des adaptations aux contraintes contemporaines (changement des menuiseries, conversion de portes en fenêtres, opacification des clôtures, etc.).
- » Les clôtures ont quant à elles disparu ou ont été modifiées.
- » En revanche, on observe un déplacement des fonctions (mairie, école, police, presbytère, monument aux morts...), ainsi qu'une perte d'intérêt pour les lieux notables du début du siècle : café Charlot devenu restaurant asiatique peu mis en valeur, établissement Beaubois fermé, maison Balade cachée.
- » La centralité du bourg ancien est diluée au profit du récent pôle commercial situé à l'entrée nord.



VII- ET LES BLANCHISSEUSES ?



Cartes postales de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle évoquant l'activité de blanchisserie
(Source : Archives municipales de Martignas).

> La loi de 1857 va transformer profondément la société : les bergers de la Lande perdent en quelques décennies leurs droits de parcours et n'ont d'autres choix que de devenir métayers de ceux qui ont acheté et ensemencé les communaux ;

> C'est vraisemblablement vers la fin des années 1860 qu'une partie des habitants de Martignas se tourne alors vers l'activité de blanchisserie, portée par le marché bordelais dont la population passe de 100.000 habitants en 1840 à près de 250.000 en 1900 ;

> Les habitants de Martignas reprennent ainsi à leur compte une activité déjà florissante au milieu du XIX^e siècle à Saint-Médard-en-Jalle et Mérignac (526 blanchisseuses en 1851).

VII- ET LES BLANCHISSEUSES ?

ville de martignas sur jalle

Service de l' Action Sociale

recueil de témoignages



REALISE DANS LE CADRE
DE L' OCTOBRE DE LA FLAMBOYANCE

> Cette activité de blanchisserie va occuper une grande partie des habitants de Martignas, ce qu'illustrent les témoignages des anciens habitants de la commune recueillis par le Centre Communal d'Action Social ;

> Commencée dans les années 1860, la blanchisserie cesse avec l'apparition et le développement des machines à laver individuelle, dans les années 1950 ;

VII- ET LES BLANCHISSEUSES ?



> En dépit de son importance économique et sociale pour la commune, cette activité a laissé peu de traces (quelques lavoirs et buanderies) et a été peu structurante en termes d'organisation des paysages.

Photographie d'une buanderie attestée dans les matrices cadastrales des années 1930 (îlot République, derrière le CCAS).

RELEVÉ DE CONCLUSIONS : UN BOURG ENTRE PASSÉ, PRÉSENT ET AVENIR

> L'étude archéogéographique et les reconductions photographiques ont permis d'éclairer la fabrique de l'espace urbain depuis le Moyen Âge jusqu'à aujourd'hui. Plusieurs phases peuvent être identifiées :

MARTIGNAS 1 (Moyen Âge / début de l'époque moderne) :

— Une centralité historique primitive autour de l'ancienne église Notre-Dame (cimetière actuel), située en bordure d'une voie reliant Saint-Jean-d'Illac à Saint-Médard-en-Jalle le long du cours de la Jalle ;

TRANSITION (XVIIe / XVIIIe siècle ?) :

— La formation de plusieurs carrefours de voies de grand parcours, au nord de cette centralité historique, qui émergent probablement en lien avec un point de franchissement de la Jalle et qui fixent un marché qui constitue, dès lors, un attracteur ;

— Un glissement de l'habitat vers le Nord provoqué par cet attracteur. Ce glissement est déjà bien amorcé avant le début du XVIII^e siècle et est totalement achevé au début du XIX^e ;

MARTIGNAS 2 (XIXe / début XXe siècle) :

— Une organisation polycentrique du nouveau bourg autour de grandes places, dont la forme irrégulière pourrait être liée à la circulation de troupeaux de moutons parqués la nuit dans des bergeries situés dans le bourg lui-même ;

— Un tissu urbain très lâche et un bâti peu dense, liés à l'activité pastorale de la population encore au début du XIX^e s. ;

— La réorganisation des places, dans la première moitié du XIX^e siècle, au profit d'un réseau de voies plus hiérarchisé dont le tracé est reprofilé ;

— La création, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, d'une centralité au Nord du nouveau bourg avec la construction d'une nouvelle église, d'une mairie-école et d'un presbytère ;

— Des lieux de sociabilité constitués par des commerces de proximité, des restaurants (Charlot et Beaubois) ;

— Des espaces publics largement appropriés par les riverains (tables, chaises, bancs), ce qui participe de la sociabilité du bourg à cette époque ;

— Des espaces privés non bâtis occupés par des jardins clôtés et des prairies qui font du bourg un espace très aéré ;

RELEVÉ DE CONCLUSIONS : UN BOURG ENTRE PASSÉ, PRÉSENT ET AVENIR

MARTIGNAS 3 (milieu XXe / début XXIe siècle) :

- L'extension progressive, à partir des années 1930, puis très rapide, à partir des années 1970, de l'urbanisation en périphérie du bourg, puis de plus en plus éloigné de lui ;
- Le délaissement du centre bourg ancien dans la tâche urbaine, résultant de cet étalement pavillonnaire ;
- Une perte de porosité des espaces et de la notion de place, due en partie à la densification urbaine et à l'accaparement de l'espace public par la voiture ;
- Une relative bonne conservation du patrimoine architectural ancien auquel sont venues s'adjoindre des constructions d'époques plus récentes (et de styles différents) ;
- L'apparition, dans les années 1980, d'une polarité commerciale au nord du bourg ancien qui est devenu, au fil des décennies, un lieu de sociabilité important qui participe d'un glissement de la centralité héritée vers le nord ;
- La disparition des lieux de sociabilité ancien (établissement Beaubois) ;

TRANSITION (aujourd'hui) :

- La volonté de réintégrer le bourg ancien dans la dynamique urbaine en cours, au risque de le voir se diluer progressivement et perdre toute lisibilité et identité ;
- Le projet cœur de ville à l'échelle du bourg ;
- La réalisation d'une étude archéogéographique à l'échelle du bourg et de la commune ;
- La réalisation d'une charte architecturale, paysagère et environnementale à l'échelle de la commune ;

MARTIGNAS 4 (demain) :

- Un nouveau chapitre s'ouvre... l'histoire de Martignas continue !

MERCI DE VOTRE ATTENTION